



NOV-61-1-376-3
PROVINCIAL LIBRARY
BROADWAY AVE.
WINNIPEG 1, MAN.

Vol. ... 30 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 3 NOVEMBRE 1961 — PRIX: 10c

IL EST PLUS FACILE DE
PAYER SELON NOTRE PLAN
AU COMPTANT — À CRÉDIT
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS
LIMITED
271, AVENUE PORTAGE



M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire de St-Boniface, reçoit des mains de M. Simon Duguay, grand chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de St-Boniface, un chèque substantiel, don des Chevaliers pour l'équipement de chandails de sports. M. Paul Marion, député grand chevalier, participa aussi à cette rencontre qui eut lieu le lundi soir 30 octobre. Il est évident que les 71 élèves (36 anciens et 35 nouveaux) du Petit Séminaire rétabli depuis deux ans se réjouissent à la pensée des nombreuses prouesses sportives qu'ils accompliront, vêtus de leurs nouveaux chandails. Ils en remercient chaleureusement leurs bienfaiteurs, les Chevaliers de Colomb de St-Boniface. (Photo Studio Napoléon)

L'exécutif de l'Association d'Education se réunira à Powerview, le 12 novembre

Encouragé par une réunion expérimentale qui fut tenue à St-Jean-Baptiste, le 20 septembre dernier, l'exécutif de l'Association d'Education (Manitoba) a décidé de tenir l'assemblée du 12 novembre à Powerview. La réunion officielle aura lieu à 2 h. 30 p.m. et on y ajoutera une période de questions. Après le souper, il y aura distribution des diplômes de français.

Ces réunions ont, parmi d'autres avantages, celui de faire connaître dans l'intimité les activités du secrétariat qui ne captent pas souvent les manchettes des journaux. Par exemple, depuis la dernière réunion, l'Association a déployé une série de gestes par rapport au Bill C129. Il s'agissait en premier lieu d'appuyer et de féliciter les sénateurs L. Gouin, W. Wall et C. Vaillancourt et Me Laurier Régnier, député de St-Boniface, de leurs interventions au moment où le bill a été présenté au Parlement. La bataille perdue à Ottawa, l'Association a poursuivi l'effort par une intervention officielle auprès de l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba.

La version provinciale de ce bill, qui donnerait carte blanche à la province par rapport aux terres dont les revenus étaient destinés autrefois aux fins scolaires, n'a pas été introduite à la session manitobaine du mois d'octobre. Mais la lettre de l'Association et l'accusé de réception de M. Roblin assurent que la présentation du bill à la prochaine session ne se fera pas sans qu'on tienne compte des représentations en faveur des écoles séparées et des collèges universitaires.

L'ouverture de quatre écoles secondaires dans la Division scolaire de la Rivière-Rouge a exigé la présence d'un représentant de l'Association qui adressa alors la parole et a provoqué aussi, de la part de l'exécutif, de vives félicitations aux commissaires de la Division qui ont doté chaque école d'enseignes en français à l'intérieur et à l'extérieur.

Tout en lançant le Club des 200 pour la saison 1961-1962, le secrétaire de l'Association s'occupe aussi de préparer le congrès des commissaires d'écoles de langue française, dont il est l'ouvrier clé. Les réunions qui auront lieu respectivement les 27 et 29 novembre et qui seront honorées de la présence des archevêques de St-Boniface et de Winnipeg se tiendront comme toujours en rapport étroit avec le congrès de la Manitoba School Trustees Association.

Rayonnement efficace

M. René Préfontaine, secrétaire de l'Association, est aussi président de la M.S.T.A. et, à ce titre, il verra le fruit d'une année de travail intense comme ambassadeur d'idées saines. Il a en effet, comme le témoigne un récent numéro de la revue "Manitoba School Trustee", adressé la parole à plusieurs réunions régionales des commissaires. Il a ainsi fait ressortir le rôle du commissaire comme représentant des parents et il a eu la satisfaction de voir les commissaires ruraux s'exprimer à l'unanimité contre le contrôle de l'éducation par les conseils municipaux. L'importance de ce dernier point peut être mesurée par une déclaration du ministre de l'Instruction, l'hon. Stewart McLean, devant une délégation de la Manitoba Teachers' Society, ce printemps. La M.T.S. s'étant déclarée en faveur de commissions scolaires élues comme telles (le système actuel), le ministre s'est dit au courant d'un puissant mouvement d'opinion parmi les conseillers municipaux dont l'objectif serait de se substituer aux commissaires dans l'opération des écoles. Il a fait allusion aussi au développement du système des comtés (conseil municipal unique pour écoles, chemins, santé, etc.) en Alberta.

Recueillir des dons de $25.00 et expliquer à des concitoyens la saine philosophie sur le rôle de l'école, voilà deux activités qui prennent place sur la gamme très étendue de l'oeuvre de l'Association et qui trouvent leur place dans les délibérations de l'exécutif.

A l'A.E.C.F.M.

Club des 200

PREMIERE LISTE

Contribution de $100.00

M. Joseph Pelletier, St-Boniface

Contribution de $75.00

Clinique Médicale de St-Boniface

Contributions de $50.00

L'hon. juge Alfred Monnin, St-Boniface
Mme O. McCosham, St-Boniface
Forest, Guénette et Cie, St-Boniface

Contributions de $25.00

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface
Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg
Mgr Hyacinthe Lapointe, curé, St-Jean-Baptiste
M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé, St-Boniface
R. P. J.-B. Méthé, O.M.I., curé, St-Ambroise
M. l'abbé Antoine Hacault, aumônier, A.E.C.F.M.
M. Jean Piché, P.S.S., supérieur, Grand Séminaire
M. l'abbé Pierre Gagné, curé, Richer
M. l'abbé Henri Perron, curé, Assomption de Transcona
R. P. Ludger Guy, S.J., Collège de St-Boniface
Les Rév. Pères Oblats, Eastgate, Winnipeg
M. l'abbé Maurice Sabourin, A.R.C., Québec
Les Rév. Pères Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes
Rév. Mère Provinciale, SS. NN. J. M., Winnipeg
Rév. Soeurs de la Charité, St-Boniface
Rév. Filles de la Croix, St-Boniface
L'hon. Dufferin Roblin, premier ministre du Manitoba
M. Damien Giordani, consul de France, Winnipeg
S. H. le maire J.-P. Guay, St-Boniface
L'hon. sénateur A.-L. Beaubien, St-Jean-Baptiste
M. Gildas Molgat, chef de l'Opposition, Ste-Rose-du-Lac
Me L.-A. Régnier, M.P., Précieux-Sang
M. J.-E. Jeannotte, M.A.L., Meadow Portage
M. Edmond Préfontaine, M.A.L., St-Pierre-Jolys
M. Laurent Desjardins, M.A.L., St-Boniface
M. Stan Roberts, M.A.L., Winnipeg
M. Léo Rémillard, président de l'A.E.C.F.M., St-Boniface
M. Hervé Sala, vice-président de l'A.E.C.F.M., Précieux-Sang
M. Léo Landry, vice-président de l'A.E.C.F.M., Précieux-Sang
M. Henri d'Eschambault, trésorier de l'A.E.C.F.M., St-Boniface
Me Louis Deniset, St-Boniface
Me Paul Bétournay, St-Boniface
Me Laurent Marcoux, St-Boniface
Un avocat de la paroisse Ste-Famille

(NDLR — Nous continuerons la semaine prochaine la publication de cette première liste de membres qui atteint presque la centaine.)

Le pape Jean XXIII et la presse catholique

ROME — Le pape Jean XXIII a reçu en audience un groupe de vingt-cinq directeurs de périodiques catholiques français, de province. Dans le discours qu'il a adressé en français à ses visiteurs, le Souverain Pontife leur a dit: "Votre tâche est un apostolat indispensable".

Après avoir souligné qu'il importe que des catholiques compétents participent à l'effort d'information qu'imposent les techniques modernes de diffusion, le Pape a ajouté: "L'enjeu est grave en effet, car il s'agit du redoutable pouvoir de façonner l'opinion publique, dont l'influence est si grande sur la marche des événements".

"Nouvelles locales"

Jean XXIII a précisé: "C'est là que se situe votre apostolat au service de la vérité et au service de l'Eglise. Informer largement sur tous les secteurs économique, politique, social, scientifique, culturel, de l'activité nationale et internationale, sans négliger les nouvelles locales toujours si intéressantes parce qu'elles sont plus proches de la vie de chacun.

"Mais aussi, former en informant, par la hiérarchie des valeurs que vous savez respecter, en accordant la place qui convient aux faits divers par rapport aux événements importants de la communauté humaine et chrétienne, être enfin les témoins actifs de la vie de l'Eglise, en vous faisant le reflet de sa vitalité et l'écho des directives pontificales et épiscopales, complétant ainsi les indications souvent partielles et sommaires de la presse d'information."

Pour terminer, le Souverain Pontife a engagé les journalistes à poursuivre leur travail dans un esprit de fraternité et d'aide mutuelle, comme ils l'ont fait jusqu'à présent au sein de leur association.

Il a ajouté: "Il est bien légitime, certes, et indispensable même, qu'au sein de la presse catholique, chaque publication conserve ses caractères propres et garde ses orientations particulières, apportant ainsi sa note originale dans cette grande symphonie. Aussi convient-il que chacun respecte l'opinion d'autrui, dans la mesure où elle s'accorde elle aussi avec la pensée de l'Eglise.

"Il faut surtout que tous sachent garder le souci du bien commun de la société humaine et chrétienne. Sachez donc être toujours fraternels, compréhensifs, charitables et secourables pour les autres publications catholiques qui, avec des moyens différents, concourent au même but: être, par une presse catholique agissante, de bons artisans du Royaume de Dieu.

Son Em. le cardinal P.-E. Léger

Un dialogue efficace entre le peuple et la hiérarchie

MONTREAL — "Le prochain Concile oecuménique devrait faire naitre le souci plus vif d'un dialogue efficace entre le peuple chrétien et la hiérarchie", a déclaré le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, dans une communication faite dimanche à Montréal au cours d'une rencontre consultative d'une centaine de laïcs, à la veille du IIe Concile du Vatican.

"L'Eglise n'est pas une communauté purement charismatique où il est permis à chacun d'élever la voix quand bon lui semble pour proférer, dans la confusion, tout ce qui lui vient à l'esprit.

"Mais l'Eglise n'est pas non plus une institution autocratique où les chefs, s'arrogeant seuls le droit de parole, n'accepteraient pas une légitime liberté d'expression et d'échanges au niveau des chercheurs et même de toute la communauté ecclésiale. L'Eglise est une communauté hiérarchique d'hommes libres où le dialogue est un devoir tout autant que l'obéissance.

Une nouvelle Pentecôte

"Le prochain concile, a dit le cardinal, veut faire connaître au monde l'éternelle jeunesse de l'Eglise. Il s'attachera à mettre à date tout ce qui pourrait être un facteur de vieillissement s'il n'était renouvelé. Il veut adapter au monde contemporain certains aspects de la vie concrète de l'Eglise et permettre au XXe siècle de prendre vitalement sa place dans la tradition chrétienne, en travaillant au rajeunissement de l'Eglise.

"Un Concile oecuménique n'est pas un congrès au sens où les hommes l'entendent, mais une réalité surnaturelle qui dépasse toutes les réunions humaines: c'est une nouvelle Pentecôte pour une Eglise en marche.

S'adapter à l'époque

"Une des raisons qui motivent et parfois exigent la tenue d'un (. . .) dans cette nécessité pour l'Eglise de vivre au rythme du monde, de le comprendre, de chercher les meilleurs moyens de l'évangéliser, en faisant sienne ses préoccupations légitimes.

"L'Eglise doit tout à la fois s'incarner dans le temps et le dépasser sans cesse. Et c'est pour cela, a dit le cardinal, que son histoire est faite d'un double et mystérieux mouvement qui la force à s'adapter sans pourtant s'identifier au monde.

"Ce n'est pas seulement tel ou tel point de doctrine que le concile aura charge de préciser. Aujourd'hui, c'est toute la conception de la vie qui est en jeu: vie toute tournée, selon l'expression du Saint-Père, 'vers la seule jouissance des biens de la terre que les recherches scientifiques modernes mettent maintenant avec facilité à la portée des hommes de notre temps'.

"Ce qui sera en cause, au IIe Concile du Vatican, c'est tout le vaste et grave problème des rapports entre la nature et la grâce, l'ordre naturel et surnaturel, la vie temporelle et la vie éternelle, dans notre monde moderne."

MONTREAL — Des catholiques de Montréal participant à une rencontre de laïcs convoquée à la veille du prochain Concile oecuménique, ont exprimé le voeu que des laïcs soient invités à participer aux travaux de cette grande réunion de la chrétienté.

Le souhait veut que des laïcs: savants, philosophes et artistes soient associés aux travaux des commissions préparatoires du Concile, à tout le moins comme membres consultants.

M. Claude Ryan, président de l'Action catholique de Montréal, a déclaré que "le prochain Concile oecuménique, auquel travaillent actuellement plusieurs commissions préparatoires, est une invitation pour tous les catholiques à prendre part à un immense effort de renouveau de vie chrétienne et de réflexion".

AU CONGRES DE L'A.F.C.I.S.

MM. E. Gaborieau et R. Deleurme représenteront les instituteurs et les jeunes du Manitoba au congrès de l'A.F.C.I.S. à Prince-Albert, les 4 et 5 courant.

L'ÉCOLE FRANÇAISE EN SASKATCHEWAN

par Gaston Dugas

M. Gaston Dugas, expert de "La Presse" de Montréal pour les questions scolaires, faisait partie d'un groupe de trois qui a étudié pendant une semaine la situation scolaire des Canadiens français de la Saskatchewan. L'enquête eut lieu à la suite d'un échange d'opinions sur le plan national entre MM. Douglas, Desrochers, etc.

M. Dugas a publié ses observations assez pessimistes en cinq articles et il nous a accordé la permission de les reproduire dans notre journal. Nous faisons paraitre ces articles textuellement avec les manchettes de "La Presse", en y ajoutant des sous-titres. Il est entendu que "La Presse" garde tous ses droits sur ces articles.

A la fin de cette série, nous publierons un commentaire, préparé par le secrétariat de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan.

LA REDACTION.

☆ ☆ ☆

Deuxième d'une série de cinq articles

Un bon système en soi, mais préjudiciable à la minorité

par **Gaston DUGAS**

C'est un gouvernement libéral qui, en 1940, décréta en Saskatchewan le régime des grandes unités scolaires, en vue de la centralisation des écoles de rangs. Mais, à cause sans doute des répercussions politiques d'une telle mesure, le parti libéral n'établit le système que sur papier, laissant au gouvernement CCF de M. T. C. Douglas le soin de le transposer dans les faits, quatre ans plus tard.

Depuis 1944, cinquante-six grandes unités scolaires se sont donc créées, chacune ayant juridiction sur un territoire de plusieurs centaines de milles carrés. Quatre territoires seulement n'ont pas encore été organisés en unités scolaires.

(Suite à la troisième page)

M. D. Giordani s'évertue à faire connaître la France toujours jeune

"M. le Consul, pour faire justice à vos activités, il nous faudrait publier un journal quotidien."

Cette réflexion d'un rédacteur de journal hebdomadaire décrit bien le rythme des activités de M. Damien Giordani, le "nouveau" consul de France pour le Manitoba et la Saskatchewan qui, depuis six mois, s'applique à faire connaître son pays sous un jour nouveau, celui d'un pays à la fois mûr et moderne qui garde ses racines culturelles sans renoncer à ces fruits qui s'appellent de nos jours les réussites techniques.

Jeunesse éternelle

Corse, M. Giordani a le culte des traditions familiales nationales, ce que l'on attend d'un peuple habitant une île convoitée, mais comme la majorité des Corses modernes il passe sa vie loin du sol natal au milieu des peuples auxquels il faut apprendre à apprécier avec plus d'exactitude les merveilles contemporaines de la France rajeunie. Aujourd'hui, l'Ouest canadien est témoin et l'objet de ce zèle qui a laissé sa marque en Autriche.

Récemment les rédacteurs des quotidiens de la Saskatchewan ont fait face au problème qui consiste à rapporter les déplacements de M. Giordani, en tournée de "prise de contact".

Projets divers

A Regina, au cours de visites au lieutenant-gouverneur, au premier ministre et au maire et, entre ces visites, les questions habituelles qui se posaient, il fut surtout question de placements français et de production française dans la province. A Saskatoon, en marge des visites au poste CFNS, à l'université et au Coin Français, M. Giordani s'intéressait aussi à une usine dont les produits, cartouches et carabines portent une marque française, connue dans le monde entier. Cette tournée s'est achevée à Gravelbourg, avec visites au poste, au collège, à l'évêché. Le dynamisme que le consul apporte à ces voyages est démontré par le fait qu'il conduisait sa propre voiture pendant tout le trajet.

Au Manitoba, il suffit de mentionner "la bonne, vieille France" en demandant quelques mots au Consul, pour qu'il débite une improvisation enthousiaste sur la France "jeune", qui ne le cède à aucun autre pays dans le domaine des progrès technique, aussi bien que dans la création de nouveaux pays africains.

Une récente visite officielle au Collège St-Joseph d'Otterburne est typique des activités du consul. Rendez-vous en voiture, en admirant un magnifique coucher du soleil. Après le repas et la visite de l'institution, on se trouve dans la première rangée d'une salle pleine de jeunes. Le R. P. F. Cousineau, C.S.V., supérieur, invite le visiteur à prendre la parole. Celui-ci ne trouvant pas l'accès au théâtre saute tout bonnement une hauteur d'au moins quatre pieds, à la grande joie de la jeunesse. Description de la France à la fois moderne et traditionnelle, en paroles d'abord et ensuite moyennant deux beaux films, sur le Sahara et la Corse. Sur le chemin de retour on admire l'aurore boréale, autrefois source de mystification pour les indigènes, aujourd'hui point de départ de considérations sur l'électronique. Et dans ce même ton l'on parle d'un don à la bibliothèque du Collège de St-Boniface, de cinquante beaux volumes "de classe", don digne d'un pays où la lecture est sacrée, et aussi d'une agence de Peugot au Manitoba. Le temps est à l'action.

Problèmes de l'accroissement de la population mondiale

ROME — Le professeur Bernardo Colombo, spécialiste en statistique, dans une conférence à la Semaine sociale de Côme, en Italie, a abordé les graves problèmes de l'accroissement de la population de la terre dans un avenir plus ou moins proche.

Entreprenant une analyse détaillée des statistiques régionales et nationales avec leurs rapports entre elles, il a tenu à écarter les données trop incertaines pour ne s'en tenir qu'à celles qui peuvent être rigoureusement contrôlées, et c'est sur la base de celles-ci qu'il a tracé le tableau de la situation mondiale telle qu'il devrait se présenter en 1975, c'est-à-dire dans moins de 15 ans.

Augmentation en 15 ans

L'humanité sera passée du total d'environ deux milliards et demi d'aujourd'hui à celui de 3,830,000,000. Cette augmentation devrait se répartir de la façon suivante: on compterait 350 millions d'hommes de plus en Chine; 180 millions en Inde; 40 millions en Indonésie; 83 millions en Europe. L'Egypte et l'Iran totaliseraient ensemble 28 millions d'hommes de plus, augmentation qui, pour donner un exemple, correspondrait à celles réunies de la France, de l'Angleterre, des deux Allemagnes et de l'Italie.

Dans quinze ans, on se trouverait donc en présence d'une Chine avec une population de 950 millions d'hommes; d'une Inde avec 700 millions d'Indiens; et d'un monde arabe dont la population aurait à peu près doublé.

Déséquilibre

Mais un aspect particulier est à retenir: alors qu'une moitié du monde aura doublé, l'autre moitié n'aura que médiocrement augmenté; et c'est la première, celle qui aura doublé, qui est actuellement la plus pauvre, la plus en retard, et de ce fait, la plus sensible aux appels et aux promesses des premiers qui s'intéresseront à son sort. Le déséquilibre entre la poussée mographique du monde sous-développé et le bien-être du monde développé augmentera dans la mesure même des besoins accrus.

Programme d'octroi

C'est alors que se pose la question: que doivent et que peuvent faire les catholiques devant ces perspectives inquiétantes. Le professeur Colombo, passant du terrain aride des chiffres à celui de la conscience humaine, a rappelé les directives de la récente encyclique de Jean XXIII, "Mater et Magistra", et a synthétisé leur portée chrétienne et humaine en quelques points fondamentaux:

1) prendre conscience de la gravité et des conséquences de ces perspectives;
2) comprendre les difficultés et les faiblesses des peuples qui s'en trouvent frappés plus directement;
3) préciser la doctrine morale et adopter des moyens pastoraux appropriés pour l'appliquer;
4) mobiliser les énergies spirituelles des pays à aider et favoriser la mise en valeur du contenu religieux des profondes traditions familiales de ces pays;
5) leur apporter la lumière, la beauté, la joie du mariage chrétien ou la recherche et la splendeur de la chasteté;
6) s'appuyer sur la santé morale fondamentale des populations autochtones;
7) donner surtout le témoignage d'une vie chrétienne cohérente et limpide.

Le monde catholique célèbre les 3, 4 et 5 novembre le 80e anniversaire de naissance de S. S. le pape Jean XXIII. L'illustre pontife est né le 25 novembre près d'un petit village de la Lombardie et a été baptisé le même jour. Il a été couronné pape le 4 novembre 1958. Le triduum de fêtes aura comme fruit un bouquet spirituel et un bon destiné à la construction d'édifices religieux.

☆ ☆ ☆

Un pape extraordinaire

Le fait d'avoir convoqué un concile général suffirait pour donner un éclat spécial au pontificat de Jean XXIII. L'histoire lui reconnaitra sans doute un autre titre, celui d'avoir acquis une immense popularité en très peu de temps. Dès son élection, un pape moderne devient la cible de tous les moyens de diffusion et, ensuite, l'attention des chercheurs de nouvelles se porte ailleurs. Jean XXIII a réussi sans effort à gagner la confiance des nouvellistes et à alimenter leur curiosité, de sorte que la sympathie des masses lui est acquise.

Les raisons de cette attitude sont évidentes. En premier lieu, Jean XXIII s'occupe de façon spéciale des publicistes, dont il affirme en même temps, et souvent, l'influence et la responsabilité énormes. Il a appris dans le service diplomatique l'importance de la prudence, mais aussi le poids de l'opinion publique dans un monde démocratique. Par son exemple sur ce point, il modifie profondément des coutumes ecclésiastiques qui datent des temps féodaux. Cependant, il a réussi à projeter une image vivante et attrayante, parce qu'il est vivant et attrayant. Son sourire, ses gestes, ses activités inattendues, sa préférence pour la compagnie de ses semblables, ses humbles origines, son humanisme vécu, et surtout son dynamisme à l'épreuve des années en font un Pontife à la portée des gens.

Il y aura donc à l'occasion des fêtes qui marqueront le quatre-vingtième anniversaire de naissance du Souverain Pontife, un mouvement populaire de prières, de dons et de souhaits. Mais ce ne sera pas un hommage purement personnel. Car la personne du pape actuel est entourée de vénération, parce qu'on la voit contre un fond qui s'appelle "Vicaire du Christ". Le titulaire de ce poste, le plus onéreux du monde, mérite toujours l'appui de ses "brebis" dont il est en quelque sorte le "berger" qui donne sa vie, parfois martyr du sang, toujours martyr du devoir. La Providence veut bien cependant, de temps en temps, rendre plus facile et plus joyeuse la soumission filiale des fidèles. Reconnaissant en Jean XXIII cette délicatesse de la part de Dieu, le monde catholique répondra par une générosité et une loyauté particulières.

Radio Canada a servi de trait d'union entre les deux groupes ethniques

MONTREAL — L'énorme effort accompli jusqu'ici par la Société Radio-Canada "a servi de trait d'union entre les deux groupes ethniques qui composent notre pays et a cherché, sans porter atteinte à l'intégrité de l'un et de l'autre, les fondations d'une identité nationale".

C'est ce qu'a déclaré M. Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada, qui adressait la parole au déjeuner-causerie hebdomadaire du club St-Laurent-Kiwanis, à l'hôtel Ritz-Carlton.

Soulignant le 25e anniversaire de la sanction royale à la loi créant la Société Radio-Canada, M. Ouimet a dit qu'il était fier que la distance ne soit pas grande entre les réalisations de la Société et le mandat qui lui a été confié par le Parlement.

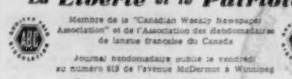
Le conférencier a déclaré que Radio-Canada n'a cessé d'attribuer la plus grande importance à l'impartialité afin de servir et de respecter le public.

Public libre

"Radio-Canada sert en adulte un public libre de manifester ses préférences", de dire M. Ouimet, et tient plus que jamais au principe d'objectivité "chaque fois qu'on traite sur les ondes d'une question litigieuse". Radio-Canada "est libre de toute influence et entend le demeurer", a-t-il ajouté.

Il a mis en garde contre le slogan "Donner aux gens ce qu'ils veulent", voyant "un ferment d'avilissement" dans son application. Il a rappelé que toutes les émissions, en définitive, s'adressant à des minorités, même s'il s'agit de minorités de l'ordre du million d'individus, et qu'on ne saurait invoquer le goût du plus grand nombre pour bannir certains types d'émissions moins populaires que d'autres: 50,000 personnes constituent un petit auditoire, mais un auditoire qui vaut bien la peine qu'on prépare pour lui des émissions qui répondent à un besoin".

Enfin le conférencier a exprimé sa satisfaction de l'oeuvre effectuée par Radio-Canada jusqu'à présent, de la stimulation apportée aux activités culturelles du fait que la société a eu recours aux services d'un grand nombre d'artistes et d'intellectuels qui, sans elle, n'auraient pu vivre de leur métier. Il a dit qu'à son avis la "performance générale" de Radio-Canada, est dans l'ensemble, supérieure à toute autre.


La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Redaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00
(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)
S.V.P., adressez vos abonnements à:
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



L'élan d'un quart de siècle

2 réseaux de télévision
3 chaînes nationales de radio
1 chaîne bilingue FM
1 service international

pour informer et divertir tous les Canadiens

25e anniversaire

de
RADIO-CANADA



Bâtir sur l'épargne, c'est bâtir l'avenir



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE
Plus de 1260 succursales pour vous servir

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

L'école nouvelle

Ceux qui ont pris la peine d'observer les progrès sur le chantier se sont rendus compte que les travaux avancent graduellement. Le travail le plus lent est maintenant terminé, et les progrès seront de plus en plus visibles d'ici la terminaison du contrat.

Déjeuner-communion

Comme nous l'annonçions dernièrement, le Club du Sacré-Coeur a repris la belle coutume de la communion mensuelle en groupe. Dimanche prochain, cette communion mensuelle sera suivie d'un déjeuner. Tous les paroissiens, membres ou non du Club du Sacré-Coeur, sont cordialement invités à se joindre au groupe et ainsi faire connaissance avec leurs co-paroissiens.

Officiers du Club du Sacré-Coeur

Une erreur s'est glissée dans notre dernière chronique, nous annonçions que Mlle Flora Gareau était la secrétaire du Club et que Mlle Isabelle Coutu en était la trésorière. Il aurait été plus exact d'intervertir les rôles, car la première est trésorière et la seconde est secrétaire.

Le Club

D'importantes améliorations ont été effectuées dans les salles du Club dernièrement. Pour permettre l'exécution des travaux, les portes sont restées fermées pendant quelques jours, mais depuis mardi dernier, les activités ont recommencé. Les allées de quilles ont été rénovées, et d'autres améliorations ont été faites. Allez voir ces améliorations et, pendant que vous y êtes, devenez membre en payant la modique cotisation exigée.

Les cinq quilles

Voici les résultats de la ligue en date du 28 octobre:

Lajoie	67	points
Smith	66	
Scrubs	63	
Courchaine	49½	
Revenants	48	
Gamache	48	
Brazeau	42	
Catins	36½	

Le plus haut score individuel pour une partie: Jacques LaFlèche, 252.

Le plus haut score individuel pour trois parties: Jacques LaFlèche, 701.

Le plus haut score par équipe pour une partie: Lepage, 1126.

Le plus haut score par équipe pour trois parties: Lepage, 3235.

La Caisse Populaire

Elle fonctionne toujours et elle est prête à transiger des affaires avec n'importe quel sociétaire honnête et fiable. Il faut toujours se rappeler que la Caisse prête l'argent des autres et que l'argent prêté doit être remboursé tel que convenu.

Baptême

Brenda Jean, fille d'Albert-Joseph Duseigne et de Shirley Mary Dunn, de 810, rue Garwood. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Duseigne.

EPHEMERIDES

Novembre 1905: Maintenant que la nouvelle école du Sacré-Coeur est ouverte, il est intéressant de noter que les réunions paroissiales font la navette entre la salle Ste-Marie et la nouvelle école. Ainsi, le 5 novembre, la réunion des membres du nouveau Cercle du Sacré-Coeur se tenait à la salle Ste-Marie. C'était la même chose pour la pratique du choeur de chant, le 12 novembre, et la réunion de la Société St-Jean-Baptiste, le même jour; mais dès le 19 novembre, les officiers du Cercle du Sacré-Coeur se réunissent à l'école du Sacré-Coeur, et le 26 novembre, c'est au tour de la Société St-Jean-Baptiste de tenir son assemblée dans la nouvelle école.

Il y a 50 ans (1911): Du haut de la chaire (il n'y avait pas encore de **La Liberté et le Patriote** en ce temps-là), le R. P. Curé proclamait les noms des élèves qui s'étaient distingués à l'école. Le dimanche 5 novembre, le R. P. Portelance, O.M.I., rendait publics les noms suivants. Les premiers aux examens de catéchisme: Colombe Gosselin, Louis Como, Aimé L'Heureux, Rosa St-Pierre. Application: Rosa St-Pierre, Félix Demontigny. Assiduité: Anna St-Pierre, Renée Castéla. Excellence: Jeannette Robert. Le prix offert à cette dernière était une robe présentée par Mme Alfred Messier, de 634½, avenue Logan.

O. ZECOUTES.

M. Norbert Casteret, explorateur-spéléologue et préhistorien de France, sera le conférencier invité lors de la réunion de l'Alliance Française du Manitoba, à Winnipeg, le mercredi 8 novembre prochain. Né le 19 août 1897 et père de cinq enfants qui explorent avec lui, il a découvert, exploré et étudié plus d'un millier de cavernes, abimes et rivières souterraines dans les Pyrénées et dans l'Atlas. Par ses découvertes, ses écrits, ses conférences, il a suscité d'innombrables vocations de spéléologues. Chevalier de la Légion d'Honneur au titre d'explorateur souterrain, il est aussi décoré de la Croix de Guerre et de la Croix du Combattant volontaire, titulaire de la Grande Médaille d'or de l'Académie des Sports et de la Médaille d'or de l'Education Physique, et plusieurs fois lauréat de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences.

La conférence de M. Casteret, conférencier officiel de l'Alliance Française, aura pour titre: "Dans les glaces souterraines les plus élevées du globe" et sera illustrée grâce à des diapositives. La réunion se tiendra au Business & Professional Womens' Club, 3 Evergreen Place, Roslyn Road, à Winnipeg, le 8 novembre, à 8 h. 30 p.m. Un goût sera servi dans les salons du club (25c).

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

En nous rendant à l'assemblée du 26 octobre dernier, nous jetions un regard de curiosité vers l'emplacement de la nouvelle école du Sacré-Coeur. De loin, déjà, l'on peut apercevoir au dessus des hautes clotûres de sûreté, l'esquisse des gros et longs murs. Les Chevaliers de Provencher ont un intérêt tout particulier au parachèvement du grand édifice. Si nous sommes à l'étroit pour le moment, l'on nous a promis pour le futur quelque chose de beaucoup plus spacieux.

A nos deux assemblées régulières d'octobre, un assistant de plus et la salle débordait. Et tout cela fait bien plaisir au Grand Chevalier, le frère J.-R. Doiron, ainsi qu'aux autres officiers.

Rapport fut fait par les frères Gagnon et Latourelle de la distribution des livrets de la grande loterie. La vente se fait rapidement et pour cause, car il y a prix spéciaux, cette année, pour ceux qui écoulent leur marchandise le plus tôt. Faites rapport au moins pour l'assemblée du 23 novembre.

L'on nous apprend que le frère A. Blain, hospitalisé pour un temps, est en pleine convalescence. Félicitations.

Le tirage d'assistance favorisa le frère Adélard Fillion. Malheureusement pour lui, il était à ce moment à St-Jean-Baptiste. Il prend de la valeur, ce prix! Vous serez peut-être le gagnant à l'assemblée du 9 novembre prochain. A vous d'y venir, donc.

Notre estimé chapelain, le R. P. R. Bédard, O.M.I., grand voyageur, de retour d'un émouvant voyage au pays de l'Evangéline, nous parla d'abondance de ce beau pays peuplé de patriotes à tout crin. Etant devenu, il y a deux ans en Louisiane, Acadien honoraire, il lui fallait bien s'y rendre pour en savoir davantage. Et s'il a vu beaucoup de poissons, il a constaté qu'aujourd'hui, grâce au mouvement coopératif, les Acadiens savent en retirer profit. Il n'en fut pas toujours ainsi, hélas. Mais ils ont le temps en leur faveur et leur importance croit de jour en jour. Les Acadiens n'ont rien oublié de leur histoire et constituent un bastion pour le parler français au Canada.

La remarque suivante est la mienne et non celle du Père Bédard: "Nos frères séparatistes du Québec, que nous avons vus et entendus récemment à la télévision, feraient bien de se rendre en Acadie. Ils y verraient l'intéressante "République de Madawaska". C'est un sujet amusant pour les Acadiens, tandis que nos séparatistes du Québec se prennent bien au sérieux, sans s'inquiéter de leurs frères en dehors de leurs frontières."

Bref, conférence bien appréciée suivie d'un bon goûter. Espérons que notre chapelain revienne à la charge . . . avant son prochain voyage.

BISTOURI.

Au poste CBWFT

SAMEDI 4 NOVEMBRE

2.00—Fon Fon
3.00—Cou Cou
3.30—Domino
4.30—Concert des Nations unies
5.30—Les uns, les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
6.45—Comment dites-vous?
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les Apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Long Métrage: "Sang Viennois"
10.00—Le Club des autographes
10.30—Long Métrage: "Fièvre"

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres Vivantes
3.30—Long Métrage: "Une femme cherche son destin"
5.00—La Bonne Nouvelle
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Sherlock Holmes
10.30—L'Evénement
11.00—Présence de l'art
11.30—Conférence

LUNDI 6 NOVEMBRE

4.00—Revue de la maison
4.30—Une étoile m'a dit
5.00—CF-RCK
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Cette semaine
8.00—Les Belles histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc Enquête
9.30—Echos du cinéma
10.00—Un, deux, trois . . . rideau!
10.30—Long Métrage: "Le rêve blanc"

MARDI 7 NOVEMBRE

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La Marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '61
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Dans ma rue
9.30—Mesures d'urgence
10.00—Premier plan
10.30—Sous le signe du lion
11.00—Défi au danger
11.30—Les couche-tard

MERCREDI 8 NOVEMBRE

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination: danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "L'apôtre du désert"

JEUDI 9 NOVEMBRE

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—L'Heure du Concert
11.15—Long Métrage: "Le comte Max"

VENDREDI 10 NOVEMBRE

4.00—Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'écran des jeunes
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec . . .
7.30—L'Art et son secret
8.00—Insolences d'une caméra
8.30—L'Elan d'un quart de siècle
9.00—Cinéma International: "La pendule à Salomon"
10.30—Cinéma: "L'homme aux gants gris"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

L'art et son secret

Le réseau français de télévision de Radio-Canada a de nouveau inscrit cette année, à son horaire du vendredi soir à 7 h. 30, "L'art et son secret", série de conférences de René Huyghe, de l'Académie française et professeur au Collège de France.

Concert des Nations unies

Cette année encore, l'Organisation des Nations unies présentait, le 24 octobre dernier, un concert diffusé à travers le monde pour célébrer l'anniversaire de sa fondation.

Des parties du "Concert des Nations unies" seront transmises au réseau français de télévision, le samedi 4 novembre, de 4 h. 30 à 5 h. 30 p.m.

Le Dr Henri Vallois à "Premier plan"

Depuis toujours, l'homme s'interroge sur ses origines et son évolution. Quel est l'âge de l'homme? A quel moment est apparue l'intelligence chez les primates? Quand naquit la parole? L'écriture? Comment se fit la formation des races?

Lors d'une entrevue qu'il accorde à Wilfrid Lemoine, pour l'émission "Premier plan", le Dr Henri Vallois, directeur de l'Institut de paléontologie humaine de Paris, répond à ces questions et à plusieurs autres concernant l'évolution de l'homme.

Cette entrevue, filmée au bureau du docteur Vallois, à Paris, par Erik Durschmied, sera présentée à l'émission "Premier plan", au réseau français de télévision de Radio-Canada, le mardi 7 novembre, à 10 h. p.m.

Carmen

L'opéra "Carmen" de Georges Bizet sera à l'affiche de l'Heure du Concert, dans le cadre des grands spectacles du jeudi 9 novembre, à 9 h. p.m.

Belen Amparan, du Metropolitan Opera de New York, chantera le rôle-titre. Louis Roney sera Don José et Frank Guarrera, Escamillo.

Les mélomanes jouiront sans aucun doute de cette production canadienne de l'opéra bien connu de Bizet.

Prière de remarquer qu'à cette occasion, vu la longueur du spectacle, le long métrage du jeudi 9 novembre sera reporté à 11 h. 15 p.m.

Le monde du sport

Les Blue Bombers remporteront une autre fois le championnat de l'Ouest!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On est toujours heureux de pouvoir dire: je l'avais prédit. Même quand c'est un malheur! L'homme aime s'octroyer des pouvoirs qu'il n'a pas et celui de la prédiction étant le plus recherché, les devins professionnels et amateurs abondent depuis la création du monde. Il ne fallait pas être un très grand devin pour prédire que Winnipeg remporterait le championnat de l'Ouest, mais le début chancelant de l'équipe a permis aux sempiternels sceptiques de croire, une fois de plus, que les "experts" allaient s'embourber. Il n'en fut rien, et les Bombardiers attendent maintenant l'occasion de venger leur échec de l'an dernier dans les séries finales. Winnipeg, à notre avis, devrait remporter tous les honneurs dans l'Ouest et affronter les vainqueurs de l'Est dans un match qui, à un mois de distance, soulève déjà un très grand enthousiasme.

Dans l'Est du pays, les "experts" ont été beaucoup moins chanceux. Les Tigres de Hamilton qui avaient terminé au dernier rang la saison dernière sont sortis de leur tanière pour tout renverser sur leur passage et se mériter un quatrième championnat en cinq saisons. Chose surprenante, les Tigres ne sont pas le choix unanime des parieurs pour remporter les honneurs des séries post-saison. On semble croire que les imprévisibles Rough Riders d'Ottawa sont capables de tout bousculer sur leur passage, une fois de plus, et de se mériter le droit de passer en finale. Les Riders ont remporté plus de victoires sur les Tigres que ces derniers n'en ont remporté sur les Riders, mais les champions de l'an dernier ont affiché une tenue si erratique depuis un mois qu'on se demande si ce n'est pas la fin de tout pour le club de la capitale nationale. Nous croyons à une finale Hamilton-Winnipeg! Ces deux équipes ont des comptes à régler depuis quelques saisons et un match pour la coupe Grey entre ces deux clans devrait fournir de l'action comme on en a rarement vu au football canadien.

Découvertes!

Le monde de la boxe professionnelle, chassé de plusieurs états américains à la suite de scandales plus odieux les uns que les autres, vient de découvrir le Canada une fois de plus. On avait déjà tâté le terrain il y a quelques années en opposant James J. Parker à Archie Moore, et on retourne à Toronto avec Tom McNeely contre Floyd Patterson. De l'avis de ceux qui connaissent ce sport, Patterson devrait l'emporter facilement. Son adversaire n'est même pas classé parmi les dix meilleurs hommes de sa classe. Mais il se passe des choses tellement surprenantes dans le monde de la boxe qu'on peut s'attendre à tout, surtout à Toronto. Bien des gens affirment que McNeely a des chances de vaincre Patterson parce que le champion est vulnérable, ses adversaires précédent l'ayant amplement prouvé, à commencer par Pete Radamacher! Pour rendre le menu plus intéressant, on fera sortir d'exile le "gros méchant loup" du pugilat, ce pauvre Sonny Liston, sans doute le prochain champion du monde, s'il parvient à établir les relations qu'il faut.

Puis, quelques heures après ces deux "combats", on assistera à une vraie bagarre cette fois. Archie Moore ira à Montréal tenter de vaincre Robert Cléroux. Ce sera un match intéressant parce que ni Moore, ni Cléroux, il va sans dire, ne font partie du "circuit organisé". Archie n'a pas de clique, il se bat là où il y a de l'argent, et il sera sans doute le favori pour triompher d'un adversaire encore jeune qui a beaucoup de choses à apprendre. Remarquons que c'est Moore qui est allé à la recherche de ce combat. C'est donc qu'il ne craint pas Cléroux et qu'il se présentera dans l'arène au meilleur de sa condition physique. Celui qui remportera la victoire devra, s'il veut obtenir un match pour le titre, s'inscrire dans "le circuit", le cercle vicieux étant le plus fort à l'heure actuelle.

Qu'arrivera-t-il?

On se demande ce qui arrivera lorsque Jean Béliveau et Dickie Moore reviendront au jeu pour les Canadiens? Le cas de Moore n'est pas encore réglé et on dit en certains milieux qu'il ne retournera pas au jeu cette année, ce qui serait certainement une tragédie pour cet excellent athlète. Béliveau, de son côté, n'est pas pressé. Il souffre d'une blessure douloureuse qui exige du repos et, comme ses camarades vont bien, il ne sent pas la nécessité de revenir rapidement au jeu. Le Gros Bill a même dit en riant qu'il se demande s'il y aura une place pour lui au sein de l'équipe si ses copains continuent à jouer aussi bien. Si Toe Blake est mal pris, il pourrait toujours faire jouer Béliveau à la ligne bleue. Le Gros Jean est solide et il frappe durement quand il le faut. Il peut porter la rondelle à une allure rapide, sait organiser des jeux. On voit ici l'effet que sa présence sur la glace pourrait avoir sur l'adversaire. Les Canadiens joueraient continuellement avec quatre joueurs d'attaque, quand le Gros Bill serait là.

Il s'agit bien entendu d'une plaisanterie. Béliveau reprendra sa place et Geoffrion retrouvera en même temps le fond des filets. Bernard joue actuellement son meilleur hockey et s'il compte moins souvent, c'est qu'il aide continuellement ses compagnons de ligne et joue un jeu défensif de première valeur. C'est du reste cette attitude des joueurs d'avant du Tricolore qui a aidé si grandement l'équipe cette saison. On veut compter des buts, mais on retourne en arrière avec une rapidité accrue, déjouant ainsi les calculs des adversaires. Reconnaissons que la présence de Fontinato a donné du cran aux joueurs du Canadien qui savent maintenant qu'en cas de trouble ils peuvent compter sur Louis. Ce dernier n'est pas un Harvey, défensivement, mais il est animé d'une telle bonne volonté qu'il insuffle à l'équipe un dynamisme nouveau qui, jusqu'ici, a permis aux Canadiens de se maintenir en tête de la ligue.



Associés Architectes et Ingénieurs

222 rue Osborne Nord Winnipeg
Green Blankstein Russell Associés
Bureaux Winnipeg Brandon Ottawa
Bureaux affiliés Regina et Edmonton

R. J. Stanners
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Téléphone: CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
James Shaen Ltd.
M. N. Lecker OPTOMETRISTE
2e étage, édifice Hurtig
264 avenue Portage
Tél.: WHitehall 3-6628

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Téléphones: Bur.: CHapel 7-3591
Rés.: CEdar 3-2574
Dr H.-R. Du Charme
CHIROPRATICIEN
414, rue Taché St-Boniface, Man.
En face de l'hôpital

Dr A.-E. Bourgeois
DENTISTE
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-4548

Dr André-S. Lachance
DENTISTE
Chambre 3, 113, rue Marion
Téléphone: CHapel 7-1726

Dr Edouard-G. Jarjour
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone: CEdar 3-2111

Dr A.-C. Laurin
DENTISTE
Téléphone: CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr P.-E. LaFlèche
DENTISTE
709, rue Sherbrook Winnipeg
Téléphone: SPruce 5-5446

Dr J.-O. Joyal
DENTISTE
Téléphone: WHitehall 3-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr JACOB
DENTISTE
et associés
Leurs nouveaux Bureaux
sont situés au-dessus du
MAGASIN METROPOLITAN
Angle Portage et Carlton
Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 2-8531

Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon
AVOCATS et NOTAIRES
Chambre 4
Edifice Banque Canadienne Nationale
431, rue Main Winnipeg, Man.
TELEPHONE: WHitehall 2-3135

Louis-P. Roy
AVOCAT et NOTAIRE
147, ave Provencher St-Boniface
TELEPHONE: CHapel 7-3172

Clifford W. Brock
C.R., M.A., LL.B.
AVOCAT - PROCUREUR
Avocat de la ville de St-Boniface
Aviseur légal pour le "Trade and Labor Council" de Winnipeg
550, édifice Somerset, Winnipeg
TELEPHONE: WHitehall 3-0626
138, avenue Provencher St-Boniface

Robert Trudel
AVOCAT et NOTAIRE
de l'étude
MORKIN HAYES & TRUDEL
3e étage Imperial House
379, Broadway, Winnipeg 1, Man.
TELEPHONE: WHitehall 2-7538

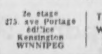
Joseph-N. Landry, B.A.
Avocat, Avoué et Notaire
302, édifice McIntyre
416, rue Main Winnipeg
Téléphones: Bur.: WHitehall 2-7125
Rés.: GLobe 3-6338

Maurice Arpin, C.R.
AVOCAT et NOTAIRE
De l'étude, ARPIN, RICH, HOUSTON et KARLICKI
207 édifice Confederation
457, rue Main, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 2-6516

Marcoux, Dureault et Bétournay
AVOCATS et NOTAIRES
702, édifice Great Western
356, rue Main, Winnipeg
TELEPHONE: WHitehall 2-0038
Tous les mardis après-midi à St-Pierre
Téléphone: St-Pierre 143
Membre associé:
G. MAURICE GELLEY
Téléphone: WHitehall 2-4803

R.-C. CHAMPAGNE
Avocat-notaire, de l'étude
MacInnes, Burbidge & Cie
333 rue Main Winnipeg
à STE-ANNE tous les MARDIS
de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Téléphone: GA 2-5293
SALLE MUNICIPALE

Roger-A. Sénécal
B.A. C.P.A.
Certified Public Accountant
Comptable Public Attitré
21, Halliday Bay, Windsor Park
ALpine 3-4703 St-Boniface



Optométristes
Examen de la vue
Lunettes ajustées
2e étage
475 ave Portage
édifice Kensington
WINNIPEG
Téléphone WHitehall 2-2496



E.-J. GABOURY ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES ENSEMBLIERS
8-431 RUE MAIN TÉLÉPHONE WH 2-3070 WINNIPEG 2, MAN

La Western Savings and Loan Association
*
Bureau-chef
WINNIPEG

Editorial

Gestes francophiles

Devant l'Assemblée générale des Nations unies, l'autre jour, un représentant du Canada qui porte le beau nom "Tremblay" a présenté un rapport officiel en anglais. Les journaux qui ont signalé cette anomalie ont reçu l'explication suivante: la délégation ne dispose pas d'un service de traduction assez expéditif. Ce qui semblerait indiquer que le bilinguisme canadien s'interprète dans certains milieux en ce sens: anglais, et anglais traduit en français. L'hon. John Diefenbaker ayant donné naissance à une phrase en japonais lors de sa visite là-bas, il se peut que le service de traduction du ministère soit plus expéditif en langues orientales. A moins que M. Diefenbaker ait parlé français et qu'on a compris japonais.

Tout n'est pas nuage cependant, au niveau des ministères fédéraux. Nous recevons chaque semaine une pleine page de notes agricoles avec flans, travail très bien fait, de la division de l'information du Ministère de l'Agriculture du Canada. Ce service a le double avantage de fournir des renseignements à date à nos agriculteurs et de le faire en bon français. Le ministère des pêcheries a soin aussi de faire parvenir ses brochures en français, moyennant son service de renseignements et de la consommation.

Deux autres ministères qui nous favorisent de matière publicitaire volumineuse se montrent de plus en plus conscients de nos lecteurs français. Nous venons de recevoir par exemple une brochure illustrée de 24 pages, portant comme titre "Les Graines Oléagineuses du Canada", une réalisation de la division de rédaction et de montage des publications du Ministère du Commerce. Ce ministère a soin de faire accompagner ses communiqués anglais d'un résumé substantiel en français, ce qui est très utile aux rédacteurs débordés de copie.

Ce ministère est d'ailleurs polylingue, car il vient d'éditer pour une exposition en Allemagne une brochure portant le titre "Guten Appetit, mit qualitats waren aus Kanada". Cette brochure, autorisée par "von Roger Duhamel, direktor der Kgl. Kanadischen Staatsdruckerei", fait écho d'ailleurs aux brochures de l'Allemagne fédérale intitulées "Bulletins d'Informations sur l'exportation allemande de produits alimentaires". Si tous les ministres d'Ottawa considéraient les Canadiens de langue française comme des consommateurs de produits du Canada, la question de l'usage du français serait vite réglée! Dans cette ligne de pensées, remarquons les brochures bilingues qui ont été éditées par le ministère du nord pour la conférence sur les ressources nationales du Canada.

Le ministère de la défense s'améliore toujours. Ainsi la revue "Roundel" de l'Aviation Royale Canadienne n'est publiée qu'en anglais, mais on a soin d'y insérer le billet suivant: "Nous regrettons que cette revue ne soit publiée qu'en anglais. Nous espérons néanmoins qu'elle trouvera place dans vos dossiers et qu'elle vous donnera une bonne documentation de fond sur la RCAF". Au moins c'est une mèche qui fume encore. M. Duhamel tient quand même à y apposer sa griffe avec son titre dans les deux langues, et les directives aux postiers sont bilingues: "En cas de non-livraison, retourner à . . ." Les trois services de la défense nous favorisent souvent aussi de flans, la plupart du temps avec bas de vignette bilingue.

Malheureusement les services de publicité des autres ministères semblent ignorer notre existence, à l'exception du département de Santé et de Bien-être, impeccablement et abondamment bilingue.

Sur le plan national non-gouvernemental il y a du progrès. La Ligue de la Santé, avec bureau-chef à Toronto, est depuis longtemps un modèle de bilinguisme, non seulement par ses gestes, mais aussi par ses opinions éditoriales. Nous avons devant nous par exemple deux affiches, genre banderolles, en marge de la semaine nationale d'immunisation, feuille blanche en anglais, feuille jaune en français. (Ainsi l'on remarque [illegible]ue le "Tétanos" s'écrit avec un "u" en anglais.) La Con[illegible]ence canadienne sur l'Education, l'Association de la sé[illegible] routière, le Conseil canadien du Bien-être, l'Associatio[illegible] la prévention des Incendies, l'Association contre la [illegible]ophie musculaire et plusieurs organisations du genr[illegible]aignent pas l'effort d'une publicité bilingue. Elles [illegible] en ceci la politique toujours exemplaire des banq[illegible] nous font parvenir leurs lettres mensuelles en fra[illegible] Banque Canadienne Nationale, la Banque Royale, la [illegible]e de Montréal.

[illegible]es deux partis politiques traditionnels sont maintenant [illegible] organisés sur ce point, quoique récemment le secteur libéral a emporté une petite victoire publicitaire avec une brochure en français sous l'en-tête, "Le Droit à la Justice". Le publiciste conservateur, Marcel Brouillard, saura riposter en temps et lieu, sans doute.

Avant de quitter ce sujet, mentionnons les services français du Royaume-Uni, de l'Allemagne fédérale, de la Hollande et du Consulat général d'Israël à Montréal et, naturellement, du Consulat de France, si réguliers et si bien faits.

Comme dessert, signalons particulièrement les services d'information de Radio-Canada. C'est le cas de dire que la surabondance de cette source aide à croire que la parcimonie qui persiste ailleurs sera un jour corrigée.

La radio de langue française à Toronto

Un poste de radio de langue française à Toronto? Rêve mirifique ou possibilité technique réelle?

Les présidents de deux postes radiophoniques viennent de s'associer dans le but de créer un poste privé à Toronto. Me Raymond Crépault, de CJMS (Montréal), et M. Conrad Lavigne, de CFCL (Timmins), s'adresseront sous peu au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, auquel Bureau ils demanderont le droit d'utilisation de la fréquence 860 présentement exploitée à Toronto par Radio-Canada. Fort bien!

Mais Radio-Canada va-t-elle délaisser cette fréquence? Le hic est là. Il est exact de dire que la CBC envisage depuis quelque temps déjà une fusion de ses deux réseaux de langue anglaise (à partir de Toronto), disposition qui ferait disparaître le réseau "Dominion", auquel est relié précisément le poste CJBC que MM. Crépault et Lavigne désirent ou acheter ou louer. En outre, il est connu que Radio-Canada a reçu, reçoit encore et verra se multiplier les requêtes pour l'établissement d'un service français à Toronto. Les requêtes émanent de petits groupements, cela est compréhensible; la pression par ailleurs est assez vive de la part d'un groupe d'étudiants (en langues dont le français) de l'Université de Toronto. A signaler que le réseau FM bilingue de Radio-Canada dessert la Ville-Reine et la région depuis dix-huit mois.

Cela exposé, le noeud du problème apparaît clairement. Ou Radio-Canada, une fois la fusion de ses deux réseaux anglais approuvée par le BGR, transforme le CJBC en poste d'expression française ou Radio-Canada accepte de le vendre ou d'en louer les installations à une entreprise privée. Nous croyons savoir que Radio-Canada n'a jamais abandonné — au contraire, elle y croit, nous dit-on, avec plus de vigueur que jamais — son projet d'établir un service français à Toronto. Dans tel cas, il faut se demander si MM. Crépault et Lavigne ne sont pas trop optimistes! Qu'importe. Si leur démarche allait précipiter une décision — la bonne — de la part des gouverneurs, ils auraient droit à l'admiration de tous ceux qui défendent la langue française.

Roger CHAMPOUX,
(La Presse)

Les anglicans australiens appuient l'encyclique

MELBOURNE — Le Synode du diocèse anglican de Melbourne a adopté à l'unanimité une motion qui "approuve dans ses grandes lignes l'enseignement social" de l'encyclique "Mater et Magistra" et qui recommande aux anglicans d'en faire l'étude comparative avec le rapport de la Conférence de Lambeth de 1958.

En présentant la motion, le pasteur J. P. Stevenson, vicaire de North Balwyn (Melbourne), a déclaré: "L'âge de la foi, l'âge de la raison et l'âge de l'élégance sont passés; nous vivons à l'âge des barbelés.

"J'espère qu'en adoptant cette motion et quelques autres, le Synode déclarera carrément que le temps du confortable ghetto du non-engagement anglican est révolu et que tous les sujets dont traite cette importante encyclique sociale sont l'affaire de l'Eglise et de ses membres."

Billet du vendredi

De Lucien Rainier, prêtre et poëte

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Quand Lucien Rainier mourut en 1956, seuls ses intimes — et ils n'étaient pas nombreux — se rendirent compte de la perte subie au Canada français. Car il était l'un de nos poètes les plus vrais, un de ceux pour qui la pensée, l'idée, la prosodie, l'image non tarabiscotée, la propriété des termes, et aussi le bon sens, comptaient en premier lieu. Il avait 78 ans, quand il quitta ce monde où il n'essaya point de briller. Il était aussi inconnu que méconnu, la plupart de ses amis étant morts, qui l'appréciaient. Il est peut-être significatif que deux articles seulement signalèrent sa disparition: l'un dû à Paul Wyczynski, dans la **Revue de l'Université d'Ottawa**, décembre 1956, l'autre du soussigné, paru au **Courrier de Saint-Hyacinthe** le 6 avril 1956 et reproduit dans quelques journaux, dont le **Droit** d'Ottawa, en date du 9 avril.

Rien dans les autres publications, sinon une notice nécrologique. Il n'existait plus depuis longtemps, il n'avait jamais existé. Il est vrai que c'était sa faute, dans une large mesure. Il était modeste et ne se souciait pas de publicité. Il écrivit peu ou publia peu. Il était prêtre, comme en France Louis Le Cardonnel, et il fallait être dans les secrets pour deviner sous la soutane le coeur vibrant du poète. Il occupa plusieurs postes au cours de sa carrière, mais il fut surtout aumônier chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à leur pensionnat d'Outremont et à leur maison-mère d'Hochelaga, pendant trente-cinq ans.

* * *

J'ai souvenance d'avoir dîné chez lui à Hochelaga, en compagnie d'Alfred Desrochers et de la violoniste Annette Doré, il y a plus de trente ans. Desrochers était dans sa jeune gloire de poète échevelé, non encore barbu, et Mlle Doré, fille de Victor, alors président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, parlait musique avec une émotion contagieuse.

Musique et poésie furent du menu plus que la chère, qui était fine. Car l'abbé Joseph Melançon, dit Lucien Rainier, était dans les moindres choses un délicat et un artiste. Il avait un culte pour Claudel, dont les oeuvres étaient à portée de sa main, et qu'il commentait avec autant de science que d'intuition. Il savait goûter ses stances, les critiquer aussi, leur préférant ses alexandrins selon la formule classique, et c'est avec un air de triomphe, pour l'auteur comme pour lui-même, qu'il lisait, les scandant comme il le faut, les incomparables poèmes de **Corona benignitatis anni Dei**.

Comme Desrochers qui l'écoutait, Lucien Rainier ne jurait que par cette stricte prosodie qui avait suffi à la gloire de Jean Racine, de Hugo et de Baudelaire, de Verlaine, de tant d'autres. Il ne niait pas le mouvement de l'ample stance claudélienne, héritée de l'Américain Walt Whitman, mais il respectait lui-même le mètre, les lois de l'hémistiche, la césure, et il y avait en lui le respect, la vénération de la rime, sans laquelle le vers n'est rien. Il fut sa vie durant un poète de tradition classique, et il eût été impossible de se le représenter autrement.

* * *

L'abbé Melançon paraît avoir passé par une crise morale, avant d'entrer dans les ordres. Dès 1897, il rappelle dans son **Journal** que le monde le "tirait par son manteau de chair", et il mentionne dans un poème:

Le tardif abandon d'un coeur
longtemps revêche.

Après avoir songé à revêtir la robe blanche des Dominicains, il entre chez les Jésuites en septembre 1897, mais il les quitte deux mois plus tard pour le grand séminaire, reçoit l'onction sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr Paul Bruchési, le 22 décembre 1902. Dès lors, il sera prêtre et poète, les fonctions de l'un n'interdisant pas les effusions de l'autre. Il fut dans sa jeunesse l'un des fidèles de l'Ecole Littéraire de Montréal, où il se lia d'amitié avec Nelligan, Albert Lozeau, Charles Gill, Gonzales Désaulniers, pour ne nommer que ceux-là.

La plupart moururent avant lui, les uns en la fleur de leur jeunesse, d'autres sombrèrent comme Nelligan, et il ne s'en consola point. Il vécut de leur souvenir et du passé perdu, comme en font foi les pages de son **Journal**. Il travaillait longtemps ses vers, ne se décidait jamais à les réunir en recueil, les reprenant en d'infinies variantes. En 1929, à cinquante ans, il disait vouloir publier un livre de poèmes avant de mourir, ajoutant qu'il était loin d'être prêt à affronter le public. Il se décida pourtant, deux ans plus tard, à donner à l'impression **Avec ma vie**, où on le trouve en entier.

C'est un des ouvrages les mieux venus de notre poésie, tiré à mille exemplaires, rarissimes aujourd'hui.

L'ILLETTRE



Une promenade sur les quais des villages acadiens permet d'assister à la réparation des chaluts, filets de pêche en forme de poche que l'on traine au fond de la mer. Ils sont si grands qu'en un seul coup on peut capter jusqu'à 15,000 morues. Les 153 poissons de la pêche miraculeuse racontée dans le saint Evangile ne pourraient donc satisfaire l'appétit des pêcheurs industriels des Maritimes.

Au pays de l'Évangéline moderne

UNE HISTOIRE DE PÊCHE... VRAIE ET PLEINE DE LEÇONS

(suite)

par Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de La Liberté et le Patriote

Ma première soirée en Acadie se passa chez un loup de mer qui compte plus de 45 ans d'expérience. L'invitation avait été conditionnelle, car Mme Joseph Gionet avait bien dit au directeur de l'Ecole des Pêcheries de Caraquet: "Le Père Bédard peut venir interviewer mon mari à la maison, mais à condition que Joseph puisse regarder son Séraphin. Car jamais il n'a manqué son programme préféré". Mais voilà que Séraphin et Donalda furent négligés ce soir-là, car le pêcheur affirma que "les questions d'un journaliste de l'Ouest sont plus intéressantes qu'eux". A cela j'ajoute que les histoires de pêche valent bien "les histoires des pays d'en haut".

Expérience ou science

M. Gionet pêcha pour la première fois en 1914, avec son père. N'ayant alors que 12 ans, il dut se contenter de l'humble pêche côtière. Mais à 20 ans il possédait sa propre goélette de 48' et se lançait au large, dans le golfe St-Laurent, à titre de capitaine d'un équipage de quatre hommes. Il fréquenta successivement les grands bancs des Iles de la Madeleine, du Cap Georges, du Cap Breton, de la Baie de Fundy. Il pêcha à la ligne à main, puis au chalut; il subit les pires intempéries ou dut accepter avec patience les temps trop calmes; il souffrit les longues absences du foyer; il peina au dur travail de jour et de nuit. Puis en 1945 il pouvait acheter son premier moteur Caterpillar de 44 forces, le premier à Caraquet. Quelques mois plus tard, il montait fièrement sur le pont de son chalutier, construit à Caraquet même. Depuis ce temps il s'acharna par ses études et lectures personnelles à connaître le maniement des agrès compliqués et dispendieux, à déchiffrer les cartes donnant le relief sous-marin, à s'adapter aux instruments électroniques, à perfectionner les conditions de réfrigération dans les cales de son bateau . . .

Maintenant il envoie l'un de ses fils à l'Ecole des Pêcheries afin qu'il y apprenne scientifiquement ce que lui-même a dû acquérir à force d'expériences ou par la lecture pénible des catalogues les plus variés. En première année de cours réguliers, de novembre à avril dernier, le jeune homme a pu ainsi revoir quelques sujets proprement académiques, puis s'initier aux éléments de la navigation, aux agrès de pêche, aux moteurs, au soin du poisson, au travail du bois. Après une saison de pêche mouvementée, il retournera à l'Ecole le mois prochain pour y jouir de cours de navigation et d'océanographie plus avancés (lois de la mer, règlements à observer, sauvetage en mer . . .), pour y travailler le fer, étudier les instruments électroniques et le système d'électricité à bord, et enfin assimiler les points les plus utiles de la chimie, physique et biologie des poissons commerciaux.

Force économique

Le foyer Gionet compte beaucoup d'imitateurs. Aussi les pêcheurs d'expérience et les recrues scientifiquement préparées sont très nombreux dans la région de Caraquet, Shippegan et Lamèque, et aussi dans les autres centres acadiens. Ce sont eux qui constituent l'un des principaux facteurs de progrès des Maritimes. Ne m'a-t-on pas dit que 75 pour cent des pêcheurs de nos provinces de l'Atlantique sont d'authentiques Acadiens qui, en perfectionnant sans cesse leurs méthodes de pêche, contribuent très fortement à l'économie de leurs régions? Dans la seule province du Nouveau-Brunswick, par exemple, ils sont plus de 6,500 dont les pêches commerciales rapportent au moins 30 variétés de poisson d'une valeur annuelle de $25,000,000.

Ces derniers chiffres n'incluent pas les quelque 2,500 Acadiens du Nouveau-Brunswick qui travaillent dans les usines à transformation du poisson, ni les centaines d'autres employés dans les nombreux chantiers de construction de bateaux de pêche. J'ai visité plusieurs de ces usines et chantiers au cours de mes pérégrinations, mais je me contenterai de raconter ici mes visites à Shippegan et à Lamèque. Car je ne cessai de penser ce jour-là (mon deuxième en Acadie) à certains compatriotes de nos villages du Manitoba qui se demandent comment lancer chez eux de petites industries, pour faire cesser l'exode des jeunes vers la grande ville ou ailleurs. Je vis en effet dans ces deux villages acadiens comment le petit patronat et la coopération ont permis de doter la région d'industries prospères où des centaines de jeunes trouvent un gagne-pain bien rémunéré, et qui m'ont avoué ne désirer nullement quitter leur pays. Je sais bien qu'il faudra trouver bientôt des solutions encore plus vastes pour arrêter complètement l'exode vers Montréal et Toronto, mais au moins on a déjà fait plus que se lamenter.

Le petit patronat

A Shippegan, je pénétrai dans un immense entrepôt frigorifique d'une valeur de $600,000 où l'on peut congeler jusqu'à 1,250,000 livres de poisson en une seule journée et dont la capacité d'entreposage est de trois millions de livres. Cet entrepôt ultramoderne est la propriété de 75 actionnaires de la région.

Une deuxième industrie que je visitai, en route vers Lamèque, mérite une mention toute spéciale, car elle donne du travail à près de 500 ouvriers. Sur la route j'avais rencontré d'énormes chariots remplis de blocs de tourbe, tandis que dans les champs des hommes étaient occupés à couper cette tourbe et à en entasser les blocs près du fossé ou sur des claies pour le séchage. Plus loin à l'horizon je distinguais un convoyeur (d'une longueur de trois milles) qui transportait mécaniquement d'autres blocs jusque dans l'usine. La curiosité me poussa donc à pénétrer dans cette usine où j'assistai à toutes les opérations: séchage artificiel, nettoyage de la tourbe, trituration, empaquetage en ballots ou dans des sacs de papier. En 1960 cette seule compagnie (il y en a une autre dans la même région) expédia 840 chars de ses produits et fit un chiffre d'affaires d'un million de dollars. Elle emploie douze mois durant plus de 125 ouvriers, mais pendant la récolte elle a besoin de 500 hommes. Cette compagnie entièrement canadienne-française existe depuis 1942 et ne cesse d'augmenter ses opérations. C'est ainsi qu'elle possède de grands hangars susceptibles de recevoir des ballots ou sacs de mousse pour 700 chars, jusqu'au moment de l'expédition qui se fait de février à mai. Cette année on expédiera aux Etats-Unis jusqu'à 1,200 chars de cette mousse qui sert de fertilisant agricole, de litière à poulailler, d'engrais pour les fraisiers, etc.



M. Martin Légère, chef dynamique de l'Acadie moderne, rendit plus qu'agréable le séjour du journaliste visiteur dans sa région. Il lui consacra de son temps précieux et lui fit aussi rencontrer ceux qui pouvaient communiquer les renseignements les plus utiles.

Elan coopératif

Après avoir constaté l'oeuvre bienfaisante du petit patronat à Shippegan, j'allai rencontrer M. Alexis Duguay, gérant général de l'Association des Coopératives de Pêcheurs de Lamèque qui me raconta une tout autre histoire. J'arrivais d'ailleurs au moment même où l'on commençait les travaux de reconstruction de l'usine coopérative incendiée de fond en comble dans la nuit du 11 janvier dernier et du magasin coopératif totalement brûlé dans l'après-midi du 7 juin. Ce double malheur n'a pu briser l'élan des coopérateurs de Lamèque. Aussi reconstruisent-ils magasin, usine de filetage et salage de morue, entrepôt frigorifique. Ils feront plus grand, plus moderne et mieux mécanisé. En attendant, le magasin est logé tant bien que mal dans un vieil édifice et l'usine continue à donner du travail régulier à ses 150 employés dans des locaux éparpillés ici et là.

Cette histoire du mouvement coopératif sur l'Ile commença en 1936. C'était l'heure des grandes misères. Mgr Livain Chiasson, actuel curé de Shippegan, lança une invitation à l'étude du problème et de ses remèdes. Lui et ses aides virent avec fierté que les pêcheurs répondaient à leur attente. Pendant douze rudes hivers, à pied ou à cheval, les auditeurs se presseront très nombreux dans la salle de conférences, de cercles d'étude, de discussions.

Le 9 août 1937, la Caisse Populaire obtenait sa charte. Les divers clubs d'achat fondés en 1938 donnèrent naissance, deux ans plus tard, au grand magasin coopératif totalement incendié au début de cette année 1961. Les groupes d'expédition de pêche et de vente du poisson, mis sur pied dès 1938 et incorporés en une seule coopérative de production le 31 août 1942, construisirent leur première usine-entrepôt frigorifique le 8 janvier 1943 et doublèrent sa capacité en 1945. A remarquer que cette coopérative n'achète pas les produits de ses membres, mais les met sur le marché après avoir procédé à leur préparation et classification. Elle reçoit le poisson de 10 chalutiers, 6 cordiers et 80 petits bateaux côtiers, ce qui représente, m'a-t-on dit, au moins la moitié de la flotte de pêche de l'Ile.

Une usine prospère

La visite d'une usine à transformation du poisson comporte un grand intérêt. Pour ma part je n'avais jamais tant vu de morue, soit fortement salée et séchée, opération qui exige 21 jours et 40 livres de sel par 100 livres de morue, ou légèrement salée et séchée au soleil à 38 degrés d'humidité (Gaspé cure), délices des gourmets de plusieurs pays, dont l'Italie. On a besoin de 80,000 livres de sel par semaine pour saler la morue qu'on étale ensuite sur les vignaux pour qu'elle sèche naturellement au soleil, ou qu'on range dans les séchoirs artificiels. On prépare d'ailleurs la morue de plusieurs autres manières, de sorte qu'elle est mise sur le marché sous une très grande variété de formes: filets, blocs, poissons entiers, à l'état frais, congelé, salé et séché. J'ai été frappé par les conditions parfaites de propreté et d'hygiène dans lesquelles s'effectuent la préparation et l'empaquetage des produits frais et congelés. J'ai suivi toutes les opérations de préparation du filet de morue: machine à fileter, à peler, postes de mirage, de pesée et d'empaquetage. J'ai admiré aussi comment on parvient à utiliser complètement la matière première, grâce à l'industrie des sous-produits: extraction des huiles de foie de morue et fabrication des farines de poisson.

Mon séjour chez les pêcheurs acadiens comporta donc d'utiles leçons. J'y ai vu des gens simples qui s'attaquent énergiquement à leurs problèmes et trouvent les solutions possibles qui s'imposent. Pas de discours inutilement enthousiastes, mais une action quotidiennement persévérante. Personne ne semble croire dans cette région qu'il faut laisser aux autres le soin de penser et de régler "nos" problèmes.

(à suivre)

L'ÉCOLE FRANÇAISE EN SASKATCHEWAN

par Gaston Dugas

(Suite de la première page)

Jusqu'en 1944, la province était divisée en districts scolaires au sein desquels l'autonomie des commissaires était hautement respectée. Les commissaires, si la population était en majorité catholique et canadienne-française, pouvaient établir des écoles publiques catholiques où le français était enseigné une heure par jour et le catéchisme 30 minutes. Et ces écoles recevaient les subventions ordinaires des écoles publiques.

Au sein de ces districts pouvaient également exister des commissions scolaires séparées (catholiques ou protestantes) qui recevaient également, pour les écoles qu'elles maintenaient, les subventions gouvernementales.

Ces districts existent toujours aujourd'hui, même après l'établissement des grandes unités scolaires. Mais les commissaires locaux ont perdu tout pouvoir et leur rôle est réduit à celui de conseillers auprès des administrateurs des grandes unités. Ces dernières peuvent décréter et décrètent effectivement, la fermeture des écoles locales après avoir construit, dans les villages les mieux placés, autant que possible, des écoles dites centrales. Et ils peuvent obliger les parents à inscrire leurs enfants dans telle ou telle école.

Ce qui est complètement inacceptable pour la minorité.

Il put ainsi se faire que des districts, où l'élément canadien-français était en majorité, soient englobés dans une grande unité, qui est naturellement neutre. Les grandes unités sont elles-mêmes divisées en sous-unités, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, un groupement de cinq, six ou sept districts scolaires pour lesquels une école centrale est construite. Dans ces sous-unités, les Canadiens français sont la plupart du temps minoritaires. Les catholiques anglophones le sont moins souvent.

Parce que les districts scolaires continuent d'exister, la minorité canadienne-française, parce que majoritaire dans un ou plusieurs districts, ne peut se réclamer des droits des minorités au sein de l'unité elle-même et ne peut former une commission scolaire indépendante de la grande unité. C'est aussi compliqué qu'invraisemblable, mais c'est ainsi.

En dehors de ce système, existent aussi les écoles séparées, formées par la minorité, soit catholique, soit protestante. Ces écoles ne tombent pas sous la juridiction de la grande unité scolaire et, dans un sens, peuvent continuer à donner l'enseignement du français et du catéchisme. Mais il n'y a qu'une vingtaine de commissions scolaires séparées catholiques et françaises (plutôt bilingues) dans toute la province. Toutes les autres écoles où ces matières sont enseignées sont des écoles publiques sises dans des districts à majorité catholique et française.

Toutes ces écoles sont subventionnées. Elles reçoivent de l'argent, et pour la construction, et pour le transport des élèves, et pour l'enseignement. Mais les écoles séparées ne reçoivent pas nécessairement des sommes aussi élevées que les écoles publiques: et ceci, le ministre de l'Education lui-même l'a avoué.

Il existe, pour niveler les chances de tous les enfants de la province à l'instruction, un système de péréquation en vertu duquel les districts les moins favorisés reçoivent les plus fortes sommes d'argent. Ceci ne s'applique pas nécessairement à toutes les écoles séparées, à cause d'un concours de circonstances. C'est le cas, par exemple, de Meadow Lake, dont nous reparlerons plus tard.

Dans les milieux ruraux, commissions scolaires publiques ou séparées donnent tout l'enseignement, jusqu'au niveau de la 12e année — le cours secondaire, en Saskatchewan, s'échelonnant de la 9e à la 12e inclusivement. Mais une nouvelle complication surgit dans les villes.

En vertu d'une loi adoptée en 1907, il peut exister une troisième commission scolaire dans les municipalités, soit la commission des écoles secondaires. Les catholiques qui, dans bien des cas, maintiennent quand même des écoles à ce niveau, ne reçoivent rien du gouvernement, les parents étant ainsi sujets à une double taxation. Cette loi est à peu près la seule qui différencie le système scolaire de la Saskatchewan de celui de l'Alberta.

Pour résumer, disons qu'il existe en Saskatchewan: des districts scolaires auparavant autonomes; ces districts sont maintenant groupés dans des grandes unités dont l'autorité est quasi-absolue; ces grandes unités sont elles-mêmes divisées en sous-unités groupant plusieurs districts environnants en vue de la construction d'écoles centrales, écoles sous la surveillance de ce qu'on appelle un "bureau central".

La formation des grandes unités est décrétée par le gouvernement. Après cinq ans, les contribuables peuvent cependant exiger un référendum, si 200 signatures peuvent être recueillies. Il y a eu, depuis quelques années, quelques appels au peuple; mais jamais on n'a réussi à faire dissoudre une grande unité.

Dans un cas en particulier, ce sont les Canadiens français qui, par leur vote favorable, ont fait pencher le vote en faveur du maintien de la grande unité. On s'en ronge les pouces, aujourd'hui, parce que les "grands commissaires" ont changé depuis le vote et ça n'a pas été à l'avantage des contribuables de langue française.

La situation a bien évolué depuis l'entrée de la Saskatchewan dans la Confédération canadienne. En 1905, en vertu des articles de la loi constituant la Saskatchewan en province, l'enseignement se faisait en français à tous les degrés du cours élémentaires, dans les districts qui le désiraient.

Vers 1920, après une lutte judiciaire qui a finalement abouti au Conseil privé de Londres, et de nombreuses autres tergiversations, la loi était rappelée et on ne pouvait plus donner que la première année en français. Dix ans plus tard, nouvelle querelle de race et de religion sous le gouvernement conservateur, en Saskatchewan: l'enseignement du français est alors réduit à une heure par jour. Le gouvernement est battu aux élections suivantes mais la loi demeure.

En 1944, avec la mise en vigueur de la loi créant les grandes unités, le français devait se voir infliger un autre coup très dur. Nous verrons comment dans le prochain article.

(à suivre)

L'école séparée pourrait être totalement française!

Certains anglo-catholiques de la Saskatchewan prétendent que les Canadiens français de leur province se battent pour le simple plaisir de la chose.

S'il en était ainsi, les nôtres pourraient se lancer dans une lutte judiciaire qui pourrait peut-être leur restituer le droit, au moins dans les écoles séparées, de donner un cours élémentaire entièrement en français.

La "loi de la Saskatchewan" dit, à l'article 3, que "les dispositions des British North American Acts, de 1867 et 1886, s'appliquent à la province de la Saskatchewan de la même manière et dans la même mesure qu'elles s'appliquent aux provinces jusqu'à aujourd'hui parties du Canada, comme si ladite province de la Saskatchewan eût été l'une des provinces unies en premier lieu, sauf en tant que lesdites dispositions sont modifiées par la présente loi . . ."

L'article 17 signale: "L'article 93 du British North American Act, 1867, s'applique à ladite province, sauf substitution de l'alinéa 1 dudit article 93: "Rien dans ces lois ne préjudiciera à aucun droit ou privilège dont jouit AUCUNE CLASSE DE PERSONNES en matières d'écoles séparées à la date de la présente loi aux termes des chapitres 29 et 30 des ordonnances des Territoires du Nord-Ouest, rendues en l'année 1901, ou au sujet de l'instruction religieuse dans toute école publique ou séparée ainsi que prévu par lesdites ordonnances".

Or, il est dit, à l'article 134 de ces mêmes Ordonnances: "L'enseignement devra se donner en anglais dans toutes les écoles, mais toute commission scolaire de district devra pouvoir organiser un cours primaire où l'enseignement se fera en langue française".

Ni le premier ministre de la Saskatchewan, M. T. C. Douglas, ni son ministre de l'Education, M. A. E. Blakeney, n'ont été bien précis dans leurs explications, quand nous leur avons demandé si cette loi, ni plus ni moins que la constitution de la province, avait été amendée.

Tout ce que nous avons pu savoir, c'est qu'au Conseil privé de Londres un débat a porté sur la définition de l'expression "aucune classe de personnes", expression citée plus haut. A "classe de personnes", on a donné la définition: groupe religieux.

Mais puisqu'on donne à un groupe religieux le droit de se former en commission scolaire séparée et que, dans la loi, une telle commission a le droit d'organisr un cours primaire entièrement en français, pourquoi la province ne permet-elle qu'une heure de français par jour, même dans les écoles séparées?

Il n'y a qu'une vingtaine de commissions scolaires catholiques séparées en Saskatchewan. Mais ça vaudrait peut-être la peine de tenter le coup et de prouver (peut-être) aux autres qu'en se battant pour le plaisir de la chose, on peut aussi remporter des victoires.

Zunic & Sobkowich
ARCHITECTES
Chambre 204
éd. Canadian Bank of Commerce
Angle Taché et Marion
St-Boniface Manitoba
Téléphone: WHitehall 3-6421

PIERRE BRUNET, prop.
Monuments BRUNET
405, rue Bertrand St-Boniface
Tél.: CHapel 7-1864

Park Confectionery
412 avenue Taché
Téléphone: CHapel 7-3891
Fruits frais — Fleurs
Confiseries et magazines
Yvonne et Lucille Boulet, prop.

JEANNE'S Beauty Parlor
136, avenue Provencher
Téléphone: CEdar 3-3030
Nouvelle permanente à la crème $5.75 et plus

Pharmacie St-Boniface
354, rue Marion Norwood
Téléphone: CHapel 7-3532
Nous remplissons avec soin et promptitude toutes les ordonnances de médecins
Nous payons les frais de poste.

N. GAGNON
ENTREPRENEUR
Constructeur et Remanieur
Armoires de cuisine
Salles d'amusements
Téléphone: CEdar 3-3510

Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J. P. GUAY
196, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-1119

Toutes réparations d'autos et de tondeuses de gazon
Mise au point, huile, graisse, soudure
S'adresser à
ASSELIN MOTORS SERVICE
427, rue Youville — CHapel 7-8051
Résidences: (Fred) CHapel 7-6613
(Georges) CEdar 3-3323

Delannoy's Electric
436, rue Louis Riel, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5258
Installation et réparation
Brochage pour industries, magasins et maisons

Téléphone: CEdar 3-6102
Marion Beauty Nook
Votre coiffeur français vous offre tous les soins de beauté
286 rue Marion, Norwood, Man.
Corinne DUFAULT, propriétaire

Norwood Cleaners and Shirt Launderers
288, rue Taché
Téléphone: CEdar 3-5610
SERVICE DE DEUX HEURES
— Nettoyage —
Service de chemises

POUR VOS FOURRURES
voyez toujours
MECKLING FURS
146 avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8182

Pourvoyeurs: mariages, dîners et banquets
Pâtisserie PELLAND
D. PELLAND prop.
161, ave Provencher, St-Boniface
TELEPHONE: CHapel 7-3319

Taché Paint & Glass
Vendeur des produits
Benjamin MOORE
Peintures de la plus haute qualité
298, avenue Taché — St-Boniface
Tél. CHapel 7-1047
A. Tougas, prop.

Keat's Television & Radio Service
Un service complet pour toutes les marques de postes de radio et d'appareils de télévision, tourne-disques radio d'automobiles accessoires
143, rue Marion, Norwood
Téléphone: CHapel 7-9964

LEO'S
ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet, Norwood
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: CHapel 7-1694

Bijouterie Stanners
139, avenue Provencher
DIAMANTS, MONTRES
BIJOUTERIE
Réparations de montre
PORCELAINES
Téléphone: CHapel 7-3787

CAFÉ RENDEZ-VOUS
150, ave Provencher, St-Boniface
Cuisine canadienne-française
Repas complets à prix populaires
Ouvert de 7 h. a.m. à 8 h. p.m.
Samedi jusqu'à 3 h. p.m.
Dimanche de 11 h. a.m. à 7 h. p.m.

NELSON'S
BICYCLE & HOBBY SHOP
187, rue Marion - CEdar 3-3724
Service de ventes et de réparations
Scies, Ciseaux, Couteaux et Haches aiguisés — Soudage et Brasage
Patins aiguisés et réparés

Au restaurant CINNAMON BUN
Le BISTRO PARISIEN
Ouvert de 6 h. du soir à minuit
MONIQUE et RENE
Vous servent leurs spécialités à la Française
168, avenue Lombard, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-6138

Téléviseurs à louer, — toutes grandeurs,
$5.00 par semaine. $10.00 par mois
Plan d'achat à base de loyer
Norwood Television Co. Ltd.
297, chemin Ste-Marie, Norwood
Modèles en vente à partir de $49.95
Techniciens à votre service
CHapel 7-4277 CHapel 7-4483

Plaques commémoratives en bronze
installées dans tous les cimetières par
MEMORIALS IN BRONZE LTD.
200, rue Osborne Nord
Winnipeg 1, Manitoba

Harold M. Black
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
Examen de la vue chez
MITCHELL COPP LTD.
Portage et Hargrave
Téléphone: WHitehall 2-5108
Ouvert tous les jours de 9 h. à 6 h.

La Pharmacie Enfield
(Léo-D. Soenen, pharmacien)
Ordonnances, Vitamines, Médicaments, Accessoires pour bébés, Articles de toilette
LIVRAISON GRATUITE
188, ave Taché angle Ch. Ste-Marie
Téléphone: CHapel 7-7220

TACHÉ AUTO BODY WORKS
317, rue Taché, Norwood, Man.
Téléphone: CHapel 7-7145
Réparations générales
"Service qui plaît"

WESTERN Plumbing & Heating Co.
541, rue Des Meurons, St-Boniface
Plomberie — Installation d'appareils de chauffage à eau chaude, vapeur ou gaz
Réparations de tous genres
Tél.: A. Neyron, CHapel 7-3603
Roger Fourneaux, CEdar 3-1387

Poils disgracieux enlevés du visage et des extrémités
Enlevés sûrement et de façon permanente. Consultation gratuite. Etabli en 1936. DERMIC INSTITUTE, 203 Norlyn Medical Blg., 309, rue Hargrave, Winnipeg 2.
Téléphone: WHitehall 2-4110

De Gagné Motors Ltd.
(SOBERING AUTO ELECTRIC)
Envoyez-nous vos générateurs, régulateurs de voltage, démarreurs carburateurs, pompes à carburants essuie-glace, pour révision complète et entretien
Angle Marion et Des Meurons
CHapel 7-3041 — CHapel 7-1018

Téléphone: CHapel 7-2356
LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
97, rue Knudson
Boîte postale 1 Norwood Man

St. Boniface Messenger Service
Nous transportons les bagages tels que: malles, valises, meubles
SERVICE RAPIDE
Appelez toujours CHapel 7-1285
138, rue Aubert St-Boniface
J.-J. Robitaille, prop.

HÔTEL YORK
et YORK CAFE
(en face de l'Hôpital St-Boniface)
Chambres confortables à prix modérés — Taux réduits pour visiteurs à l'hôpital
Terrain de stationnement gratuit
394, rue Taché - Tél.: CE 3-9034

Daoust Grimard Ltd.
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
ACCESSOIRES ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES
ARTICLES DE SPORT
202, avenue Provencher, St-Boniface
J.-C. Daoust
Téléphone: CHapel 7-1447
O.-L. Grimard

DUFFY'S TAXI
SPruce 2-2451
DESSERVANT ST-BONIFACE ET ST-VITAL

Nouveau conseil général des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie

La Très Rév. Mère Marie-du-St-Sacrement a été réélue supérieure générale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, lors des élections générales qui ont eu lieu le 20 octobre, sous la présidence de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

Les Rév. Mères Jeanne-de-la-Visitation et M.-Joseph-du-Sauveur ont été réélues respectivement conseillère générale et secrétaire générale. Les nouvelles conseillères générales sont: les Rév. Mères Mary Xavierita, Luce-Marie (autrefois doyenne du Collège St-Joseph de St-Boniface), M.-Honoré-du-Crucifix et Marie-de-l'Annonciation, dépositaire générale.

Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

Avec ce mois, les dames terminent un autre terme d'activités, grâce à soeur Colette Huot. Les élections du 3 octobre donnèrent une nouvelle régente, en la personne de soeur Gilberte Audette. Sincères félicitations.

Veillée sociale

L'activité sociale de ce mois fut une soirée d'Hallowe'en avec costumes variés, organisée par soeur Rita Voyer. Plusieurs dames auraient pu remporter les premiers prix, mais il fallait n'en choisir que deux, alors les soeurs F. Ayotte et L. Hébert furent les gagnantes. Un gros merci à toutes celles qui ont si agréablement rendu service.

A tous les membres qui peuvent se rendre à la prochaine assemblée, rendez-vous en grand nombre pour l'installation.

La REDACTRICE.

Mariages

Mariage Laschalt-Parent

Le samedi 14 octobre, M. l'abbé Empson, curé de St-Gérard, bénissait le mariage de Mlle Lynette Parent, fille de M. et Mme David D. Parent, à M. Karl Laschalt, fils de M. et Mme Johann Laschalt, de Olbeudorf, Autriche. M. Frank Laschalt, de North Battleford, servait de témoin à son frère. Le mariage eut lieu en la cathédrale de St-Boniface. Mme Emile Despatis (Marguerite) exécuta plusieurs beaux cantiques, accompagnée à l'orgue par Mme Adélard Bourbonnière.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de satin blanc recouvert d'organza brodé de soie, avec manches en pointes de lis. Une délicate couronne ornée de perles retenait le joli voile bouffant. Son bouquet se composait de roses rouges, d'oeillets blancs et de stéphanotis blancs.

Les filles d'honneur, Mlles Vivianne Moquin et Lorraine Ethier portaient des robes en organza bleu et petits chapeaux de même tissu. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs et de petites touffes d'organza bleu.

Les garçons d'honneur étaient MM. Denis Parent et Lergens Moore. MM. Raynald St-Onge et Jean-P. St-Onge agissaient comme huissiers.

La cérémonie nuptiale fut suivie d'une réception à la salle du "Heather Club". Quelque 150 invités participèrent à la soirée.

Félicitations et voeux de bonheur à ce nouveau couple.

• • •

LeBlanc-Ross

Le samedi 7 octobre, en l'église St-Louis de France à St-Boniface, M. l'abbé Pierre Raymond bénissait le mariage de Mlle Marcelle Ross, fille aînée de M. et Mme Alexander Ross, de St-Boniface, à M. Maurice LeBlanc, fils de M. et Mme Jean LeBlanc, également de St-Boniface. Il y eut échange d'anneaux.

Au son d'une marche nuptiale, jouée par Mme Boivin, l'élue du jour entra au bras de son père. Au cours de la cérémonie, Mlle Bernice Poitras exécuta trois cantiques appropriés: La prière nuptiale, l'Ave Maria et le Panis Angelicus. Le R. P. Louis Rostaing, S.J., était commentateur.

La mariée portait une robe longue dont la jupe était recouverte de dentelle et les manches se terminaient en pointes de lis. Un court voile double était retenu par un diadème. Une belle orchidée mauve décorait son livre de prières.

Deux cousines de la mariée, Mlles Pauline Croteau et Yvette Mulaire, étaient filles d'honneur et étaient accompagnées de MM. René Huot et Robert Werbech, amis du marié. Mme Gérald Croteau agissait comme dame d'honneur et était escortée de son mari. La petite soeur de la mariée, Gabrielle Ross, était la mignonne bouquetière, tandis que Michel Fontaine remplissait les fonctions de petit page.

Suivant les cérémonies religieuses, il y eut une réception au Cercle Ouvrier de St-Boniface. M. Gérald Croteau porta le toast aux nouveaux époux. Le maître de cérémonies, M. Jean-Marie Mulaire, ajouta une note, à la fois gaie et aussi sérieuse, à la fête; brièvement il fit connaître la mariée en rapportant quelques incidents amusants de son enfance. Puis, M. Maurice Lévêque, cousin du marié, prédit le succès de ce dernier comme mari modèle, en soulignant ses talents "d'essuyeur" de vaisselle. Enfin, M. l'abbé Pierre Raymond, ami de la famille depuis longtemps, adressa quelques mots bienveillants.

La journée se termina par une soirée dansante à laquelle assistèrent parents et amis.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe et un manteau trois-quarts bleus avec accessoires brun pâle. A leur retour de Vancouver, M. et Mme Maurice LeBlanc résideront à Transcona.

Le Collège de St-Boniface possède un bel édifice où les universitaires peuvent poursuivre leurs études dans un milieu attrayant. A la bibliothèque, cependant, il manque des volumes. Cela explique le beau sourire du R. P. Fortier, recteur, qui, sur la photo, examine les cinquante volumes que M. Damien Giordani vient de lui présenter au nom de la France.

☆ ☆ ☆

La bibliothèque du Collège, un atelier de consultation

La construction du Pavillon universitaire, au collège de St-Boniface, a fourni l'occasion de développer la bibliothèque collégiale. Tout un étage lui est réservé. Ce local, d'une capacité de dix-huit mille (18,000) volumes, est en même temps une salle où 45 étudiants peuvent travailler à la fois.

Inaugurée lors des cours d'été, au mois de juillet dernier, la bibliothèque a pris son plein essor avec l'arrivée des collégiens, en septembre. En moins de deux mois, on a constaté une circulation d'environ 1,500 volumes, sans compter les nombreux livres de référence qui ont été consultés.

Avec de faibles ressources, on tentera de mettre à jour cette collection de volumes, afin de faire valoir au maximum ce précieux instrument qu'est une bibliothèque collégiale.

Déjà, grâce à la bienveillante initiative du Consul de France à Winnipeg, M. Giordani, on recevait tout récemment du gouvernement français une très belle collection de volumes de référence: dictionnaires de littérature, encyclopédies Larousse pour la jeunesse, une centaine de "Que sais-je?", etc.

D'autres bienfaiteurs avaient eu l'heureuse idée de faire bénéficier la bibliothèque de leur générosité. Mentionnons, en particulier, M. Wilfrid Decosse, de Somerset, à qui la bibliothèque doit déjà bon nombre d'excellents volumes, ainsi que Mlle Bourgeault, de St-Boniface, qui lui céda sa collection des "World's Great Classics".

A tous les amis des livres, un appel vous est lancé. Venez visiter cette nouvelle bibliothèque; vous serez les bienvenus.

Le congrès de la Légion de Marie à St-Boniface, un réel stimulant

Le dimanche 22 octobre fut une journée bien remplie pour les membres actifs de la Légion de Marie de St-Boniface (section française) réunis en congrès à la salle Jubinville.

Dès 9 h. a.m., M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique, demanda les lumières du Saint-Esprit et la protection de Marie pour la réussite du congrès, car la dévotion à l'Esprit-Saint et à la Vierge constitue l'âme même de toute activité légionnaire.

M. N. Boily, président, invita tour à tour un membre de chaque Praesidium à prendre la parole. La première fut Mme N. Bougard qui parla de la vraie dévotion à Marie de façon bien propre à convaincre son auditoire. Mlle Priscille Fillion décrivit ensuite la fidélité légionnaire qui doit être un service continuel à la Reine du Ciel avec ce mot d'ordre: "Tout par Marie".

On se divisa alors en groupe pour discuter différents aspects du programme légionnaire, et le secrétaire de chaque groupe dut s'avancer devant l'assemblée pour donner les réponses. On répéta ces forums à diverses reprises au cours de la journée, ce qui fit que 29 légionnaires eurent ainsi l'occasion de s'exprimer face à l'auditoire.

Après cette première discussion fort animée, Mlle Thérèse Beaulieu prononça une intéressante causerie sur la dévotion à la sainte Vierge et le légionnaire; celui-ci devant compter entièrement sur Marie qui est véritablement notre Mère et qui, ayant tout reçu, veut tout donner à son tour.

Le praesidium Notre-Dame du Perpétuel Secours avait choisi M. Louis Boily pour prouver la nécessité de l'apostolat laïc "qu'on est trop porté à négliger dans les pays comme le nôtre où le prêtre est toujours au service des fidèles". Il a souligné que c'est un devoir pour tous les chrétiens de s'employer à ramener à la foi leurs frères égarés. "Quand un pays est attaqué, le gouvernement donne les directives mais tous doivent collaborer, ainsi dans l'Eglise sans cesse combattue, chaque fidèle a un devoir d'apostolat à remplir." En accomplissant le travail légionnaire qui exige beaucoup de sacrifices, on obéit aussi au précepte de la pénitence dont la sainte Vierge a souligné la nécessité à Fatima.

Après quelques moments de détente, il y eut messe dialoguée célébrée à la Crypte même par Son Exc. Mgr M. Baudoux. S'appropriant de l'épitre de saint Paul aux Philippiens, Monseigneur dit: "Chaque fois que je pense à vous, je prie pour vous". Responsable de toutes les âmes de ce diocèse, il a besoin d'associés, prêtres et laïques; et ajouta-t-il, "vous devez assumer résolument les tâches dont vous pouvez décharger le prêtre." Comme le Coeur du Christ embrasse le monde, ainsi doit-il en être de tout apôtre qui ne doit pas rechercher sa gloire personnelle mais le règne de Dieu.

La messe terminée, Son Excellence voulut bien accompagner les quelque 70 légionnaires au Cercle Ouvrier St-Joseph, où les attendait un succulent repas servi par la pâtisserie Pelland. Tout en dégustant les bons mets, les convives échangèrent de gais propos. Quelques-uns eurent le privilège d'entendre Monseigneur leur parler de son voyage en Amérique du Sud, où le besoin de prêtres est si grand.

A 1 h. 30, le congrès reprit ses assises par une causerie de M. C. Muller, qui démontra avec humour les différentes manières de prier. Il sut persuader ses auditeurs que la prière est le plus grand moyen de sanctification et la plus grande force au monde.

Mme A. Druwé donna un fort bon exposé de l'attitude des légionnaires dans leur contact avec les personnes visitées, et insista sur la charité qui doit inspirer chacun de leurs actes. Mme Halpin dépeignit à la perfection les qualités que doit posséder le légionnaire et chacun pourra trouver profit à les pratiquer!

Mlle Bibiane Lemoine apporta le point final à cette intéressante série de causeries en brossant un tableau des faits saillants de la vie de la grande légionnaire Edel Quim qui établit la légion dans plusieurs diocèses de l'Afrique, malgré une santé débile et au milieu de difficultés sans nombre.

Tout au cours de la journée, l'Aumônier diocésain et le président ne furent pas inactifs, celui-ci présentant et remerciant les nombreux conférenciers et M. l'abbé Beaulieu donnant les précisions et mises au point nécessaires.

Ce congrès servira certainement à stimuler l'ardeur des membres actifs de la Légion qui sont déjà bien encouragés par les résultats obtenus jusqu'à date. On a déjà mentionné ici plusieurs conversions, retour à l'Eglise ou baptêmes d'adultes.

Il y a quelques semaines à peine, M. l'abbé Eugène Hébert, qui fut longtemps le seul aumônier des divers Praesidia de la paroisse, reçut l'abjuration d'une dame protestante et baptisa la fille de celle-ci. La sainte Vierge réserve toujours de grandes consolations à ceux qui travaillent à faire régner son Fils dans les âmes.

Remerciements

Les frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs de M. l'abbé Lucien Senez, décédé récemment, désirent remercier sincèrement tous les parents et amis pour les témoignages de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles. Un merci spécial à Son Exc. Mgr M. Baudoux et à son nombreux clergé, à la chorale du grand séminaire et aux communautés religieuses.

• • •

Le R. P. Germain, O.F.M., Cap., curé de la paroisse St-François d'Assise, chemin Dougald, les dames de la Ligue Féminine Catholique et tous les paroissiens remercient tous ceux qui les ont aidés si généreusement lors du souper annuel et de la loterie qui eurent lieu le 22 octobre. Les mots sont impuissants à exprimer leur gratitude pour l'appui donné à leur église.

Petite note

Thé annuel

Les Dames Auxilaires de l'hôpital général de St-Boniface tiendront leur thé annuel d'automne le mardi 7 novembre de 2 h. 30 à 5 h. p.m., dans la cafétérie de la nouvelle aile de l'hôpital. Les responsables sont Mmes Gordon Graham et J. A. Miller.

Sur le comité d'accueil avec la présidente, Mme J.-J. Trudel, se trouveront la Rév. Sr Gosselin, supérieure de l'hôpital général de St-Boniface, Mme S. S. Peekoff, ancienne présidente, Mme J.-J. Bourgouin, première vice-présidente, Mme W. B. MacKinnon, secrétaire, et Mme John Caswell Davis, du comité consultatif.

Les récettes de ce thé aideront l'hôpital général de St-Boniface dans leur achat d'équipements, pour prêts aux étudiants et pour services aux patients. Chaque année une somme généreuse est contribuée au "Professional Education Fund", qui a été organisé par le personnel de l'hôpital afin d'aider financièrement celui-ci à prolonger ses études.

Un sac à main "tapisserie" sera donné comme prix d'entrée, et les Dames Auxiliaires invitent cordialement le public à être présent.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Le frère abbé Juneau invite les Chevaliers à sa paroisse le 12 novembre à 8 h. 30 a.m. Il y aura un déjeuner-communion suivi d'une conférence. Venez en grand nombre offrir avec le prêtre le corps et le sang de Jésus-Christ et en recevoir des grâces. Le frère Valmore Gervais s'est chargé de l'organisation de cette réunion.

Le 20 novembre, à 9 h. p.m., en l'église du Précieux-Sang, une messe sera célébrée pour les âmes des défunts. Les Chevaliers et leurs dames sont invités à y assister et aussi, après la messe, à prendre un goûter servi à la salle du club St-Vincent.

Le 26 novembre, il y aura un thé au profit de la salle St-Amant du Sanatorium de St-Boniface, afin de venir en aide aux petits enfants infirmes. Venez en grand nombre, Chevaliers, pour appuyer cette magnifique oeuvre de charité.

Félicitations à notre dévoué syndic, Jean-Marc Dionne, pour l'acquisition d'un nouveau fils.

Félicitations au frère Auguste Thorimbert. Le frère vient d'être élu au Conseil de Fort Garry. Le frère est un membre du Conseil Goulet.

Qui est ce membre qui se promène avec un livre de "Robert's Rules" dans ses poches? Est-ce que c'est pour éclairer les membre du Conseil ou simplement pour son propre profit? Rigoletto, par ses espions, découvrira le propriétaire de ce précieux volume.

Grâce au frère Armand Larivière, les Chevaliers et leurs amis qui s'y rendirent passèrent une veillée très agréable vendredi passé. L'assistance était nombreuse, la musique entraînante et le goûter excellent.

RIGOLETTO.

Décès

MME M. VANDALE

A l'hôpital général de St-Boniface, le jeudi 19 octobre, est décédée à l'âge de 73 ans, Mme Mélanie Vandale, de 218, rue Marion.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Wilfrid, de Winnipeg, Edouard, de St-Boniface, et Raoul, de Brandon; quatre filles, Mme A.-D. Bartlette, de Sault-Ste-Marie, Ont., Mme H. R. Evans, de Norwood, Mme J. B. Livingstone, fils, de Sintaluta, Sask., et Mme A. Schultz, de St-Boniface; un frère, M. Ernest Laplante, de Woodridge; une soeur, Mme R. Gosselin, de St-Charles; 17 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre de Mme Vandale fut chanté en l'église du Précieux-Sang le lundi 23 octobre, et l'inhumation eut lieu dans le lot de famille au cimetière de St-Boniface.

Le salon mortuaire P. Coutu s'occupait des arrangements funéraires.

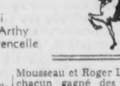
25e anniversaire de mariage

M. et Mme John M. Gordon (née Marguerite Guertin), de St-Boniface, ont célébré, le samedi 28 octobre dernier, le vingt-cinquième anniversaire de mariage. La messe fut célébrée dans la chapelle du Collège St-Paul par le R. P. Joseph Driscoll, S.J., aumônier du club Newman. M. Maurice Prud'homme toucha l'orgue et accompagna M. Marcien Ferland qui chanta un solo durant la cérémonie. M. Joseph Tonkin, qui assistait le célébrant à la rénovation des promesses de mariage, servit la messe. Parmi les personnes qui étaient présentes à la réception qui suivit, l'on remarquait M. William Gordon, Mmes Ernest et Georges Guertin, de Winnipeg, M. et Mme Samuel Guertin, de Ste-Agathe, M. et Mme Cecil Manness, de Domain, ainsi que John M. et Antoine Gordon, fils des jubilaires. M. John M. Gordon est adjoint au président de l'Université de Manitoba aux relations extérieures et directeur exécutif de l'Association des Anciens de cette même université.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Responsables:
Louis Boisjoli
Maurice McArthy
Ronald Laurencelle



Le succès de nos cantines!

Nos cantines ont été cette année de magnifiques réussites. Les deux premières soirées furent particulièrement intéressantes. Des assistances records ont certainement prouvé que ces cantines sont des plus populaires. Qui ne se rappelle avec joie la fête des débutants?

Aussi, nous espérons que les étudiants viendront de plus en plus nombreux se joindre à nous. Pour vous encourager, nous organiserons sans doute en novembre, une soirée appelée "La Danse des feuilles d'automne".

Nous n'oublierons pas non plus les cantines sportives. Déjà elles ont eu du succès, grâce aux étudiants actifs et sportifs.

La saison 1961-62 nous réserve bien d'autres surprises . . . d'autres soirées, tel que les danses de Noël et de Pâques qui sauront, j'en suis certain amuser la gent écolière de St-Boniface.

Gérald GAUDREAU.

Dans les sports

A Provencher, la ligue des dix quilles, conduite par le Frère Sweeney, vient de commencer une nouvelle année. Elle est composée de huit équipes comprenant cinq étudiants chacune. Les capitaines et les noms des équipes sont: Edouard Monney pour les Falcons, Gilles Hébert pour les Rollers, Maurice McCarthy pour les Dead-Eyes, Richard Stove pour les Stars, Emile Dion pour les Supers, Joe Neyron pour les Straights, Robert Dick pour les Hot Shots et Donald Boucher pour les Aces.

Les Falcons, Rollers, Dead-Eyes, Stars et Straights tiennent tous la première place au pointage de 4 à 2. Viennent ensuite les Supers et Hot Shots avec pointage de 2 à 4, et finalement les Aces qui ont encore à gagner une partie.

Voici quelques-unes des meilleures moyennes: 154, 144, 140, 137 et 133, obtenues respectivement par Richard Stove, Emile Dion, Robert Dick, Edouard Monney et Robert Jones.

Roger BOULET.

Félicitations

Quelques élèves de l'école Provencher nous ont fait honneur en décrochant un bon nombre de bourses qui leur permettront de continuer leurs études à l'université.

Ronald Klassen a gagné une bourse complète et pourra se diriger vers une université de son choix. Il gagna cette bourse par l'intermédiaire de la marine dont le plan ROTP.

Deux autres élèves, Robert Mousseau et Roger Ludwick, ont chacun gagné des bourses de l'Association des Anciens de Provencher.

Deux autres élèves, Gérald Gaudreau et William Hrinkow, se sont vu décerner des bourses de $250 et $300 respectivement, mais ils ont préféré retarder leur entrée à l'université afin de compléter leur 12e année à Provencher.

Un autre élève qui nous fait honneur est James Lévêque. Il est entrée cette année à l'école des Frères Marianistes à St-Louis. James espère devenir un Frère.

Walter KLEINSCHMIDT.

Le Paladin

Le journal bilingue de notre école, "Le Paladin", a marqué cette année un nouveau succès. Tous les élèves de l'école secondaire s'y sont abonnés. Sous la direction du rédacteur-en-chef, Walter Kleinschmidt, le premier numéro fut imprimé le 13 octobre, seulement un mois après le début des classes. Ensemble, les reporters de chaque classe contribuent plusieurs articles intéressants sur les activités et les événements spéciaux au cours de l'année scolaire. Les illustrations originales rendent le journal attrayant. Le désir des étudiants est de voir un plus grand tirage pour les prochains mois. Les rédacteurs feront certainement leur possible dans cette direction.

G. RAINEAULT.

Cours prénatals

Une clinique pour bébés se tiendra à l'école Prendergast, Cottonwood Drive, Parc Windsor, le deuxième mardi après-midi de chaque mois, de 1 h. 30 à 3 h. 30 p.m., à partir du 14 novembre 1961. Pour plus d'informations, appelez l'Unité Sanitaire de St-Boniface, CHapel 7-1186.

Décès

M. L.-B. Ritchot

Le samedi 28 octobre est décédé à l'hôpital général de Winnipeg M. Louis-Bruno Ritchot, de 142, rue Hanbury, Norwood.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Lucie; deux fils, Laurence et Douglas; sept filles, Mmes F. Saul, T. Crevier, M. Dewaele, A. Roussin, A. Laurier, L. Smith et Rita; 16 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre de M. Ritchot fut célébré en l'église du Précieux-Sang et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Ace Plumbing & Heating
898, chemin Elisabeth, St-Boniface
PLOMBIERS QUALIFIES
Installations nouvelles
Réparations de tous genres
Débouchage d'égouts et de bassins
Tél.: H. Blanchette, AL 3-1411

Pâtisserie St-Boniface
Angle Cathédrale et Langevin
Téléphone: CEdar 3-5771
Un pain, 15 sous
Douze pains, 14 sous le pain
Vingt-cinq pains, 13 sous le pain
Nous livrons à domicile

S. GENEST
373, rue Desautels,
St-Boniface, Man.
Réparation de lessiveuses, de tondeuses à gazon et de bicyclettes
Signalez CHapel 7-7153

NORTH STAR OIL
Provencher Service Station
174 avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1431
Essence — Huile — Accessoires
Pneus — Réparations — Remorquages
Herman Labossière prop.



Charles Lanthier & Fils
FOURREURS
Tél.: CEdar 3-6850
99, RUE MARION
Norwood Man.

Pour vous mieux servir . . .
TROIS FAUTEUILS
A VOTRE DISPOSITION
AU SALON DE BARBIER
DUCHARME
151, avenue Provencher, St-Boniface
NORMAN DUCHARME, prop.

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Oldsmobile
• Corvair • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: SP 2-2434 — Résidence: LE 3-1628
Automobiles usagées "garanties" de première condition



L'enseignement du français à Winnipeg moyennant les laboratoires de langues

Mercredi soir, des représentants du Département d'Education du Manitoba, de la commission scolaire et du bureau du Surintendant des écoles de Winnipeg ont participé au programme qui marquait l'ouverture officielle du laboratoire des langues, à l'école secondaire Churchill. Ce laboratoire, qui a coûté $16,000, est le premier du genre dans un High School de l'Ouest canadien.

M. R. Matas, président de la commission scolaire, mit lui-même en marche le mécanisme complexe du laboratoire où la plupart des 1,355 élèves de l'école Churchill apprendront plus agréablement et plus efficacement la langue française. Les invités avaient pris place dans les 40 petites cabines du laboratoire, et ainsi ils purent suivre avec profit les explications et démonstrations données par M. Robert Roy, surintendant de l'enseignement du français dans les écoles de Winnipeg.

M. Roy, assisté par M. Louis Maurice, responsable du département de français à l'école Churchill, expliqua donc le but et les méthodes d'un laboratoire des langues et donna diverses démonstrations d'exercices de laboratoire. Puis on entendit les voix de M. J. M. Scurfield, principal, et du Dr W. C. Lorimer, surintendant, souhaitant la bienvenue à tous leurs invités, par le truchement de rubans sonores.

Unité bien distincte

Les invités, chacun dans sa cabine constituant en quelque sorte une unité bien distincte et équipée, purent suivre attentivement les divers programmes qu'on offrira aux élèves de français dans ce laboratoire, grâce aux écouteurs, et même poser des questions à M. Roy, par le truchement des microphones. Ils apprirent ainsi qu'on dispose de divers canaux rendant possible la diffusion simultanée de 12 programmes divers. Par exemple, on pouvait choisir mercredi soir l'un ou l'autre de ces programmes: test auriculaire (canal 2), exercice linguistique pour la 7e année (canal 4) ou 8e (canal 7), chants folkloriques (canal 9), etc.

L'école Churchill offfrent à ses 1,355 élèves la chance d'apprendre suffisamment la langue française. Chaque cours dure 45 minutes. Les élèves de la 12e année ont une période de français chaque jour, soit cinq fois par semaine; les 9e, 10e et 11e années, quatre fois par semaine; la 8e année, trois fois par semaine; la 7e année, deux fois par semaine. Chaque groupe jouira d'au moins une période par semaine au laboratoire, en plus de cours plus académiques en classe proprement dite.

Sept professeurs constituent le personnel "français" à Churchill: MM. Robert Roy, Louis Maurice et M. Kallos, Mmes Aurise Kondzilla-Smith et Lucie Maitland, Mlles Marie-Anne Truzska (de France) et M. Willet.

☆ ☆ ☆

L'enseignement du français à Winnipeg procède à un rythme accéléré, cette année, grâce à l'usage de laboratoires munis de systèmes électroniques. Il s'agit de rubans magnétiques sur lesquels le professeur enregistre des phrases. L'élève écoute et répète et ensuite fait la comparaison avec la leçon. Un système de microphones et haut-parleurs, inviduels. Ce système qui améliore la prononciation des étudiants fait saisir les lois grammaticales et fait apprendre le vocabulaire dans un contexte nuancé, rencontre un obstacle majeur au Manitoba, car le système d'examens ne fait pas justice à la compétence auditive-orale. Sur la photo l'on voit le professeur John Bosace, de United College, qui dirige six élèves grâce au micro. A Churchill High, on peut accommoder quarante élèves et au Collège St-Paul, cinq. A l'heure actuelle, ces laboratoires sont consacrés au français exclusivement.

L'école a donné aux Anglais une aversion de la langue française

OTTAWA — M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement français en Ontario, a affirmé que trop souvent dans le passé l'ecole a donné aux Canadiens anglais une aversion et un certain dégoût pour la langue française.

Un mauvais enseignement, des manuels qui ne disaient rien et des professeurs incompétents ont créé, pendant des années, en dehors du Québec, un climat nettement hostile à la langue française, a-t-il dit.

M. Gauthier, qui participait à une réunion de la section d'Ottawa de l'Alliance Canadienne, a souligné que dans le Québec, pendant nombre d'années aussi, on s'est rendu coupable de la même faute envers la langue anglaise.

Aujourd'hui on se rend de plus en plus compte, tant au Canada anglais qu'au Canada français, de la nécessité d'apprendre les deux langues.

Pour faire aimer une langue, a dit M. Gauthier, il faut l'enseigner avec conviction et avec amour.

L'Alliance Canadienne est un mouvement qui travaille à promouvoir les bonnes relations entre les deux principaux groupes ethniques du pays.

Concours littéraire de la S.E.P.F.

Société des Ecrivains
des Provinces Françaises,
8, rue Monadey 8,
Bordeaux, France.

Monsieur le Directeur,

Nous vous serions très obligés de vouloir bien insérer dans votre honoré journal le programme ci-joint du Concours littéraire annuel de notre Société.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec nos sincères remerciements, l'expression de nos sentiments très distingués.

LE COMITE DIRECTEUR.

Le Concours annuel (poésie, prose et théâtre) de la Société des Ecrivains des Provinces Françaises sera clos le 31 décembre prochain.

Il est doté de nombreux prix: Ministre de l'E.N., Ville de Bordeaux, C.I.V.B., S.E.P.F., dont un de 2,000 francs en espèces.

Tous renseignements contre coupon réponse à M. André Magne, 8, rue Monadey, Bordeaux, France.

Oléoduc et Pipe-line

M. Roulaud (Saint-Cloud, S.-et-O.) nous adresse, à propos d'oléoduc et de pipe-line, les judicieuses remarques que voici:

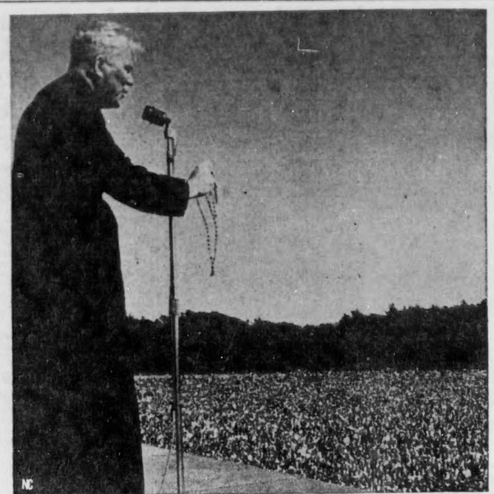
Pipe-line n'est pas l'équivalent d'oléoduc, conduite spécialisée dans le transport d'huile (ou de pétrole, qui n'est jamais que de l'huile minérale), mais de "conduite", "canalisation", "artère".

Oléoduc correspond à "oil pipe line"; aqueduc, à "water pipe line".

La confusion vient du fait que les Anglo-Saxons trouvent trop long de dire "oil pipe line" et se contentent de "pipe line" quand il n'y a pas ambiguité.

On aurait tort de faire correspondre oléoduc à pipe-line, car un oléoduc est bien une pipe-line, mais une pipe-line n'est pas toujours un oléoduc, de même que la truite est bien un poisson alors qu'un poisson n'est pas toujours une truite.

(Vie et Langue)



Environ 500,000 personnes se réunissaient récemment à un stade de Chicago à l'occasion du ralliement de la Croisade du rosaire en famille. L'on voit ci-dessus le directeur du mouvement, le R. P. Peyton, C.S.C., dirigeant la foule dans la récitation du chapelet. A ce ralliement du rosaire, le plus grand tenu en Amérique du Nord, ont participé de nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils, y compris les évêques auxiliaires de San Francisco, LL. EE. NN. SS. John A. Donahoe et Merlin J. Guilfoyle; le gouverneur de la Californie, M. Edmund G. Brown, et un membre du congrès, M. J. F. Shelley. (Photo NC)

La vie politique au Manitoba

par Jacques Bertrand

Après une session qui s'est permise certains moments d'excitation, le calme semble s'être établi dans le monde de la politique. Il serait bon toutefois de mentionner certains événements d'une certaine importance. Procédons par ordre chronologique.

Il y a 160 ans cette année, Jean-Baptiste Lagimodière arrivait au Manitoba. Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le premier ministre Roblin a suggéré que cet anniversaire soit rappelé au public. Dans un bref discours, M. Roblin a vanté les qualités de cet aventurier.

Au cours de la même conférence, le chef du gouvernement provincial a rendu public les noms de deux nouveaux membres du cabinet: M. Walter C. Weir, de Minnedosa, devient ministre des affaires municipales, et M. John A. Christianson, de Portage-la-Prairie, accepte la responsabilité du portefeuille du bien-être. Depuis son entrée au pouvoir, M. Roblin a établi plusieurs records. Il semble avoir une forte confiance dans la jeunesse, puisque plusieurs de ses ministres sont jeunes. Il est vrai que la valeur d'un homme n'attend pas le nombre des années, mais est-ce que les nouveaux ministres possèdent l'expérience nécessaire? L'avenir nous le dira. Quoique dans le passé il se soit prononcé contre un imposant cabinet, le premier ministre possède maintenant un cabinet de 11 membres. En effectuant ce remaniement ministériel, le premier ministre a rempli une de ses promesse: soit d'établir un ministère exclusif du travail.

Depuis mardi dernier il y a un peu d'excitation dans l'air. Le leader national du parti libéral, M. Lester B. Pearson, est arrivé dans la capital manitobaine. Lors d'une conférence de presse, il a expliqué que, si son parti était au pouvoir, le Manitoba recevrait plus d'argent de la part du trésor fédéral en matière d'assurance-hospitalisation. Il semble, cependant, que l'augmentation que suggère M. Pearson ne soit pas suffisante pour justifier le plan d'abolition des primes, préconisé par le leader provincial, M. Molgat.

En fin de semaine, quelque 350 délégués venant de toutes les régions du Manitoba devront élire un leader pour le Nouveau Parti Démocratique, lors du congrès de fondation de ce dernier. On s'attend généralement à un congrès plutôt calme, puisque jusqu'à maintenant le seul candidat est M. A. R. Paulley, leader actuel du parti CCF.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Des visiteurs

Samedi dernier, un groupe de chefs, cheftaines et routiers se rendait à l'aéroport international de Winnipeg pour rencontrer M. Jean Tellier, secrétaire général de la Fédération des Scouts Catholiques du Canada, et M. Gérard Corbeil, commissaire national des Scouts Catholiques du Canada. Ils revenaient de Regina où ils assistaient à des réunions de la "Boy Scout Association".

Comme M. Corbeil ne pouvait demeurer un court moment avec nous, ceux qui sont allés à sa rencontre ont tout de même eu l'occasion de le rencontrer. Les quelques minutes d'intervalle entre les envolées ont aussi permis au S.M. René Rottiers de l'interviewer pour le poste CKSB.

M. Tellier, lui, a décidé de passer quelques jours avec nous. La petite procession d'autos se rendit d'abord chez le C.D. Dubé, puis à la paroisse St-Eugène où M. Tellier était l'hôte de M. l'abbé F. Juneau, aumônier diocésain. Dans la soirée, plusieurs chefs se sont rendus au presbytère pour discuter certains problèmes avec lui.

Dimanche, le secrétaire a pris quelque temps pour rendre visite à une de ses tantes à Winnipeg. Puis, à 4 h. p.m., il rencontrait tous les scouts des paroisses qui s'étaient rendus au Cercle Ouvrier. Occasion presque unique pour faire connaissance d'un pilier du Scoutisme.

Après un agréable souper comme invité du C.D. et de Mme Dubé, M. Tellier s'est de nouveau préparé à recevoir et à rencontrer les chefs scouts. Quelle surprise que de voir arriver Son Exc. Mgr M. Baudoux, de retour d'Otterburne.

Nombreux sont ceux qui ont assisté aux discussions et à la soirée agréable passée chez le C.D., agrémentée d'un café et d'un goûter servis par Mme Dubé. Sincères remerciements.

M. Tellier reprenait l'avion dans la nuit du dimanche soir, avec la promesse de nous revenir en janvier.

Parties de cartes

Le dimanche soir 5 novembre, première partie de cartes d'une série de trois au profit des scouts de St-Boniface. La soirée débutera à 8 h. 15 au Cercle Ouvrier St-Joseph. Venez encourager nos bonnes oeuvres.

Un nouveau chef

Les chefs ont eu l'occasion de faire la connaissance de M. Robert Grand'maison, annonceur au poste CKSB, arrivé dernièrement de Sudbury. Il a fait son camp Radisson et a été chef de troupe. Pour nous, un chef compétent. Bienvenue!

TOUJOURS PRET.

Apaisement entre l'Eglise et l'Etat en Yougoslavie?

ROME — La nouvelle de la nomination de Mgr Franjo Seper, archevêque de Zagreb, comme nouveau président de la Conférence de l'épiscopat yougoslave, a été publiée en Yougoslavie.

Ce fait est interprété comme un indice du changement d'atmosphère, qui se manifeste dans ce pays. La nomination a été faite par l'épiscopat yougoslave lui-même il y a plus de deux mois et a été, depuis lors, ratifiée par le Saint-Siège.

La publication qui en est faite maintenant par les instances officielles yougoslaves semble indiquer que la période de tensions entre l'Eglise et l'Etat fait actuellement place à un esprit d'apaisement.

Les écoles missionnaires reconnues au Tanganyika

DAR-ES-SALAAM — Une fois de plus, M. Jules Nyerere, premier ministre du Tanganyika, a marqué son opposition aux tentatives de nationalisation des écoles missionnaires du pays. Devant le Parlement, l'homme d'Etat a relevé la grande importance revêtue par l'enseignement libre dans le pays et la contribution que cet enseignement apporte au développement du Tanganyika. Le dynamisme et l'activité pédagogique des écoles libres, a dit le premier ministre, doivent être conservés dans notre pays.

L'hon. C. Vaillancourt, attendu au Manitoba

L'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt, de Lévis, président général des Caisses Populaires Desjardins, parlera à St-Boniface lors du banquet de clôture du congrès du Conseil Canadien de la Coopération, section manitobaine. Ce congrès aura lieu le jeudi 23 novembre et l'on profitera de l'occasion pour décorer de l'Ordre du Mérite Coopératif Manitobain quelques apôtres éminents du mouvement.

Visite missionnaire

Le R. P. Valérien Gaudet, O.M.I., missionnaire en Bolivie, arrivait à St-Boniface mercredi soir dernier. Il doit demeurer au Manitoba jusqu'au 30 octobre. Dimanche prochain, il se rendra à La Broquerie pour y rencontrer spécialement M. l'abbé Ubald Lafond, curé, et causer avec lui du pays d'Amérique du Sud que tous deux connaissent si bien.

La cause du bienheureux Martino de Porres

ROME — Dans un article qu'il a consacré au bienheureux Martino de Porres, frère coadjuteur, l'"Osservatore Romano" écrit notamment: "Jamais peut-être aucune canonisation n'a été si universellement souhaitée que celle de Martino de Porres. Jamais on n'aura autant prié que pour cette canonisation. On l'attend en Espagne, où Martin représente la générosité hidalgo, étant donné qu'il est l'enfant, fût-il naturel et reconnu plus tard, d'un "caballero" émigré au service du roi. Elle est attendue dans tous les pays de mission où, sous le nom de Martin, naissent et fleurissent tant d'oeuvres d'assistance.

"Nous pouvons dire qu'elle est attendue par l'ordre dominicain, qui est pourtant peu enthousiaste dans les causes de canonisation de ses saints, au point que pour son fondateur ce fut le Pape lui-même qui dut s'en occuper, étant donné que les fils du fondateur ne le faisaient pas. La canonisation de Martino de Porres est sollicitée aussi aux Etats-Unis, où l'humble moine est un étendard déployé pour surmonter la barrière raciale — qui existe encore aujourd'hui — et pour introduire finalement l'apport social des esclaves libérés il y a cent ans."

Fils d'une esclave noire et d'un noble espagnol, Martino de Porres est né à Lima (Pérou), le 9 décembre 1569. Il étudia la médecine avant d'entrer, comme frère lai, dans l'ordre dominicain, où il se dévoua principalement aux soins des malades. Il mourut le 3 novembre 1639 à Lima et fut proclamé bienheureux en 1837. La reprise de sa cause de canonisation a eu lieu en 1926.

A la tête du service de presse du Concile oecuménique

ROME — Mgr Fausto Vallaino, consulteur du secrétariat pour les techniques de diffusion préparatoire du Concile oecuménique, a été nommé rédacteur à "l'Osservatore Romano" et responsable du futur service de presse du prochain Concile.

Cinquième évêque auxiliaire à Montréal

OTTAWA — La délégation apostolique a annoncé lundi matin que M. l'abbé Paul Grégoire, aumônier des étudiants de l'Université de Montréal, avait été nommé évêque titulaire de Curubi et auxiliaire de Son Em. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal.

Le nouvel évêque est né à Verdun, le 24 octobre 1911. Après ses études classiques, il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et obtint une licence en théologie. Il fut ordonné prêtre, le 22 mai 1937. De 1937 à 1939, il fut professeur au collège de Ste-Thérèse.

Il étudia ensuite trois ans à l'Université de Montréal où il obtint un doctorat en philosophie, une licence ès lettres, une maîtrise en histoire et un diplôme en pédagogie.

Après ses études universitaires, en 1942, il fut nommé directeur des élèves du collège Ste-Thérèse et occupa ce poste jusqu'en 1950. A cette date, le cardinal Léger le nomma aumônier des étudiants de l'Université de Montréal.

Les autres évêques auxiliaires à Montréal sont LL. EE. NN. SS. J.-C. Chaumont, P. Whelan, Léo Blais et Valérien Bélanger.

Nouveau missionnaire à l'âge de 71 ans

CORK — Age de 71 ans, M. l'abbé James Dugan a été aumônier militaire pendant les deux dernières guerres mondiales et était affecté au ministère paroissial à Cork (Irlande). Il vient de se mettre au service de la société missionnaire St. James, fondée par le cardinal Cushing, archevêque de Boston, et va prochainement partir pour les missions du Pérou.

Hub Service Station
Angle Taché et Provencher
Téléphone: CEdar 3-4654
Marcel Rajotte, gérant
Gérard Privé, propriétaire

Service Machine Works
760, rue St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-4533
Gérard Privé, propriétaire

Moteurs mis au point — Réparations générales
Remorquage — Alignement des roues

Pharmacie Paquin
A.-E. PAQUIN, propriétaire
Produits pharmaceutiques
Ordonnances de médecin remplies avec soin
Cartes de souhaits françaises pour toute occasion
157, Provencher, St-Boniface Téléphone: CHapel 7-3863

BOCKSTAEL CONSTRUCTION LIMITED
Ingenieurs et Entrepreneurs Généraux
St-Boniface Tél.: CHapel 7-1135

ASSURANCES
GEORGES-J. FOREST
183, rue Marion CHapel 7-1323

WALLACE and WALLACE PAINT HOUSE
271, rue Burnell, Winnipeg Tél.: SUnset 3-7288
Conseillers experts
pour tous produits en peinture et décoration
SERVICE — QUALITE — VALEUR

M. E. SABOURIN
Assurances de tous genres
Voyages
Chemin de fer — Paquebot — Avion
195, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1351



Labossière & Fils Ltée
Angle des rues Provencher et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3970

Assurances pour autos, bateaux, maisons, Cottages, maisons de commerce et Assurances générales au plus bas prix



Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7903 190, Madison et Portage



Au concours
Cuisine et oreilles fines
de
ROBIN HOOD FLOUR MILLS LTD.
vous pouvez gagner
$300.00 et plus
à CKSB
9 h. 30 à 9 h. 35 a.m.
du lundi au vendredi

Dès maintenant un cadeau de Robin Hood vous attend à votre magasin. Savez-vous ce que c'est? Un merveilleux livre de recettes intitulé "Recettes de Noël Robin Hood". Vous y trouverez toutes sortes de recettes de Noël, les unes traditionnelles, les autres modernes. Ce livre vous est offert GRATIS, à l'achat d'un sac de farine Robin Hood, la farine qu'on n'a JAMAIS BESOIN DE TAMISER.

DÉPOSITAIRES de LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

On peut se procurer un exemplaire de La Liberté et le Patriote chaque semaine, à St-Boniface, dans les pharmacies et magasins suivants:

LA CANTINE
Hôpital St-Boniface

EPICERIE CARRIERE
248, avenue de la Cathédrale
(à l'angle de la rue Langevin)

GABE'S VARIETY STORE
406, rue Taché
(à l'angle du boulevard Dollard)

PHARMACIE PAQUIN
157, avenue Provencher

PARK CONFECTIONERY
412, rue Taché
(à l'angle du boulevard Dollard)

RESTAURANT CHANTECLERC
127, avenue Provencher
(à l'angle de la rue Taché)

PHARMACIE ST-BONIFACE
354, avenue Marion
(à l'angle de la rue Des Meurons)

PRIX: 10c le numéro.

Procurez-vous une biographie de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII à l'occasion de son 80e anniversaire

Jean XXIII (Giovanetti)	$1.70
Jean XXIII, curé du monde (Ambrogiani)	$3.00
Jean XXIII, sa vie, sa personnalité (Lazzarini)	$2.40
Le bon pasteur, Jean XXIII (Bergeron)	$0.80

(Ajouter 10c aux prix ci-dessus pour commandes par la poste)

LIBRAIRIE FIDES
133, avenue Provencher St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1735

L'APM à Letellier étudie la méthode "Cuisenaire"

LETELLIER — L'Association de Parents et Maitres de Letellier tint sa première réunion de la saison le mardi 24 octobre à la salle Mémoriale.

Quelques amis de la paroisse voisine de St-Jean-Baptiste se joignirent au nombre quasi complet de membres.

La nouvelle présidente, Mme Aline Gentes, promit d'offrir un programme intéressant et instructif, non seulement en cette première réunion, mais à toutes les subséquentes au cours de l'année.

Après ce mot de bienvenue, et lecture des minutes faite par la secrétaire, Mlle Yvonne Desautels, la Rév. Sr Marie-St-Henri, directrice, expliqua brièvement les quelques règlements scolaires en vigueur à l'école et demanda, comme par le passé, la généreuse coopération des parents. Au nom de ces derniers, la présidente lui promit cette aide précieuse et nécessaire.

Pour l'occasion, l'exécutif avait invité Mme Yvette Boily, institutrice à l'école Frontenac à St-Boniface, pour donner une leçon de démonstration sur la nouvelle méthode d'arithmétique aux grades primaires appelée "Cuisenaire" et d'origine Belge. Cette méthode, en essai dans quelques centres à Winnipg, est bien "le dernier cri" en fait de méthodologie, d'activité intéressante et de résultat épatant. Il faut "la voir" pour "y croire". Remerciements sincères à Mme Boily pour avoir bien voulu se prêter à l'invitation et d'avoir si vivement intéressé toute l'assistance.

Cette agréable soirée se termina par la traditionnelle tasse de café tout en discutant la méthode Cuisenaire, Boily, bâtonnets blancs, rouges et autres, histoires de onze, caré de six, tiers de douze, etc. C'est que les jeunes ne sauront après avoir passé par M. Cuisenaire!

Naissance

M. et Mme Alban Gallant sont très heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Denise-Léonne, le jeudi 26 octobre à l'hôpital de Morris. Une petite soeur pour Richard et Robert. Félicitations aux parents et bienvenue à la petite.

En visite

M. et Mme Edouard Auger, de Dillworth, Minn., ont passé la fin de semaine à Letellier. Mme Juliette Dansereau est retournée avec eux pour y passer un mois.

Mme Marie Boissy passe la semaine en visite chez ses amies.

Filles d'Isabelle, Cercle de N.-D.-de-Lourdes

L'assemblée de l'installation des officières eut lieu le 13 octobre en présence d'un bon groupe de Filles d'Isabelle. Elle était rehaussée par la présence de notre digne Régente d'Etat, soeur Lilliane Hébert, accompagnée de soeur Gilberte Audette, nouvelle régente du Cercle de St-Boniface.

La réunion débuta par la prière et un mot de bienvenue par la Régente, soeur Angèle Augert, et quelques paroles de remerciements de la Régente d'Etat. Soeur Germaine Dansereau donna la liste des membres officières pour l'année 1961-62. Toutes à l'exception des trois syndics furent élues par acclamation.

Régente, soeur Angèle Augert; vice-régente, soeur Marie-Anna Bazinet; ex-régente, soeur Thérèse Vuignier; secrétaire-financière, soeur Mercèdes Bazin; secrétaire archiviste, soeur Thérèse Bazin; secrétaire-trésorière, soeur Yvonne Jamault; syndic élue pour trois ans, soeur Marianne Dupasquier; syndic élue pour deux ans, soeur Cécile Delaquis; syndic élue pour un an, soeur Céline Boulic; chancelière, soeur Suzanne Augert; gardienne, soeur Léa Bosc; organiste, soeur Mercèdes Bazin; monitrice, soeur Annette Lejeune; 1er guide, soeur Germaine Dupasquier; 2e guide, soeur Alice Dupasquier; rédactrice, soeur Renée Delaquis; garde intérieure, soeur Gertrude Hogue; garde extérieure, soeur Agnès Mayer.

L'assemblée se termina par la prière et un léger goûter.

Don

Le Cercle des Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes a versé la somme de $500 pour le Foyer Notre-Dame et a donné également une machine à coudre pour le Club 4-H de Notre-Dame-de-Lourdes.

Que les soeurs qui ont du linge usagé à donner pour venir en aide aux familles dans le besoin, s'adressent à soeur Suzanne Augert. La REDACTRICE.

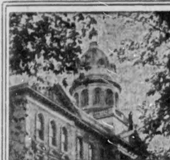
La Cie PARENT Ltée
COURTIERS
118 - 120, édifice Grain Exchange
Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 2-6634

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
Veuillez demander nos prix avant d'acheter vos peintures, vernis, huiles, blanc de plomb. Nous faisons une spécialité de matériaux pour églises et maisons religieuses.
521, rue Hargrave — Tél.: WHitehall 3-7395 — Winnipeg

"ACHETEZ CHEZ VOTRE PHARMACIEN"
• Prescriptions
• Vitamines
• Articles de toilette
• Cartes de souhaits
• Service de films
PHARMACIE ST-PIERRE
René Mulaire, pharmacien



M. Damien Giordani, consul de France, et son épouse visitaient le jeudi 19 octobre dernier la chapelle, les classes, les laboratoires, les dortoirs, même l'infirmerie (où se cachent les chefs-d'oeuvre du Frère Côté) du Collège St-Joseph d'Otterburne. Puis, le R. P. François Cousineau, C.S.V., supérieur, invita le représentant de la France à expliquer aux élèves réunis dans la salle académique "ce qu'est et ce que fait un Consul de France". C'est à la fin de cette visite officielle du Consul de France que le Frère Desrosiers prit la photo ci-dessus: de gauche à droite, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint, Mme Giordani, le R. P. F. Cousineau, C.S.V., supérieur, M. D. Giordani et le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur et rédacteur en chef de "La Liberté et le Patriote".



MON COLLÈGE

Chronique de l'Oeuvre des Bourses et de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface.

M. Molgat au déjeuner des Anciens

Le dimanche 5 novembre prochain, messe des Anciens à 11 h. 15, suivie du déjeuner. M. Gildas Molgat, chef de l'opposition provinciale, a bien voulu venir répondre aux nombreuses questions que nous voulons lui poser. Quelle que soit votre couleur politique vous avez avantage à venir mieux connaitre le nouveau chef libéral et ses opinions. Madame et mademoiselle sont bienvenues.

Mgr Baudoux parle aux écoles

Nous sommes tous fiers des nombreuses écoles nouvelles qui ornent nos villages les plus importants. Mais le principal ornement de ces écoles sera la qualité de la formation donnée aux élèves, et le signe du rendement supérieur d'une école ne peut être que le nombre des élèves qu'elle aura préparés à poursuivre des études supérieures, en l'occurrence au Collège de St-Boniface, puisqu'il s'agit d'écoles françaises. Quand tout le Manitoba français ne nous donne que quelques élèves universitaires féminins, nous devons nous déclarer insatisfaits et inquiets pour l'avenir. On peut dire par ailleurs que le cours secondaire du Collège donne du rendement, parce qu'il prépare chaque année entre 20 et 35 élèves pour le niveau universitaire.

Son Exc. Mgr M. Baudoux s'est exprimé avec force sur ce point à St-Jean-Baptiste: "Il faut que de nos écoles secondaires surgissent des jeunes, garçons et filles, qui veulent atteindre d'autres sommets, qui se rendent dans les Collèges (le Collège et la section féminine) pour arriver au baccalauréat et même plus haut. Nous devons répondre à la lettre aux exigences qualitatives de notre peuple. Cet épanouissement culturel dépend en premier lieu du travail du Collège de St-Boniface et de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface. Nous ne pouvons pas nous contenter de ce qui est médiocre".

Dans le dernier numéro du Bulletin des Instituteurs français du Manitoba, M. l'abbé Pierre Raymond a signé un éditorial où il parle avec éloquence du rôle indispensable du Collège dans notre milieu et du devoir de tous de diriger vers le Collège les élèves qualifiés. Rappelons que diriger un élève vers le Petit Séminaire, c'est le diriger vers le Collège, car tous viennent en classe au Collège.

Le Père M. Gauvreau parmi nous

Le directeur national adjoint de la Croisade Eucharistique, le R. P. Maurice Gauvreau, S.J., qui fut un surveillant de récréation dynamique au Collège vers 1940, est venu prêter main-forte à M. l'abbé Léo Beaulieu pour une journée d'étude très fructueuse. Le Père Gauvreau a prouvé qu'il est resté un maître pédagogue et un apôtre entraînant.

Sommes-nous des conformistes?

Nous sommes accusés, pour avoir élu M. le Dr Paul L'Heureux et Me Laurent Marcoux à une forte majorité, du péché de "conformisme". Hélas, nous le sommes trop, et c'est la principale cause de l'anglicisation d'un si grand nombre des nôtres (dont plusieurs Anciens du Collège). Mais nous ne sommes pas assez "conformes" encore à la masse anglaise et protestante pour satisfaire aux goûts du "Free Press".

Cessons donc d'être des "conformistes" et restons catholiques et français malgré les pressions qu'ils font sur nous, et cela parce que Dieu le veut: que nous devenions davantage ce que nous sommes.

Départ M. A. Ferland

Félicitations à M. Armand Ferland, qui vient d'être promu au poste de directeur de la fanfare du 22e régiment de Québec, que l'on dit être la meilleure fanfare du Canada. Voilà un autre jeune Ancien qui s'est préparé longuement en fournissant un travail assidu, toujours soucieux de la qualité supérieure. Il est bien dommage par ailleurs que trop peu de nos compétences fassent carrière dans notre milieu franco-manitobain.

Le cardinal Carlo Chiarlo, octogénaire

ROME — Le pape Jean XXIII a fait parvenir une lettre autographe de voeux et de félicitations au cardinal Carlo Chiarlo, qui célébrera son 80e anniversaire de naissance le 4 novembre prochain.



Vous savez que cette affaire de régler le budget familial d'alimentation n'est pas facile. Il faut être prévoyant dans ses achats pour faire étirer les dollars. Mais c'est si facile avec les Coop. Ce sont les membres des coopératives qui en sont les propriétaires. Il n'y a pas de profit, car tout l'argent supplémentaire leur est remboursé. Vous épargnez sur **chaque** commande. C'est vraiment très simple et tous peuvent s'y joindre — pourquoi ne pas vous en informer dès aujourd'hui?



M. Benoit Saurette est choisi président de l'APM d'Aubigny

AUBIGNY — Le lundi 23 octobre eut lieu la première assemblée de l'Association de Parents et Maitres pour l'année 1961-1962. Après une courte prière et quelques bons conseils de M. l'abbé R. Nadeau, curé, on procéda à l'élection d'un nouveau conseil.

M. Benoit Saurette fut nommé président de l'association, et Mlle Alarie, secrétaire, M. François Palud, vice-président, et Mmes Onézime Clément et Claude Robert, conseillères.

Comme le disait M. le Président, pour accomplir un travail qui vaille, il faut la coopération de tous. Ensemble pour discuter les problèmes scolaires et sous deux puissantes armes, la prières et la charité, on arivera à faire grandir en force et en puissance l'Association de Parents et Maitres.

Après l'élection, M. l'abbé Nadeau fit dérouler un intéressant film sur la dernière grande guerre mondiale, et un délicieux goûter fut servi.

Partie de cartes

La partie de cartes du village fut un véritable succès; l'assistance était nombreuse et divers amusements égayèrent les gens.

Aux cartes, le premier prix des dames fut gagné par Mlle Laurette Guillon, le 2e par Mme Joseph Chartier, et le 3e alla à Mlle Monique Clément.

M. Ives Sorin remporta le 1er prix pour les hommes, M. Gérald Guillon, le 2e, et M. Henri St-Onge, le 3e.

Le prix d'entrée fut gagné par Mlle Elaine Saurette.

Au tirage, M. Hugh Fontaine, de St-Boniface, gagna le "deep fryer", M. Gabriel Roy, une couverture de laine, et M. T. Marcoux, $5.00.

M. Roger Richard fut l'heureux gagnant d'un joli service de coutelleries en "stainless steel", et un magnifique service de tricot pour bébé fut gagné par Mme Léo Chartier.

Un cordial merci aux deux organisatrices, Mmes Onézime Clément et Marcel Caron; merci aussi à tous ceux qui ont contribué pour faire un succès de cette soirée.

Ste-Geneviève

Souper paroissial

A l'occasion du souper paroissial qui a été un beau succès, il y eut le tirage d'une radio-horloge, gagnée par Mme Ronald Hardie, de Winnipeg, et d'un rasoir électrique, gagné par Mlle Jacqueline Ross, de Ross. Remerciements sincères à tous les parents et amis des paroisses voisines qui sont venus encourager les paroissiens à ce souper.

Çà et là

MM. Ernest Desrosiers et Patrick Ross ont été réélus conseillers par acclamation pour un terme de deux ans dans les quartiers numéros 5 et 6 de la Municipalité de Taché.

Baptêmes

Le 17 octobre: Gabriel-Louis-Joseph-Simon, fils de M. et Mme Louis Fiola. Parrain et marraine, M. et Mme Simon Foidart, de Bruxelles, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 octobre: Suzanne-Marie, fille de M. et Mme Willie Gauthier. Parrain et marraine, Henri et Jeannine Gauthier, frère et soeur de l'enfant.

Ste-Amélie

Çà et là

Les paroissiens de Ste-Amélie souhaitent un prompt rétablissement à leur curé, M. l'abbé C. Vachon, patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis le vendredi 27 octobre. On espère qu'il sera de retour avant longtemps.

Un prompt rétablissement aussi à M. Gustave Debeucklaere qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose durant la semaine du 24 octobre.

Les religieuses et les élèves de l'école St-Vincent-de-Paul ont eu la visite du R. P. G. Ramaekers, S.J., de St-Boniface, le jeudi 26 octobre.

M. et Mme Fleury et leur fils, Wallis, de Toutes-Aides, étaient en visite chez M. et Mme B. Labelle, la semaine du 18 octobre.

En visite chez M. et Mme Gustave Verhaeghe, la semaine dernière, était leur tante, Mme E. Bolduc, de Makinak, accompagnée de Mme Gladys Coss. Elles se rendirent ensuite, avec MM. et Mmes André Pinette et Louis Vandepoele, à Ebb & Flow, où Mme Bolduc n'était pas allée depuis qu'elle y avait enseigné en 1906.

M. et Mme Charles Berthelette et leur fillette sont allés demeurer à Dauphin, où M. Berthelette est stationné.

M. et Mme Léopold Roussin et leur fils travailleront, pendant les mois d'hiver, pour M. J. Jeannotte, au nord de Meadow Portage, Man.

Plusieurs personnes se rendaient à McCreary, la semaine dernière, pour aller voir le film "Ben Hur".

M. Elsime Soucy, qui était employé à Churchill, est revenu chez lui la semaine dernière.

M. Aimé Corbel, qui travaillait en Saskatchewan, est aussi revenu chez lui.

Grand merci au R. P. Desjardins, de McCreary, qui vint dimanche dernier célébrer la messe, remplaçant M. l'abbé Vachon.

Ceux qui ont été chanceux au bingo dimanche, à l'occasion des souper et bazar furent Mlle M.-Paule Gamache, Mme Ludger Soucy, M. N. Gosselin, Mme Lévi Grandbois, MM. G. Verhaeghe et L. Groenchield, Mme E. Lepla, MM. Camille Pinette, P. Gamache et G. Verhaeghe, Mmes J. Pinette et J. Jacob, M. J.-B. Lemieux et André Pinette, Mmes E. Clément et Phil. Bouclar, MM. E. Houle, Wilf. Bouchard et L. Archambault et Mme E. Leclerc.

Les résultats rapportèrent $572.08. Merci à tous ceux et celles présents, et merci aux paroissiens qui ont aidé.

Les gagnants à la "punch board" furent Mlle Doreen Casavant, couverture de laine, M. René Bouchard, une poupée. Félicitations à tous.

Concours des SOUVENIRS DE COLONISATION
EN TERRE MANITOBAINE
Tirage de $5.00 tous les mois de septembre 1961 à janvier 1962
Conditions:
Se procurer un album à colorier relatant un souvenir de colonisation au prix réduit de 25c.
Répondre à la question posée sur le coupon inséré dans les albums.
Ecrire son nom et son adresse sur le même coupon et envoyer le tout à l'adresse suivante:
CONCOURS DES SOUVENIRS DE COLONISATION,
SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE,
LA BROQUERIE, MANITOBA

La Broquerie

Çà et là

Le R. F. Louis Jolicoeur, O.M.I., fils de M. et Mme Adélard Jolicoeur, quittait dernièrement le scolasticat international des Oblats à Rome pour se rendre au Chili, où il poursuivra ses études théologiques. En cours de route, le R. F. Jolicoeur a visité Marseilles, Lourdes, Madrid, Lisbonne et Fatima. Il doit s'arrêter à Lima, capitale du Perou, avant de se rendre à Santiago, le 25 octobre. Félicitations et bon succès au futur missionnaire. Daigne le Ciel lui accorder force et courage dans le beau champ d'action qui s'ouvre devant lui.

M. J. Flick, de Calgary, était dernièrement en visite chez son cousin, M. Victor Moiny. A cette occasion, M. et Mme Moiny ont assisté à une joyeuse réunion de famille chez M. Vital Gatin, de St-Boniface, beau-frère de M. Flick.

Souhaits de prompt rétablissement à MM. L.-J. Granger, Joseph Taillefer et Charles Gagnon, hospitalisés, ainsi qu'à M. Joseph Fabas, de retour de l'hôpital de Ste-Anne.

Le R. P. Valérien Gaudet, O.M.I., missionnaire et ancien supérieur des Oblats en Bolivie, était de passage à La Broquerie, la semaine dernière. Le samedi 28 octobre, le distingué visiteur prenait le diner en compagnie de M. l'abbé U. Lafond, curé, et de M. l'abbé Antoine Hacault, chez M. et Mme Gérard Tétrault.

Voeux de prompt rétablissement aux malades hospitalisés, MM. Louis-Joseph Granger et Charles Gosselin.

Décès

Mme Hector Bédard, née Léopoldine Côté, est décédée le lundi 23 octobre à l'hôpital général de St-Boniface, à l'âge de 72 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux; six fils, Arcade et Noé, de La Broquerie, Alcibiade, de Transcona, Josaphat, de St-Pierre, Arsène, de St-Vital, et Elie, de St-Boniface; cinq filles, Mlles Blandine et Marie Bédard, Mmes L. Grimard et L. Simard, de St-Boniface, et Mme L. Guéret, de La Broquerie; 26 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; six frères et trois soeurs. L'aîné des fils, Arcade, est maire de la localité.

Le service funèbre de Mme Bédard fut célébré en l'église de La Broquerie le jeudi 26 octobre par le R. P. Hector Côté, C.S.V., neveu et filleul de la défunte. MM. les abbés U. Lafond, curé, et F. Labonté agissaient comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit dans le lot de famille au cimetière paroissial.

Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse, assisté de MM. Etienne et Pierre Laroche, neveux de Mme Bédard. Les porteurs étaient six autres neveux, MM. Joseph Rioux, Laurent, Edmond et Marcel Côté, Paul Laroche et Ernest Simard, tous de familles différentes.

Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des arrangements funéraires.

Décès

Le mercredi 25 octobre, à l'hôpital Taché de St-Boniface, est décédée, à l'âge de 83 ans, Mme Louis Wenden, née Blanche Boutin, autrefois de La Broquerie.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Ubald Lafond, curé, et l'inhumation se fit dans le cimetière local. Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Louis et Réal Savard, René et Gérald Vinet, Léo et Hubert Wenden.

Durant sa longue maladie supportée avec résignation, Mme Wenden avait été hospitalisée à Otterburne et à St-Boniface. Elle qui avait toujours eu une grande dévotion envers saint Joseph, est décédée un mercredi, jour dédié au bon saint.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Richard, de St-Boniface, et Gérard, de La Broquerie; trois filles, Germaine (Mme Antonio Savard), de St-Vital, Marie-Louise (Mme Joseph Kaashock), du Michigan, et Jeannette (Mme Alphonse Vinet), de Vassar; 26 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

La maison funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

Remerciements

Les membres de la famille Wenden remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil, soit par offrandes de prières, bouquets spirituels, messes ou assistance aux funérailles.

Réunion spéciale

Aux Anciens du Collège St-Joseph d'Otterburne

Invitation pressante à une réunion spéciale, préparatoire à la célébration du CINQUANTENAIRE en 1962,

Le dimanche 12 novembre 2 h. 30 — à Otterburne

Nous COMPTONS sur votre présence.

Communiquez l'invitation aux anciens que vous connaissez

M. Arthur Huberdeau épouse Mlle Roberta Simard à St-Lazare

ST-LAZARE. — Le samedi 28 octobre, M. l'abbé G. Régnier, curé, bénissait le mariage de Mlle Roberta Simard, fille de M. et Mme Eugène Simard, à M. Arthur Huberdeau, fils de M. et Mme Raoul Huberdeau, de cette paroisse.

Ce fut une magnifique cérémonie et plusieurs parents et amis étaient présents pour l'occasion. Après la messe, une foule d'invités se rendaient à la salle paroissiale, où un repas délicieux fut servi par les Dames Auxiliaires. Il y eut ensuite une agréable veillée.

Après leur voyage de noces à Winnipeg, les nouveaux mariés établiront domicile à St-Lazare.

Visiteurs

Le R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., du collège de St-Boniface, rendait une courte visite aux élèves de l'école, la semaine dernière. Le Père Ramaekers est visiteur des écoles pour l'Association d'Education des Canadien français du Manitoba.

M. Jean-Marie Fouillard était de passage en fin de semaine. Il est, depuis près de deux ans, employé au motel de Le Pas par la compagnie Fouillard.

M. Earl Reid, accompagné de M. Jean Charron, passait quelques jours à St-Lazare, la semaine dernière. M. Charron employa presque tout son temps à des tournées de chasse et retourna à St-Boniface très enchanté malgré qu'il ne réussit à prendre qu'une seule perdrix.

Le 7e festival des Arts de l'Université de Manitoba aura lieu du 2 au 14 novembre. Son programme très varié couvrira maints domaines: philosophie, littérature, musique, peinture et danse. L'un des conférenciers sera **M. Gérard Bessette,** professeur adjoint de Français à l'Université Queen's, et plus particulièrement de Littérature canadienne-française, qui parlera des "Jeunes intellectuels du Canada français d'aujourd'hui" le mercredi 8 novembre, à 8 h. 30 p.m., dans l'auditorium de la faculté d'Agriculture; le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, présidera la séance.

Né à Sabrevois, Qué., le 25 février 1920, M. Bessette est bachelier ès arts (1941: Externat Classique Ste-Croix), licencié ès lettres (1946) et docteur ès lettres (1950: Université de Montréal). Auteur de romans et de recueils de poésie, il reçut le 2e prix de poésie lors des Concours littéraires du Québec en 1947, représenta le Canada lors des Olympiques de Londres (section Poésie) en 1948, reçut des octrois du Conseil des Arts pour la publication de "Les images en poésie canadienne-française" en 1959 et "Les Pédagogues" en 1960. "Le Libraire", choisi par le Grand Jury des Lettres comme l'un des dix meilleurs romans canadiens-français publiés de 1945 à 1960, est traduit en anglais cette année ("Not for every eye") grâce à un autre octroi du conseil des arts.

Un évêque se fait voler

DURBAN — Un voleur a emporté une valise d'une voiture stationnée à Durban, en Afrique du Sud. On se demande quelle tête le voleur a faite lorsqu'il a ouvert la valise en question. Celle-ci contenait, en effet, tous les ornements épiscopaux de Son Exc. Mgr Hurley, archevêque de Durban: mitre, crosse, rituel, ornements liturgiques, etc.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

30-406-30C.

Laitiers de La Broquerie
Assurez-vous d'un rendement maximum en utilisant les concentrés
COOP
pour vaches laitières, animaux à boeuf, porcs, volailles.
La Laiterie Coopérative de La Broquerie
Téléphone: HA 4-5322
COMMANDITAIRES
Taxi — Arthur Balcaen, tél.: HA 4-5321
Epicerie, confiserie, assurance — Arthur Boily, tél.: HA 4-5281
Transfer — Gérard Tétrault, tél.: HA 4-5312
Garage — Victor Gamache, tél.: HA 4-5225
Magasin coopératif — Gérant: H. Rémillard, tél.: HA 4-5231
Miel pur — Jean-Marie Mulaire, tél.: HA 4-5245
Agent North Star — Albert Vielfaure, tél.: HA 4-5273
Hôtel — Jean Gauthier, tél.: HA 4-5302
Entrepreneur en construction — Alix Simard, tél.: La Broquerie HA 4-5282, Ste-Anne GA 2-5590
Mobile Feed Service — Alphonse Fournier, tél.: HA 4-5322

Les Caisses Populaires franco-manitobaines aux prises avec un élément innovateur

(Note préliminaire)

Depuis plus de six mois, les responsables et membres des Caisses Populaires (et de certaines entreprises coopératives) de langue française du Manitoba font face à une situation complexe, due à l'activité des éléments innovateurs. Il y eut réunions tumultueuses, chocs de personnalités, délégations et communications auprès des autorités.

Ce journal a fait écho à certaines manifestations, selon l'occasion, mais en général les nouvelles parues dans nos colonnes ont été plutôt fragmentaires sur ce sujet. Dans les mouvements coopératifs, plusieurs semblaient favoriser une consigne de silence. En outre, le journal ne voulait pas risquer de nuire au prestige de nos Caisses et de nos Coops auprès de la population générale, dont la confiance est si essentielle au progrès dans ce domaine.

Le temps semble propice maintenant d'ouvrir nos colonnes aux communiqués qui dissiperont un peu les équivoques et qui permettront des mises au point par écrit, ce qui favorisera la pondération et un dialogue plus fructueux.

L'occasion d'ouvrir ce forum est offerte par la réception d'une lettre qui expose un point de vue sur la situation et qui a joué un rôle important dans la tournure des événements, au moins à St-Boniface. Il s'agit d'une lettre de M. Georges Forest, à titre de secrétaire - propagandiste du Conseil de la Coopération, au ministre de l'Agriculture, l'hon. George Hutton, et de la réponse de ce dernier. M. Forest a bien voulu nous fournir une version française de sa lettre. Les sous-titres sont de nous. Voici les deux documents en question:

* * *

Conseil de
la Coopération
du Manitoba

183, rue Marion,
Saint-Boniface, Man.
le 21 septembre 1961.

Honorable George Hutton,
Ministre de l'Agriculture,
Palais Législatif,
Winnipeg, Man.

Honorable Monsieur le Ministre,

Référence: Caisse Populaire de la Paroisse Cathédrale, le nom en voie d'être connu comme La Caisse Populaire "La Familiale".

Faisant suite à nos correspondances et nos entrevues sur le Mouvement Coopératif au Manitoba, je désire vous soumettre des renseignements de base sur les troubles qui nous affectent.

Le Mouvement Coopératif au Manitoba est présentement dans un état tumultueux. Je crois que ceci est dû au fait que le Mouvement est à passer une phase dans son développement; nous pouvons dire qu'il atteint sa maturité.

Jusqu'à cette date plusieurs critiquaient le jeune Mouvement mais l'ignoraient plutôt que d'y faire opposition. Maintenant que les Caisses Populaires et les "Credit Unions" représentent une force importante dans l'économie du pays, il y a une tendance vers le contrôle par les intérêts financiers. Il y a un danger que le contrôle du Mouvement soit perdu aux gens qui sont dans les rangs mais qui ne sont pas coopérateurs selon la définition du fondateur du Mouvement et les promoteurs d'aujourd'hui.

(L'origine)

L'origine du trouble se trouve particulièrement dans les grosses sociétés "Credit Unions". Les grosses Caisses et "Credit Unions" à cause de leur importance relative croient qu'elles seules savent mieux opérer l'institution. Non seulement elles contrôlent leurs organisations avec les principes démocratiques affaiblis mais elles cherchent à contrôler le Mouvement tout entier.

Cette attitude erronée est causée par le manque d'éducation sur les principes coopératifs. Il faut admettre qu'il est difficile d'éduquer la masse, les sociétaires en général, mais quand il n'y a pas d'effort de fait pour atteindre l'individu pour promouvoir les principes d'entraide et de services au comptant, il y a injustice sociale car des personnes sincères se font prendre sous faux prétextes. Je ne peux pas appuyer un directeur ou un membre de comité qui ne s'efforce pas à apprendre et à pratiquer les vrais principes du Mouvement coopératif.

J'aimerais souligner pour votre intérêt le trouble particulier causé par l'attitude de la Caisse Populaire de Saint-Boniface et la suspension de la Caisse Populaire de la Paroisse Cathédrale qui sera connue à l'avenir sous le nom de Caisse Populaire "La Familiale". Vos entrevues avec M. Beaulieu et d'autres ainsi que vos conversations avec M. Chase ont sans doute révélé que le nouveau groupe n'est pas organisé pour mettre fin à la Caisse Populaire de Saint-Boniface, fondée en 1938 et comptant présentement 1,800 membres. "La Familiale" fut fondée par des personnes qui voulaient obtenir et donner à ses membres, dans la mesure du possible, tous les services coopératifs présentement disponibles mais refusés par la Caisse Populaire de Saint-Boniface c.u.s.ltd.

(Services désirés)

— Les services désirés sont:

1. Un taux d'intérêts moins élevé
2. Le prêt épargne
3. Pas de limite sur la période de remboursement (la Caisse Populaire de Saint-Boniface a fixé une limite de trois ans sur les prêts)
4. Heures d'affaires autres que celles de banques afin d'accommoder les journaliers
5. Education des membres au lieu de l'annonce tapageuse (genre Compagnie de Finance)

L'approbation de M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse de la Basilique-Cathédrale, fut reçue par les membres de la Caisse Populaire "La Familiale". Comme organisateur officiel de cette nouvelle Société, j'ai moi aussi reçu une copie de la lettre. Le point principal traité dans la lettre fut celui d'une requête pour le changement du nom afin d'éviter la confusion. Néanmoins M. l'abbé Deniset-Bernier a montré son appréciation envers la nouvelle organisation. "Veuillez croire, dit M., l'abbé Deniset-Bernier, parlant pour lui-même et les syndics, que nous ne souhaitons que bonne chance à la nouvelle Caisse. La compétition peut avoir ses bons côtés et chacun est libre de fonder des Caisses quand il n'est pas satisfait de celle qui existe." En faveur mais incapables de s'exprimer publiquement sur cette question sont des autorités telles que Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface; autres membres du clergé; Son Honneur le Maire Joseph P. Guay; plusieurs échevins; M. Charles Huot, homme d'affaires reconnu (membre de la nouvelle Caisse), et autres. Il est à regretter qu'une force menaçante se soit portée contre Son Honneur le Maire Guay avec le résultat qu'il a dû soumettre sa résignation. De telles pressions furent portées sur d'autres membres mais sans succès parce qu'ils n'étaient pas affectés politiquement.

Pourquoi une organisation s'opposerait-elle à une autre organisation parallèle si ce n'est pour un désir de contrôler? Je ne crois pas qu'il y ait eu de grands cris ou discorde lorsque de nouvelles banques furent érigées dans notre milieu ces quelques dernières années. Tout de même chaque nouvelle banque est apte à réduire la clientèle des autres banques portant le même nom, et même les banques avec lesquelles elles font concurrence dans l'arrondissement.

Toute l'énergie, le temps et les efforts dépensés par les directeurs de la Caisse Populaire de Saint-Boniface en essayant de rendre hors la loi la nouvelle Caisse auraient donné de plus grands bienfaits au développement de leur propre organisation s'ils s'étaient occupés de leurs affaires plutôt que de viser à éliminer un groupe qui ne pensait pas actuellement comme eux.

Je tiens à remarquer qu'il est malheureux que l'on ait à considérer toute la Caisse Populaire de Saint-Boniface comme étant opposée à la nouvelle organisation et comme manquant de connaissance et de compréhension des principes coopératifs. Le fait est que seulement quelques directeurs, qui ont de l'influence sur d'autres sous prétexte que l'organisation est maintenant une grosse institution financière que peu de personnes comprennent, sont à développer un nouveau Mouvement qui ressemble à l'entreprise privée (corporation privée) mais protégée par la charte coopérative et le respect dû au Mouvement.

(Caisse et banque)

La Caisse Populaire de Saint-Boniface se sentira justifiée dans son attitude actuelle et continuera sans doute ses tactiques de contrôle et de monopole si l'opération de la nouvelle Caisse Populaire "La Familiale" reste suspendue. D'un autre côté si l'on permet à "La Familiale" de continuer ses opérations sans entrave, l'influence pour une meilleure administration coopérative peut en être le résultat immédiat. Ce n'est pas par erreur que vous avez reconnu au printemps dernier la validité de cette organisation lorsque vous lui avez permis l'obtention d'une charte. Permettez-moi de vous rappeler les quelques remarques que vous faisiez à l'occasion d'une visite à vos bureaux de MM. Smee, Penner et moi-même: "Ces gens (ceux qui s'éloignent du Mouvement coopératif) devraient réaliser que ce pays a son système bancaire et de Compagnie de finance. J'endosse entièrement la teneur de vos remarques et je crois qu'une Caisse Populaire manque à la confiance qu'avaient les fondateurs lorsqu'elle devient purement un autre bureau pour la transaction de prêts, la collecte d'intérêts en vue de faire des profits, de grosses dépenses et une petite ristourne s'il y en a! Malheureusement même le public en général, les membres de la Caisse Populaire, délèguent trop souvent leurs responsabilités, manquent à leur devoir et ne maintiennent pas une surveillance nécessaire et une adhésion aux principes et aux vues du Mouvement en ne faisant pas savoir leur opinion.

Si certaines Caisses Populaires et "Credit Unions" continuent dans leurs tentatives de séparation du Mouvement coopératif en général, non seulement elles seront victimes des arguments présentés par la Chambre de Commerce sur la taxation mais elles entraineront avec elles les autres sociétés coopératives en perdant toutes les mesures protectrices présentement incorporées dans la législation sur le Mouvement coopératif.

C'est en vue de faire appel à votre esprit coopératif et votre meilleur jugement pour le maintien au Manitoba d'organisations purement coopératives que je vous écris cette lettre.

Confiant dans votre sage décision et votre prompte action dans l'élimination de la suspension présentement imposée sur la Caisse Populaire de la Cathédrale ("La Familiale"), je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Respectueusement vôtre,
Georges FOREST.

* * *

PROVINCE OF MANITOBA
Department of
Agriculture and Conservation
Office of the Minister
WINNIPEG 1

October 3, 1961.

Mr. Georges J. Forest,
Secretary,
Conseil Canadien de la
Cooperation du Manitoba,
183 Marion Street,
St. Boniface, Manitoba.

Dear Sir:

This will acknowledge receipt of your letter of September 21st, in regard to the operations of La Caisse Populaire de La Paroisse Cathedrale.

You will be pleased to know that Mr. Chase, in his capacity as Registrar of Co-operative Associations, has recently advised the President of the Society that their suspension has been lifted and that they may continue in operation.

As you have suggested in your letter, it will be necessary to change the name of the Society since the present name is not acceptable to the Parish authorities, and since it has otherwise been found not acceptable. I have today directed the Registrar of Companies in the Provincial Secretary's Department to issue Supplementary Letters Patent, changing the name of the Society to:

"La Caisse Populaire La Familiale Credit Union Society Ltd."

We appreciate your interest in the development of credit unions as a part of the co-operative movement in this Province, and we trust that a more united movement will develop through the efforts of people like yourself.

You will appreciate the fact that we cannot take part in the internal problems which may arise within a credit union society as long as they are operating within the terms of the Credit Union Act and their by-laws. I am sure the decision to allow your Credit Union to continue in operation was based on the right of your group to operate within its limited sphere of operation.

Yours truly,
(signed) George Hutton
Minister of Agriculture
and Conservation

(NDLR — Certaines personnes mentionnées directement ou indirectement dans la première de ces deux lettres nous ont signifié leur intention d'en faire le commentaire.)

La photo ci-dessus a été publiée il y a deux ans, et dans un sens elle ne porte pas de date, car elle montre une scène de la comédie "immortelle", "Le Médecin malgré lui". Mais cette fois les acteurs sont aussi les mêmes. Ayant peu de temps pour faire du nouveau, le Cercle Molière a embrigadé les vedettes de 1959, de gauche à droite, Léo Rémillard (Géronte), Gilles Guyot (Lucas) et Jean-Marie Deniset (Valère). En scène au Manitoba Theatre Center, les 20, 22 et 24 novembre.

☆ ☆ ☆

Cercle Molière

Bilinguisme et bon voisinage

Fort de ses succès répétés des dernières années dans le domaine du théâtre amateur, le Cercle Molière de St-Boniface entreprend, ce mois-ci, un programme qui le conduira, espère-t-il, en finale du Festival national d'Art dramatique, et à une autre tournée de l'Ouest.

C'est d'abord sur la scène manitobaine que nos comédiens feront valoir leurs talents, en participant, conjointement avec l'Université de Manitoba, à un programme d'une semaine du 19 au 25 novembre prochains au Manitoba Theatre Center. Présentée sous le titre général "Week of Theatre Classics" ou "Semaine du Théâtre classique", cette manifestation artistique marque une étape historique dans le domaine du théâtre amateur au Manitoba — et peut-être au pays — vu qu'il ne s'agit pas d'une compétition quelconque, mais d'un festival théâtral pur et simple où n'entre aucune concurrence que celle du théâtre bien joué.

Contribuant à la part anglaise du Festival, la troupe de l'Université de Manitoba présentera un classique de Shakespeare: "Measure for measure", tandis que le Cercle Molière offrira pour sa part la populaire farce "Le Médecin malgré lui" de Molière.

Ceux et celles des amateurs de théâtre qui ont assisté aux représentations en tournée du Cercle Molière, en 1959, retrouveront dans la production du "Médecin malgré lui" plusieurs comédiens chevronnés: Léo Rémillard, qui campe un cérémonieux Géronte; Marie Masson, dans le rôle de la nourrice; Jean-Marie Deniset, cité l'an dernier au plan des meilleurs acteurs dans "Chambres à louer" qui joue le serviteur Valère; Gilles Guyot, dans le rôle de Lucas, sans oublier évidemment "Le Médecin malgré lui", Robert Trudel et sa fidèle épouse, Martine (Monique Guyot).

René Chartier, qui fit ses débuts avec le Cercle Molière il y a déjà quelques années, campera le sympathique et malheureux Léandre, amant de Lucinde. C'est Rose-Marie Bryner qui jouera la "muette" Lucinde, qui n'a que faire du parti de son père. Benoit Guyot et Robert Séguier complètent la distribution.

"Le Médecin malgré lui" sera présenté dans une mise-en-scène de Mme Pauline Boutal. Les costumes sont d'Aimée Simons, les décors de Christiane LeGoff.

Nombreux sans doute sont ceux qui voudront se retremper à la source de Molière, en assistant à l'une ou l'autre des représentations du "Médecin malgré lui", les 20, 22 et 24 novembre prochains, au Manitoba Theatre Center.

Sans oublier évidemment Shakespeare et "Measure for measure", tous les autres soirs de cette semaine du théâtre.

A l'Alliance française

Trois visages de Monsieur Vincent, le saint de la misère humaine

Le R. P. Gaston Fournier, S.J., conférencier de France, a brossé en trois grands tableaux la vie charitable de "Monsieur Vincent, le Saint de la misère humaine" lundi soir dernier devant les membres de l'Alliance Française du Manitoba réunis dans la salle de l'Académie Ste-Marie, à Winnipeg. En effet, après avoir rappelé que le principe de l'action charitable du Saint était, non une simple tendance philanthropique, mais son amour même de Dieu, le Père parla du Serviteur des malades dans les hôpitaux de Paris, du Père des enfants trouvés et du Frère des forçats et des galériens.

Maitre de tous les trucs de l'éloquence et doué d'un vocabulaire du plus riche réalisme, le conférencier montra que Monsieur Vincent fut éminemment préparé aux grandes tâches de la charité. Témoin des tragiques guerres (religieuse, civile, étrangères) qui bouleversent son pays et permettent de "s'entretuer au nom du Dieu de charité", prêtre à 20 ans et bientôt esclave d'un apostat en Tunisie, puis aumônier à Paris de la reine Margot, première femme de Henri IV, Monsieur de Paul fut envahi par un grand désir de sainteté en 1610 sous l'influence de M. de Bérulle qui introduisit en France l'Oratoire fondé à Rome par saint Philippe de Néri. Après une grande retraite, Monsieur Vincent s'engage donc à tout quitter pour les pauvres, ses frères et ses maitres.

Pauvre curé de Clichy pendant un an, il est nommé précepteur des enfants de Gondi, maréchal des galères royales. Il s'enfuit un jour à Châtillon où, de nouveau curé, il incite ses ouailles à aider les pauvres de la paroisse. C'est alors qu'il lance l'"organisation des secours" et que nait la première confrérie des Dames de la Charité. Six mois plus tard, le cardinal de Bérulle le ramène chez les Gondi où, pendant huit ans, il donnera à la Cour les leçons quotidiennes de sa pauvreté. C'est aussi à ce moment que commence vraiment son apostolat dans les hôpitaux de Paris.

Hôpitaux d'autrefois

Les auditeurs n'oublieront certainement pas la description plus que réaliste de ces hôpitaux du début du 17e siècle où la Douleur était signe d'Horreur. Monsieur Vincent y vient pourtant chaque jour, distribuant aux pauvres pestiférés la chaleur bienfaisante de ses mains paternelles et la consolation de ses sourires émus. Bientôt il réussit à susciter chez les dames de la haute société un courant de charité qui permit la mobilisation de quelques grandes fortunes et de grands coeurs. Au début, ces dames de qualité sont au nombre de 40. Bientôt elles sont 800, dans Paris seulement, qui se transforment en bienfaitrices, amies et conseillères des pauvres. Le Père Fournier montra, en citant des noms de dames et des exemples de leur action charitable, que l'influence de Monsieur Vincent avait vraiment transformé les coeurs de ces "grandes dames". De fait il réussit aussi à fonder une Confrérie de charité pour les hommes, ancêtre des Sociétés de saint Vincent de Paul que Frédéric Ozanam lancera deux siècles plus tard.

Monsieur Vincent donne beaucoup de son temps aux malades, mais son activité ne pouvait négliger ces milliers d'enfants abandonnés chaque année par des parents sans coeur. En 22 ans, il en sauvera 40,000 avec l'aide de ses dames. Le Saint prit d'abord conscience claire de la situation véritable grâce à une enquête diligemment conduite, puis il passa à l'action en fondant l'"Oeuvre des enfants trouvés". Rien n'échappe à son génie surnaturel: il organise un réseau de placement familial à la campagne, il voit au bon choix des nourrices, il multiplie même les conseils de puériculture . . . Puis, à l'heure où les ressources financières semblent manquer, il lance un appel extraordinaire à ses dames qui trouvent encore moyen de donner davantage et il fonde son institut des Soeurs de la Charité avec la collaboration de Louise de Marillac, sa digne émule dans la charité.

Frère des prisonniers

Serviteur des malades et Père des enfants trouvés, Monsieur Vincent se transforme aussi en Frère des prisonniers. Il visite les prisonniers à la Conciergerie du Châtelet qui attendent qu'on les envoie à leur tour à Dunkerque ou Marseille pour y être enchainés dans les galères du roi. Puis il suit le troupeau des forçats jusqu'à Marseille où, à titre d'aumônier-général des galères de France, il visite, aide, questionne et aime ces pauvres d'entre les pauvres. Car il faut "aimer même les coupables, parce qu'ils sont des hommes". C'est ainsi que, grâce à l'action du Saint, la Conciergerie de Paris devient une humaine prison et les galériens de Marseille apprennent à chanter en l'honneur de l'Etoile de la Mer.

En guise de conclusion, le Père Fournier répéta de nouveau ce qu'il rappela si souvent au cours de son exposé: "Il est impossible à un fils de Dieu de diviser l'Amour, c'est-à-dire d'aimer Dieu sans aimer son prochain", puis il rappela ce grand mot de Monsieur Vincent à la reine de France: "Il faut toujours faire davantage". L'héroïsme du Saint de la misère humaine se situa en effet au-dessus de toutes les catégories de la raison raisonnante, mais il visa toujours plus haut, toujours plus près de Dieu.

Le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, avait présenté le conférencier aux auditeurs au début de la soirée, montrant que le Père Fournier a déjà fait entendre son verbe dans presque tous les pays du monde, ne cessant de semer partout les germes de Vérité et d'Amour. Ici même à Winnipeg et St-Boniface, il y a trois ans, il parlait d'un grand écrivain contemporain (Graham Greene) et de Lourdes. Dimanche dernier, il expliquait à un auditoire de 300 personnes le grand film "Dieu a besoin des hommes". Maintenant il allait donner une conférence présentée à Paris même lors des fêtes du tricentenaire de la mort de Monsieur Vincent.

Le docteur Tom McCaughey remercia le Père Fournier d'avoir fait "revivre" Monsieur Vincent, pour le plus grand bien de ses auditeurs qui tous ont, au moins occasionnellement, rencontré la misère humaine. Puis le médecin laissa parler son coeur et sut transcrire, sur le plan médical 1961, le sens profond du message et de l'exemple de Monsieur Vincent.

Aux premiers rangs de l'auditoire, lundi soir, on remarquait la présence de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, de M. Damien Giordani, consul de France, et de son épouse. Mme Mérédith Jones, présidente de l'Alliance Française, accomplit son rôle avec grande dignité et discrétion. Elle remercia tout particulièrement les religieuses de l'Académie qui, en plus de mettre leur magnifique salle à la disposition des visiteurs, leur offrirent un délicieux goûter.

Les prêtres partisans emportent deux postes vacants en Hongrie

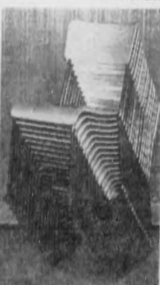
BUDAPEST — Selon des nouvelles de source gouvernementale, M. l'abbé Imre Varlonyi, "directeur de l'Action catholique", a été élu vicaire capitulaire de l'archidiocèse de Kalocsa, vacant à la suite du décès de Mgr Grosz. L'Office d'Etat pour les Affaires ecclésiastiques a approuvé cette élection, qui s'est déroulée sous la présidence de M. l'abbé Ferenc Kujani, "vicaire général".

M. l'abbé Ferenc Kujani, "vicaire général", est un personnage bien connu: c'est un des principaux "prêtres de la paix". C'est lui qui avait été installé à la tête de l'archidiocèse de Kalocsa pendant la détention de Mgr Grosz, de 1951 à 1956. Le gouvernement l'avait à nouveau imposé à Mgr Grosz, comme "vicaire général", ces dernières années.

Quant à M. l'abbé Imre Varkonyi, il est lui aussi membre des "prêtres de la paix" depuis les années du stalinisme, mais il n'a pas joué de rôle de premier plan dans le mouvement. Avant 1956, il était supérieur du séminaire de Szeged. L'"Action Catholique" qu'il dirigeait ces dernières années est une organisation fictive, entièrement sous contrôle gouvernemental, et qui n'a rien à faire avec l'Eglise. Il est connu comme étant l'un des porte-parole chargés de diffuser les "vérités" officielles sur la situation de l'Eglise catholique en Hongrie.



ATTENTION!
Il ne reste plus que 10 jours pour profiter de cette aubaine!
VENTE SPECIALE DE CHAISES
Commandez sans délai!



Commandes remplies aussitôt reçues jusqu'à épuisement.

Empaquetage de sept chaises par caisse. Prix: $4.15 chaque chaise, plus impôts de vente, F.O.B., Winnipeg.

Nouvelles caractéristiques: monture à soudure électrique, tube d'acier chromé ¾ pouce au lieu de ½ pouce.

Pièce de bois ajoutée pour empêcher de verser. Fabriquée de bois dur: bouleau.

Siège et dossier attachés à la monture par des rivets en acier.

Garantie pour cinq ans.

La Procure Générale des Institutions
85, rue Water, Winnipeg 1, Manitoba



Les bureaux de Central communautaire sont situés aux endroits suivants.
Adressez-vous à votre bureau de poste local pour avoir votre annuaire du téléphone.

Amaranth	Fisher Branch	Medora	Shilo
Anola	Fork River	Miniota	Sifton
Arborg	Goodlands	Minitonas	Sinclair
Arden	Greenland	New Sarum	Snow Lake
Belmont	Gretna	Ninette	Sperling
Beulah	Grunthal	Niverville	Starbuck
Birch River	Hazelridge	Oak Bank	Stephenfield
Bowsman	Inglis	Oakburn	Stony Mountain
Brokenhead	Inwood	Ochre River	Tilston
Churchill	Kleefeld	Petersfield	Vidir
Clanwilliam	La Broquerie	Pierson	Vita
Clear Lake	Lac du Bonnet	Pine Falls	Waldersee
Clearwater Lake	Letellier	Pipestone	Warren
Cranberry Portage	Libau	Pleasant Valley	Waskada
Crandall	Lockport	Reston	Whitemouth
Crawford Park	Lorette	Riverton	Winnipegosis
Cromer	Lundar	Ste. Anne	Woodlands
Eden	Lyleton	St. Jean	
Erickson	Lynn Lake	St. Lazare	
Ethelbert	Marquette	San Clara	

MANITOBA TELEPHONE SYSTEM

Le Jour du Souvenir, célébré à Ste-Agathe, samedi prochain

STE-AGATHE — Les Vétérans des trois forces armées connues comme "Army, Navy And Air Force Veterans of Canada" de Ste-Agathe, Unité 304, organisent une démonstration pour le Jour du Souvenir, le samedi 11 novembre. Ils invitent cordialement tous les vétérans des alentours, Domain, La Salle, St-Norbert, St-Adolphe, Niverville, Otterburne, St-Pierre, Aubigny et autres, à se joindre à eux, les priant de se rendre à leur salle pour 10 h. a.m.

On formera une parade pour se rendre à l'église, où le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., célébrera la sainte messe. La parade se reformera après la messe pour aller sur le terrain de l'école pour la dernière charge et ensuite retourner, toujours en parade, à la salle, où un goûter préparé par les Dames Auxiliaires attendra ceux qui auront pris part aux cérémonies.

On prie les Vétérans de porter leurs médailles et béret s'ils en ont. Camarades des deux grandes guerres, répondez à l'appel des Vétérans de Ste-Agathe, le premier depuis 1918. MM. Ivy Weir, président, et Albert Brisson, secrétaire, comptent sur tous les Vétérans des alentours pour assurer le succès de cette journée du Souvenir.

Mariage Schamber-Peloquin

Le samedi 28 octobre, Mlle Arlette Péloquin, fille de M. et Mme Albert Péloquin, unissait sa destinée à celle de M. George Schamber, fils de M. et Mme John Schamber, de Goodsoil, Sask.

Précédée de sa cour d'honneur, Mlle Péloquin fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe simple en poult de soie, avec corsage ajusté, encolure ronde, manches en pointes de lis et jupe légèrement bouffante. Elle portait un voile court retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses jaunes et de muguets.

Les filles d'honneur, Mlles Eileen Schamber, soeur du marié, et Gabrielle Péloquin, nièce de la mariée, étaient vêtues de robes courtes en poult de soie jaune or de même modèle que celle de la mariée, et coiffées de bérets de plumes de couleurs assorties. Leurs bouquets étaient des chrysanthèmes bronzés. Elles étaient accompagnées de MM. William Esch et Kenneth Schamber, cousin et frère du marié. Les frères des mariés, MM. Auguste Péloquin et John Schamber, agissaient comme huissiers.

Accompagnée à l'orgue par Mlle Lorraine Labelle, Mlle Eveline Pilon rendit avec brio pendant la messe nuptiale l'"Ave Maria", le "Panis Angelicus" et "Our Father".

A l'issue de la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle paroissiale pour la réception. La pâtisserie Pelland avait charge du souper. M. Gérard Pelland et Mmes Rose Girouard et Hélène Lemoine servirent un délicieux repas chaud à environ 50 proches parents des mariés. Les parents, frères et soeurs du marié, à l'exception d'une, étaient présents. Les frères de la mariée étaient tous venus: Jacques et son épouse et leur fille, Gabrielle, de Laurier, Auguste et son épouse et leur fils, de St-Vital, Jean-Louis et son fils aîné, Joël, de White Horse, Yukon.

M. Jacques Péloquin fut maître de cérémonies. Il demanda à M. l'abbé Couture, curé, de dire le bénédicité, et présenta le toast aux héros du jour. Le repas terminé, M. le Curé fut demandé de nouveau pour les grâces et pour dire quelques mots. Il présenta aux nouveaux époux les bons souhaits de toute la paroisse et les encouragea à former un ménage modèle en pratiquant les vertues chrétiennes.

Le marié remercia M. le Curé de sa bienveillance à leur égard et des bons souhaits de tous.

Après le souper, M. Paul-Emile Péloquin conduisit les mariés à Ile-de-Chênes voir leur soeur et belle-soeur aînée, la Rév. Sr Joseph-de-Bethléem, Oblate. Suivit ensuite une belle et amusante soirée à Ste-Agathe. Les nouveaux époux résideront à 320, rue Regal Est, à St-Vital.

Va-et-vient

Le mercredi 25 octobre, M. et Mme Camille Courcelles partaient avec un des frères de cette dernière en voyage à Duluth, St-Paul et Minneapolis.

L'annuaire du téléphone paraîtra en novembre

Le nouvel annuaire provincial du téléphone sera disponible à tous les abonnés en dehors du métro de Winnipeg au début de novembre, a annoncé le "Manitoba Telephone System".

Cette année, plus de 95,000 copies seront distribuées à travers la province, soit une augmentation de 7,000 par rapport à l'an dernier.

Les abonnés devront se conformer à une des méthodes indiquées dans tous les journaux hebdomadaires et quotidiens pour obtenir leur annuaire. Les annonces indiquent si l'annuaire pour tel ou tel localité sera livré, mis à la poste ou s'il doit être obtenu au central téléphonique de la région.

Pour plus de commodités, les neufs premières pages du nouveau livre contiennent des informations pratiques. Vérifiez le nouvel annuaire pour être certain du bon numéro et disposez de votre ancien après avoir reçu le nouveau.



Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque auxiliaire à Montréal, qui prononcera une causerie radiodiffusée par les postes privés le 12 novembre, à l'occasion du Dimanche de la Bible. Son Excellence traitera du thème de la charité dans la Bible.

Les instituteurs de l'"Assiniboine" ont tenu une réunion à Elie

ELIE — Le congrès annuel de l'"Assiniboine Valley Teachers' Association" eut lieu à Elie les 26 et 27 octobre, sous la présidence de Mme Irène Dauphinais.

La bienvenue fut souhaitée aux instituteurs par M. Earl Tossay, maire de la Municipalité de Cartier, M. Léopold Girard, président de la Division du Cheval Blanc, et M. Jos. Legault, président de l'école consolidée d'Elie.

Figurait aussi au programme, MM. B. Grafton et J. W. Muirhead, inspecteurs d'école.

Les dames de la paroisse ont servi deux succulents repas, auxquels prirent part plus de 200 instituteurs.

Réunion de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maitres d'Elie reprennait récemment ses activitées. Une assemblée réunissait tous ses membres afin d'élire un exécutif pour l'année scolaire. Ce sont la Rév. Sr Jean-d'Avila, directrice, Mme Léopold Girard, présidente, M. Fernand Allard, vice-président, M. Lucien Debreuil, secrétaire, et les conseillères sont Mmes Réginald Champagne, Marcel Bernardin, Lionel Désilets et Edouard Chabot.

On en profita aussi pour nommer cinq délégués pour le congrès tenu à St-Boniface le 21 octobre. Elles furent les Rév. Srs Jean-d'Avila et Marie-Hyacinthe, Mmes Fernand Allard, Marcel Bernardin et Léopold Girard.

Ça et là

Le R. P. L. Labossière, O.M.I., est venu, dernièrement, pour aider M. le Curé qui était malade.

M. Edouard Chabot est de retour d'un voyage en Alberta et en Colombie-Britannique.

Notes agricoles

Vers de meilleures variétés de lin

OTTAWA — Stimulé par un climat favorable à la production d'un lin de haute qualité, le Canada met tout en oeuvre pour créer de nouvelles variétés toujours meilleures en ce qui regarde le pourcentage d'huile, les rendements, la précocité et la résistance aux maladies. C'est ce que déclare M. W. G. McGregor, de la Ferme expérimentale d'Ottawa.

La teneur en huile de la graine de lin au Canada a atteint une moyenne de 41 à 43 pour cent au cours des dernières années; certaines variétés à l'essai ont même dépassé 46 pour cent. Deux des variétés les plus populaires, Redwood et Rocket, sont reconnues pour leur "teneur passablement élevée en huile et leur aptitude au séchage".

L'aptitude au séchage de l'huile de lin est importante dans les peintures et autres usages industriels; elle se mesure par l'indice d'iode. Vu que le lin cultivé en climat frais offre un indice d'iode plus élevé, il produit une huile plus facile à sécher que le lin cultivé en climat chaud. La plupart des huiles produites au Canada ont une moyenne de 185 à 190, mais certaines extraites de variétés cultivées dans les régions nordiques ont un indice d'iode supérieur à 200.

"Le but de nos travaux d'hybridation est de combiner une haute teneur en huile à un indice élevé d'iode", précise M. McGregor.

La précocité s'impose dans les régions nordiques des Prairies, mais elle est aussi souhaitable dans les régions du sud, à cause de gelées parfois hâtives. Les variétés tardives, si on les sème tôt, donnent pour la plupart un rendement supérieur à celui des variétés précoces. S'il faut retarder les semis, mieux vaut employer des variétés précoces.

D'après M. McGregor, la période qui sépare le semis de la maturation est en moyenne de 105 jours pour la Redwood, alors que Raja, variété précoce, mûrit en 95 jours. Un objectif des chercheurs est d'accroitre le rendement des variétés précoces.

Les nouvelles variétés qu'on est en train de créer sont fortement résistantes à la rouille et à la flétrissure lorsque cette dernière est causée par les organismes du sol, souligne le même expert. Jusqu'ici, les chercheurs n'ont trouvé aucune variété de lin immune au pasmo, maladie qui fait noircir et tomber les feuilles et fait mourir les tiges. Mais certaines des variétés de lin qu'on est à développer offrent une résistance prometteuse à cette maladie.

• • •

La luzerne dans les mélangés à pâturage pour sols arides

OTTAWA — La plante fourragère la plus renommée conserve sa réputation, même en terrain sec.

Un mélange luzerne-graminées pour prairies et pâturages, semé en sol aride, a surpassé l'emploi de graminées seules au cours d'une période de sept ans, plus sèche que la normale, à la Ferme fédérale d'expérimentation de Swift Current (Sask.). Fait encore plus digne de mention, le mélange luzerne-graminées a réussi à maintenir sa supériorité par acre et par animal durant 1961, année particulièrement sèche dans les provinces de l'Ouest.

De 1955 à 1961, on a fait un relevé d'essais annuels de paissance avec des agnelles. Le pacage formé d'un mélange luzerne-graminées a fourni 23 livres de chair ovine de plus à l'acre que son concurrent semé de graminées seules. L'analyse des herbes fauchées a révélé en outre une densité d'herbages supérieur de 40 pour cent dans le premier mélange; le potentiel de broutage (nombre de bêtes à l'acre) ne fut toutefois supérieur que de 20 pour cent à cause d'une consommation plus élevée de ce mélange par brebis.

La qualité particulière des herbages comprenant de la luzerne s'est réflétée dans les gains 1) par animal, augmentation supplémentaire de 8 livres en poids par agnelle, et 2) à l'acre, excédent de 23 livres de chair ovine par unité de surface.

D'après les résultats obtenus jusqu'à présent, on est justifié de conclure que le mélange luzerne-graminées est profitable surtout en période de sécheresse, affirme M. J. B. Campbell, de la Ferme précitée. La luzerne Rambler est la variété d'usage courant pour ces terres arides.

La communion des malades

ROME — La congrégation du Saint-Office a publié une déclaration disant que la communion peut être apportée dans l'après-midi aux malades qui ne peuvent pas sortir, même s'ils ne sont pas alités, ni en danger de mort.

Ste-Anne-des-Chênes

Exposition 4-H

Cette année, trois clubs de grains ont eu leur exposition ensemble. Ce sont Chortez, Niverville et Ste-Anne. C'était vraiment intéressant et instructif de voir l'application que les membres avaient mis à préparer leurs grains. Le juge, M. Barnabé, dans son allocution, fit des recommendations sur la qualité du grain et le soin à prendre pour exposé du grain de semence. Il félicita ceux qui avaient rapporté des rubans rouges et fit la remarque que tous les membres du club de Ste-Anne appartenaient à ce groupe: Reggie Sproul, Ronnie Joyce, Donald Rettig, Emmanuel Bériault, Gérard, Denis et Ulric Perrin et René Lemoine, qui remporta le championnat, et Ulric Perrin, celui de Champion de Réserve. Ils eurent aussi l'honneur d'être proclamer les champions des champions sur les autres clubs. Félicitations à tous ces jeunes agriculteurs. Cette année, ils ont semé du blé Pembina; si vous êtes à la recherche de semence, venez voir ces jeunes.

M. Gérard Therrien, agronome à St-Pierre, et M. Rodney Siemens, de Steinbach, ont aussi adressé la parole et énuméré quelques uns des avantages que les jeunes ont de s'instruire en agriculture tout en acquérant leur propre expérience. Ils nommèrent aussi des carrières qui sont ouvertes en agriculture, très intéressantes pour les jeunes. Deux films furent présentés par M. D. Stammens. Un goûter et du café furent servis par des dames. Une cinquantaine de personnes assistaient à cette soirée.

Félicitations à MM. René Lemoine et Ulric Perrin, car des échantillons de leurs grains ont été choisis pour être envoyés à l'exposition d'hiver à Toronto. Les autres membres exposeront leurs produits plus tard à Brandon.

M. Laurent Fillion a été élu président de l'Union des Fermiers pour le district de Ste-Anne.

Congrès national sur l'éducation des adultes

OTTAWA — Le gouverneur général Vanier ouvrira, le dimanche 29 octobre prochain, un congrès national d'étude sur l'éducation des adultes.

Il s'agit de la Conférence nationale sur l'éducation des adultes, qui réunira plus de 250 délégués de toutes les provinces du Canada, les 29, 30 et 31 octobre et 1er novembre prochains, au Château Laurier à Ottawa, sous les auspices conjointes de l'Institut canadien d'éducation des adultes et de la "Canadian Association on Adult Education".

Quelque 60 organismes nationaux, dont quelques agences gouvernementales, ont déjà annoncé leur intention d'y envoyer des délégués, plus de 100 au total.

Invitation spéciale à visiter Green Acres Memorial Chapel

Les gens qui ont un peu horreur des chapelles funéraires auront l'occasion d'oublier ceci en visitant la nouvelle chapelle à Green Acres Memorial Gardens.

La chapelle et le salon mortuaire adjoint, bâtis au prix de $120,000, sont situés dans un cimetière de 70 acres, à l'est du chemin Trans-Canada, à un mille de Windsor Park.

Les lieux seront ouverts au public de 10 h. a.m. à 5 h. p.m. les jours de semaine, et les samedis et dimanches après-midi.

Le cimetière même fut ouvert en juillet 1959. Ses beaux jardins paysagers semblables à ceux d'un parc démontrent l'entretien constant accordé à ce cimetière grâce à des fonds spéciaux.

Environ 20 de ses 70 acres sont déjà exploitées. On prévoit aussi la construction de bureaux d'administration et d'autres bâtiments d'une valeur de $50,000. Lorsque terminé l'an prochain, le tout représentera un placement de $400,000. On projette aussi d'élever un mausolée dans l'avenir.

Le cimetière qui comprend une section catholique a été établi pour servir principalement St-Boniface, St-Vital, Transcona et la région immédiate au sud-est du Winnipeg Métro.

La nouvelle chapelle a été la première à être licenciée sous l'acte des services funéraires pré-arrangés. L'édifice, création de Zunic et Sobkowich, architectes de St-Boniface, a été construit par G. A. Baert Construction Ltd. Le décor intérieur est l'oeuvre de A. Grossmann Interior Designers.

M. Gordon Patterson est le directeur en charge du cimetière et ses bureaux sont situés à 113, rue Marion, St-Boniface.

• • •



M. W. A. Bailey, directeur funéraire, gradué avec honneur du Collège des Embaumeurs de Cincinnati.

• • •



M. Roger Teillet, directeur des relations extérieures de "Green Acres Memorial Gardens & Chapel".

Mariapolis

Remerciements

M. l'abbé Dugré, curé, et les dames désirent remercier sincèrement les dames qui ont aidé au souper paroissial, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à faire de ce souper un si grand succès.

Malade

Prompt rétablissement à M. Joseph Ricard, patient à l'hôpital de Swan Lake.

Va-et-vient

M. Hubert Guilbert, ainsi que Mme Oscar Hacault, se rendaient à St-Boniface pour la fin de semaine.

Etaient en visite à Mariapolis la semaine dernière, M. et Mme Victor Jeanotte, de Dawson Creek, C.-B., et M. et Mme Simon Couture, de St-Boniface. Ils rendirent visite à M. et Mme Théodore Morin. Après un délicieux diner chez M. Morin, ils se rendirent ensuite chez M. Joseph Morin pour le souper, et de là chez M. et Mme Raymond Tardiff pour la veillée.

M. et Mme Raymond Burley étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme D. Burley, en fin de semaine.

Activités scolaires

Mlle Stella Gagnon, institutrice, est très occupée à organiser les Croisés.

Les élèves de la Rév. Sr M.-St-Romain, de la 7e et 8e années, ont participé à un concours d'épellation. Les gagnantes furent Carol Guilbert et Léa Delaquis. Cette dernière était aussi parmi les gagnants à St-Alphonse. La série se continuera à Notre-Dame-de-Lourdes, le 10 novembre. Bonne chance Léa!

Service courtois et distingué
. . . Bel entourage tranquille

Vous êtes sincèrement invités à visiter
cette nouvelle chapelle funéraire,
des plus moderne, dans les magnifiques
Green Acres Memorial Gardens

Green Acres Memorial Chapel

Située à 1 mille à l'est de St-Boniface
SUR LE CHEMIN TRANS-CANADA
Case postale 28, St-Vital, Winnipeg 8, Man.

Permis no 1 émis sous l'autorité de l'acte des services funéraires pré-arrangés du Manitoba à Green Acres Memorial Services Ltd.

TÉLÉPHONES:
CHAPELLE ALpine 3-8676
BUREAU CHapel 7-2495
SURINTENDANT ALpine 3-8997

ST. BONIFACE

Architectes, Zunic & Sobkowich
Chauffage et plomberie, L. A. Winder
Entrepreneurs généraux, G. A. Baert Construction Ltd.
Portes pliantes, Ambassador Sales
Décors intérieurs, Grossmann Ltd.
Pose de vitres, Consolidated Plate Glass (Western) Ltd.
Pavage en asphalt, Metro Paving
Electricité, Harry's Electric

M. et Mme W. Carrière, de St-Pierre, célèbrent leurs 25 ans de mariage

ST-PIERRE — Le samedi 28 octobre, les paroissiens de St-Pierre et d'Otterburne, ainsi que plusieurs parents et amis des paroisses environnantes, s'unissaient pour célébrer les noces d'argent de M. et Mme Wilfrid Carrière.

La fête débuta par une messe solennelle en l'église de St-Pierre. M. Auguste Laroche exécuta trois beaux cantiques appropriés.

A 8 h. p.m., les parents et amis se rendirent au Centre Récréatif de St-Pierre pour un programme à la fois varié et intéressant. M. Léo Carrière, frère du jubilaire, était maître de cérémonies. L'adresse fut lue par Mme Denis Carrière, bru des jubilaires. M. Edmond Préfontaine, ainsi que M. Phillias Laroche, voisin de la famille Carrière, prononcèrent quelques mots de félicitations. M. Auguste Laroche, accompagné au piano par Mme Adélard Labelle, de Ste-Agathe, rendit une très belle chanson.

Le jubilaire remercia ses parents, amis et coparoissiens pour la belle fête qu'ils avaient préparée en leur honneur.

La veillée se termina avec beaucoup de gaieté et d'entrain.

Remerciements

M. et Mme Wilfrid Carrière désirent remercier tous les parents et amis qui s'unirent pour célébrer leur 25e anniversaire de mariage.

Retour de M. le Curé

M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de St-Pierre, est de retour d'un voyage qu'il fit en Europe. Il déclare avoir fait une tournée agréable, instructive et édifiante à cause des nombreux sanctuaires de pèlerinages qu'il a visités. Il apporte un message de salutation amicale de la famille François Lefèvre, d'Orly, France, à ses nombreux parents et amis de St-Pierre et du Manitoba, ainsi que de la famille Clément Bazin, de Nemours, France, à tous leurs parents de Haywood et du Manitoba, dont ils ont gardé un excellent souvenir.

M. l'abbé Lavoie est heureux d'annoncer qu'il a trouvé ces deux anciennes familles du Manitoba heureuses et en parfaite santé.

Promotion

M. Jean-Marie Gagnon, de St-Pierre, vient tout juste d'accéder à un nouveau poste au sein de l'Association des producteurs de lait du Grand Winnipeg.

M. Gagnon, en tant que représentant de l'organisation, succédera à M. Fortunat Grégoire qui sort de charge. Si l'on doit s'en rapporter à l'efficacité du nouveau représentant de la région, il serait bon de savoir que M. Gagnon est producteur de lait depuis au-delà de 20 ans. Il fait en plus partie du "Milk Control Board" et est aussi un des directeurs affecté à l'association des éleveurs du bétail par la méthode de reproduction artificielle. La Caisse Populaire de St-Pierre et la Consolidation Scolaire de la Rivière-Rouge bénéficient également de ses services. M. Gagnon, à ce qu'on apprend, sera aviseur pour le transport coopératif du lait à l'état brut (Co-Op Bulk Hauling), en ce qui regardera les divisions territoriales. Bon succès à M. Gagnon!

Voyage

Mme Joseph Tessier est revenue enchantée de son voyage à Elm Creek, ou elle était allée visiter ses vieux parents.

Commerce

M. Frank Novak, propriétaire du "Nu-Fashion Sportswear" à St-Pierre, est heureux d'annoncer qu'il a récemment effectué certaines améliorations à son magasin, offrant ainsi au public un plus vaste assortiment de marchandises.

Nouveau restaurant

M. Luc Dandenault fermera définitivement les portes (ou plutôt les fenêtres) du "Mar-Lo Drive-Inn" pour ouvrir, d'ici la fin de l'année, un restaurant qui est actuellement en construction. Le nouveau restaurant, situé presqu'au centre du village, sur la route 59, portera le nom très approprié de "Le Routier".

St-Claude

Retraite paroissiale

Le 15 octobre commençait la retraite paroissiale à St-Claude. Le R. P. Gagnon, C.Ss.R., vicaire à Ste-Anne-des-Chênes, prêcha les grandes vérités nécessaires au salut, avec beaucoup de conviction, de piété et de simplicité. Ce message chrétien fut accueilli avec joie par les dames. Le prédicateur donnait chaque matin une instruction; dans l'après-midi avait lieu la supplique, un temps de prières ferventes pour obtenir du Ciel, par l'intercession de Notre-Dame du Perpétuel Secours, des grâces abondantes sur la paroisse. A tour de rôle, les élèves venaient se joindre aux retraitantes dans ces prières. Le soir, les dames continuaient ces exercices avec beaucoup de recueillement pour terminer avec la messe communautaire.

L'occasion était favorable pour recruter dans la paroisse de nouvelles Dames de Ste-Anne. C'est donc au soir de la clôture de la retraite que 21 dames de la paroisse faisaient leurs promesses. Par celà, elles s'engagèrent à observer de leur mieux les exigences que leur propose ce mouvement d'apostolat.

L'aumônier, en compagnie du prédicateur, présida la cérémonie des promesses. La vice-présidente entonna les premiers mots de la consécration à sainte Anne. Beaucoup de bonne volonté mêlée d'enthousiasme et d'initiative permet de dire que ce groupe a décidé de faire de son mieux pour accomplir dans la paroisse tout le bien que le Bon Dieu attend de lui.

Le 22 octobre était pour les hommes une autre belle occasion de profiter de la mission. L'enthousiasme des dames a rejailli sur eux avec une force stable; c'est pourquoi tous les sermons du matin et du soir furent suivis avec intérêt. Durant cette semaine, tout comme la précédente, il y eut messe communautaire à 9 h. p.m., suivie de la communion. Le soir de la clôture, tous les hommes sont repartis avec un regain de vitalité pour continuer leur pèlerinage ici-bas. La persévérance dans une vie chrétienne pleinement vécue saura conduire avec sûreté ces hommes au ciel, là ou Notre-Dame du Perpétuel Secours les attend avec joie.

Notre-Dame des Ecoles

Le mercredi 25 octobre, à 3 h. p.m., les jeunes de l'école, aussi bien les grands que les petits, célébraient avec éclat et surtout beaucoup de piété la fête de Notre-Dame des Ecoles. Il y eut messe communautaire avec communion, suivie du sermon donné par le R. P. Gagnon, C.Ss.R. Le prédicateur fit ressortir devant ces jeunes la nécessité de communier souvent pour garder sa santé spirituelle.

"Nous prenons tant de précautions, dit-il, pour les choses matérielles, pourquoi ne pas en faire autant pour les choses qui concernent l'âme." Un autre fait digne de mention est que le chant à l'église fut exécuté avec brio par les élèves des années supérieures. La Rév. Sr Marie-Elzéar, Fille de la Croix, n'a pas ménagé ses efforts pour diriger avec habileté la gent étudiante qui remplissait l'église. Il ne serait pas téméraire de dire que ce fait a contribué à faire goûter la beauté du chant liturgique; sûrement tous s'en souviendront. Pour terminer, les élèves entonnèrent d'une voix forte la consécration à Notre-Dame des Ecoles.

Ste-Amélie

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Desjardins, fils, se sont rendus à Portage-la-Prairie le vendredi 13 octobre, visiter M. et Mme Auguste Bernard. Accompagnés de M. et Mme P. Leclerc, ils sont aussi allés à St-Eustache, Man.

M. et Mme L. Archambault sont allés assister au 40e anniversaire de mariage de leurs amis, M. et Mme Jean Rivard, de St-Boniface, le 21 octobre. Ils en ont profité pour rendre visite à leur fille, la Rév. Sr M.-Louise, à la Maison Chapelle. Accompagnés de leur fils, Alfred, ils visitèrent les alentours.

MM. Louis Verhaeghe et Bobby Casavant partirent, le dimanche soir 22 octobre, pour aller travailler à Thompson, Man., et M. J.-R. Pinette est parti le jeudi 19 octobre pour travailler à Williams Lake, C.-B. Bonne chance à tous.

M. et Mme Bill Bilous et leurs fils, Maurice et Billy, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme J. Luperre, samedi et dimanche derniers.

Naissances

A M. et Mme Dale Myrha (née Rita Pinette) est né un fils, Robert Dwayne, à Red Deer, Alta.

A M. et Mme Raymond Leperre (née Irène Pelletier), de Winnipeg, est née une fille, Lori, le 2 octobre.

Malade

Prompt rétablissement à M. Alva Landry, patient à l'hôpital général de Winnipeg.

Remerciements

Grand merci à tous ceux et celles qui se sont rendus aux souper et bazar du dimanche 22 octobre, et ont contribué à leur succès. Les résultats paraîtront la semaine prochaine.

Municipalité de La Broquerie

La Municipalité Rurale de La Broquerie. Vente de terres pour arrérages de taxes. En vertu d'un mandat émis par le Maire de la Municipalité Rurale de La Broquerie, dans la Province du Manitoba, signé de sa main et scellé du sceau d'incorporation de ladite Municipalité, qui m'est parvenu portant la date du 24 octobre 1961, je dois faire une saisie-exécution sur les nombreux morceaux de terre sousmentionnés et décrits, pour arrérages de taxes dues et leur coût. Par les présentes je donne donc avis qu'à moins que les arrérages de taxes et leur coût soient bientôt payés, je devrai, le lundi 4 décembre 1961 à 10 h. a.m., au bureau de la Municipalité, au Village de La Broquerie, dans la Province du Manitoba, procéder à la vente par encan public des dites terres pour les dits arrérages de taxes et leur coût.

Description	Arrérages	Coût	Total
N.O ¼ 5-6-7	$235.93	1.00	236.93
N.E. ¼ 32-6-7	222.68	1.00	223.68
Lot du N.E. ¼ 36-6-7 décrit dans le cadastre No 887900	157.07	1.00	158.07
Lot du S.O. ¼ 31-6-8 décrit dans le cadastre No 633064	56.16	1.00	57.16
Lot 3 Bloc 4, Plan 4599	50.75	1.00	51.75

Toutes ces terres sont situées à l'est du principal méridien au Manitoba.

Daté au Village de La Broquerie, dans la Province du Manitoba, ce 24e jour d'octobre 1961.

D.-N. NORMANDEAU,
secrétaire-trésorier,
M.R. de La Broquerie.



Le sous-officier breveté 2e classe **A. L. "Jigger" Lee**, de London, Ont., a été promu au rang de lieutenant, le 15 octobre, et nommé directeur de musique de la fanfare "Royal Canadian Horse Artillery", à la base de Winnipeg, ont annoncé les autorités de l'armée.

Natif de Cologne, en Allemagne, le lieutenant Lee terminait le mois dernier un cours de chefs de fanfare de trois ans à l'école militaire royale de musique, à Kneller Hall, Angleterre, et est un associé du Collège Royal de Musique.

Il remplace l'ancien directeur de musique de la fanfare, le capitaine Armand Ferland, de St-Boniface, Man., qui a été nommé directeur de la fanfare du 22e régiment dans la ville de Québec.

(Photo Défense Nationale)

Le Pas

Ça et là

Le bazar annuel eut lieu la semaine dernière. Une foule nombreuse remplissait la salle. Il y eut bingo, vente de pâtisseries et de travaux manuels. Le tout remporta la jolie somme de $6,585.00.

Le premier prix de la loterie fut gagné par Brian Johnson, le 2e par Mme M. Matkoluk, et le 3e par Mlle Linda Engen.

Merci à tous les organisateurs, à tous ceux qui sont venus de loin et à ceux qui ont aidé à faire de ce bazar un réel succès.

Le vendredi 20 octobre, M. Harry Trager a été réélu maire de Le Pas pour un autre terme de deux ans, avec une majorité de 334 votes contre son adversaire, M. B. Hayes, soit 856 votes.

Dimanche dernier il est tombé neuf pouces de neige qui semble vouloir rester. C'est l'hiver qui commence déjà.

Mme Bart Kobar et sa famille sont allées visiter leurs parents à McCreary, pour quelques semaines.

Mlle Verna Samborski, de Winnipeg, passe quelques jours avec sa mère, Mme Rose Samborski.

Mme B. Morrish et sa fille sont allées visiter leur père et grand-père, à Winnipeg.

M. et Mme K. McNaughton et leurs fils, Brian et Laurie, sont revenus enchantés de leur promenade chez M. et Mme W.-P. Heibert, à Aberdeen, Sask. Ils ont aussi visité des parents à Saskatoon.

M. et Mme R. Chartrand, de Winnipeg, sont en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Beaupré.

Virden

Ça et là

Le souper à la dinde et le thé-bazar furent deux grand succès. Merci aux organisateurs et aux collaborateurs pour ces soirées organisées au profit de l'église, afin de payer ses dettes.

Le 23 octobre, un souper fut servi aux scouts et à leurs pères.

Le grand vent du 15 octobre est sans doute la cause de l'incendie qui a détruit une partie du motel de M. Boyd, situé au bord de la route no 1.

Le 21 octobre, il y avait salle comble pour la collation des diplômes de 40 élèves. Plusieurs personnes venues de loin pour assister à cette soirée en ont profité pour visiter des parents et amis.

Après avoir assister à la collation du diplôme de sa fille, Mme Louis Barré est parti pour passer l'hiver aux Etats-Unis.

Mme Robert Chacun est allée visiter ses frères et soeurs à Wauchope et Redvers, ainsi que son père, un ancien pionnier. Elle était accompagnée de son mari et de ses beaux-parents.

Les nombreux paroissiens de Grande Clairière qui sont venus s'installer dans les environs, adresse leurs condoléances aux familles Moreau, à l'occasion du décès de M. Léon Moreau, qui était le plus âgé de la paroisse.

Il existe encore des personnes qui sont venues coloniser il y a 80 ans, dans le bon vieux temps, lorsque les gens dormaient tranquille, avant la découverte de la bombe atomique. Les fusils servaient pour tuer le gibier qui était abondant en ce temps-là.

La veillée de Hallowe'en a beaucoup intéressé les jeunes et aussi surexciter les plus âgés.

Avec les compliments de
VOLCANO LIMITÉE
WILFRID GIROUARD, prés.
Manufacturiers d'appareils de chauffage automatiques
8635, boulevard St-Laurent
Montréal

A St-Malo

M. Albert Malo, 59 ans, décédé accidentellement

ST-MALO — Le lundi 23 octobre est décédé accidentellement sur la route 59, près de La Rochelle, M. Albert Malo, âgé de 59 ans.

M. Malo naquit à St-Malo et y résida toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (née Clara Bertrand); une fille adoptive, Claudette; quatre frères, Alphonse, Joseph, Eugène et Ovila, tous de St-Malo; quatre soeurs, Mmes A. Morin, de St-Boniface, G. Sanderson, de Toronto, E. Péloquin et C. Hébert, de St-Malo.

Le service funèbre fut chanté le jeudi 26 octobre par M. l'abbé D. Roy, curé, assisté de MM. les abbés J.-M. Ferron, vicaire de St-Pierre, et R. Nadeau, curé d'Aubigny, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Edouard Laroche, Reynald Bertrand, Hervé et Claude Malo, Laurent Bérard et Louis Hébert.

La quête fut faite par MM. Edouard Laroche et Reynald Bertrand.

L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Remerciements

Les familles Malo et Bertrand désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur récent deuil, soit par offrandes de messes et de fleurs, visites et prières au salon funéraire, assistance aux funérailles ou de toutes autres manières.

Grande-Clairière

Décès

M. Léon Moreau est décédé à l'hôpital de Souris le 11 octobre, à l'âge de 93 ans. Le service funèbre fut chanté en l'église St-Jean de Grande Clairière.

Malades

Mme Jean Copet est de retour chez elle après avoir subi une opération à une jambe, à l'hôpital de Souris.

Mme Hyacinthe Martine a dû être hospitalisée à Souris pour quelques jours. Prompt rétablissement à ces malades.

St-Léon

Souper paroissial

Le traditionnel souper à la volaille eut lieu le dimanche 1er octobre. Une foule nombreuse envahit la salle paroissiale artistiquement décorée, et fit honneur aux mets succulents et variés qui garnissaient les tables. On remarqua avec plaisir plusieurs anciens paroissiens heureux d'y revenir à cette occasion pour y rencontrer parents et amis.

M. le Curé était entouré de plusieurs confrères des paroisses voisines.

Grâce à la bonne organisation, tout marcha rondement. Toutes les dames et demoiselles prêtèrent leurs concours, même les hommes aidèrent. On servit 620 repas.

Le souper terminé, en un tour de main, tout fut mis en place pour le concert. Sous la direction de M. O. Beaudette, instituteur, qui agissait comme maître de cérémonies et qui s'acquitta à merveille de sa tâche, il y eut chants, morceaux de piano, violon, guitare et pièces comiques qui firent bien rire toute l'assistance.

Parmi ceux qui y participèrent, outre ceux de la paroisse, il faut nommer M. Boulanger, instituteur, de Notre-Dame-de-Lourdes, M. Fernand et Mlle Gisèle Rémillard, M. J. George et ses enfants et M. N. Bergeron, qui rappela d'anciens souvenirs. Il y eut loterie et plusieurs beaux prix furent distribués. Il faut remercier le comité en charge, tous ceux qui ont aidé et tous les visiteurs. A l'année prochaine.

Fête du Christ-Roi

La fête du Christ-Roi fut célébrée avec beaucoup de piété dans la paroisse. Les Croisillons, revêtus de leur cape de satin rouge, et les Croisés firent la garde d'honneur au Christ-Roi durant la messe.

Dans l'après-midi, après la bénédiction du Saint Sacrement, il y eut réunion des Dames de Ste-Anne, et douze dames furent reçues membre de cette congrégation.

Le samedi 20 octobre, la Rév. Sr Marie-Lucie, M. Raymond Labossière, professeur, et Mmes Antoine et Raynald Labossière se rendaient à St-Boniface, assister à la journée d'études sur les "loisirs", en vue du programme pour les réunions de Parents et Maîtres.

Prompt rétablissement à M. Xavier Routhier qui est actuellement à l'hôpital de Swan Lake, où il souffre d'une fracture au pied.

Baptêmes

Le 15 octobre: Michel-Joseph-Henri, fils de Roméo Rondeau et de Lorraine Labossière. Parrain et marraine, Henri Rondeau et Cécile Labossière, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 octobre: Gisèle-Angéline-Marie, fille de Roméo Rondeau et de Lorraine Labossière. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Labossière, grands-parents de l'enfant.

Décès à Ste-Rose-du-Lac de Mme Florence Lecomte

STE-ROSE-DU-LAC — Le vendredi 27 octobre est décédée à l'hôpital de Ste-Rose, Mme Florence Lecomte, à l'âge de 72 ans, après une longue maladie endurée avec patience et esprit de foi.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. J. Alarie, O.M.I., assisté des RR. PP. J.-P Isabelle et P.-E. Dorge ,O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. R. Delveaux, M. Abraham, A. Gagnon, L. Abraham, G. Gendreau et R. Divers.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Alva et Florent, de Ste-Rose-du-Lac, Joseph, de Prince-Albert, Sask., et Léon, de Fort Alexandre.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Lecomte remercie les Pères, les religieuses de l'hôpital, le médecin et les gardes-malades pour les bons soins rendus à sa mère.

Partie de cartes et bingo

Le dimanche 28 octobre, les Chevaliers de Colomb du Conseil de Ste-Rose tinrent une partie de cartes et un bingo à l'auditoriu mde l'école en vue d'amasser des fonds pour organiser les sports d'hiver pour les jeunes de Ste-Rose. Plus de 75 enfants feront partie d'équipes de hockey cet hiver.

Aux cartes, les prix des dames furent gagnés par Mme M. Lagimodière, 1er prix; le 2e fut décerné à Mme Georges Zastre, et le prix de consolation fut remporté par Mme Léon Pineau, tandis que pour les hommes, M. Laurent Béasse remporta avec astuce le 1er prix, M. Armand Legal, le 2e, et M. Edouard Tourand, le prix de consolation. Le prix d'entrée alla à M. Auguste Pineau.

Les prix de bingo furent gagnés par Mme Roy Tucker, Mlle Eugénie Pineau, M. René Delveaux, le R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., MM. George Monteyne, Dany Menec, Georges Zastre (2), Joseph Jacob, Léon Pineau (2), Léon Roussin, Armand Legal, Joseph Desroches, E. Tourand, Mlle Léonie Pineau et Mme Marthe Legal.

Sincères remerciements aux Chevaliers de Colomb qui se dévouent beaucoup pour l'organisation des jeunes, et à tous ceux qui ont coopéré avec eux pour faire de la soirée un grand succès.

Le Conseil de Ste-Rose a fait venir un film pour la fin de cette semaine, encore une fois afin d'amasser des fonds pour les jeunes. Venez-y en grand nombre.

Laurier

Ça et là

Le vendredi 27 octobre, parents et amis se réunissaient à la salle du village pour une agréable soirée en l'honneur de MM. et Mmes Gilbert Jeannotte et Denis Labossière. Mme Denis Labossière est une jeune de la paroisse (Monique Lapointe). Une bourse fut présentée aux jeunes couples. Mlle Adèle Letain lut l'adresse pour M. et Mme Labossière, et M. Alain Bouchard pour M. et Mme G. Jeannotte.

Félicitations à Alain Bouchard, arrivé deuxième au concours d'éloquence à McCreary, le vendredi 27 octobre, et à Vivianne Smith aussi arrivée deuxième au concours d'épellation.

Les travaux sont commencés sur le rond de curling.



Voici une voiture entièrement originale, une création General Motors destinée à satisfaire pleinement les Canadiens qui désirent une voiture à la fois familiale et pratique de dimensions. Six adultes y trouvent place aisément, en hauteur, en longueur et en largeur, et ses portes en rendent l'accès facile.

Mise au point soignée, essais rigoureux, construction impeccable—l'Acadian est conforme aux normes d'excellence les plus sévères. Economique à l'achat comme à l'usage, c'est une voiture qui se rit des embarras de la circulation et file joyeusement sur la grande route.

Preste et pratique dans sa conception, élégante dans son aménagement intérieur, raffinée dans chaque détail d'exécution, l'Acadian se classe dans une catégorie à part. C'est pourquoi nous sommes fiers de vous présenter cette voiture entièrement nouvelle, canadienne de nom, canadienne de style, canadienne de qualité: l'Acadian de General Motors.



2 REMARQUABLES SÉRIES
La série INVADER économique et la série BEAUMONT élégante.

UN VASTE CHOIX DE MODÈLES: DES SEDANS 4 PORTES, DES SEDANS 2 PORTES, UN HARDTOP 2 PORTES, DES STATION-WAGONS ... ET LA PLUS ÉLÉGANTE DES DÉCAPOTABLES.

DEUX MOTEURS À VOTRE CONVENANCE—Le sobre 4-cylindres ou le 6-cylindres économique! Les deux réalisent de belles performances avec de l'essence ordinaire.

UNE SUSPENSION DONT LA DOUCEUR FERA VOTRE JOIE! Elle est moelleuse; elle absorbe tous les cahots, grâce aux ressorts à boudin des roues avant et aux nouveaux ressorts arrière monolames.

NOUVELLE DIRECTION ULTRA-DOUCE! L'Acadian est facile à garer, facile à conduire, en ville comme sur la route, grâce à sa direction à circuit à billes précise et légère.

L'ACADIAN A DES FREINS SÛRS, À ACTION INSTANTANÉE! Les tambours de freins de grandes dimensions, refroidis par air, assurent une sécurité de conduite constante.

VOYEZ LES NOUVEAUX COLORIS ET LES NOUVEAUX MODÈLES DE GARNITURES! Les garnitures forment une gamme entièrement nouvelle de modèles et de couleurs séduisantes, toutes en tissus synthétiques résistant à l'usure.

SIX CONFORTABLES PLACES PERMETTENT UNE DÉTENTE COMPLÈTE! ... dans une carrosserie Fisher naturellement. Les sièges profonds, le vaste espace pour les jambes, les portières à grand angle d'ouverture vous raviront.

EN FAIT D'ÉQUIPEMENT STANDARD, l'Acadian a tout. Pour un modeste supplément de prix vous pouvez bénéficier des avantages de la servo-direction, des servo-freins, du pont arrière Positraction assurant l'adhérence des roues motrices sur le sol glissant, et de la radio à boutons-poussoirs.

UN CHANGEMENT DE VITESSES SUPPRIMANT TOUT EFFORT DE CONDUITE. Les vitesses passent en douceur, d'une légère pression de la main car la boîte de vitesses synchro-mesh de l'Acadian se manie avec une grande facilité.



Station-wagon Invader



Décapotable Beaumont

Renseignez-vous au sujet de l'Acadian...
elle est moelleuse, élégante et économique
C'EST LA VOITURE FAMILIALE RÊVÉE!
Voyez-la chez votre concessionnaire Acadian!

ACADIAN

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Voyez le concessionnaire ACADIAN de votre région

Ne manquez pas "Music-Hall" à la télévision, le dimanche soir à 8h.30, sur le réseau de Radio-Canada.

Lettre de Paris

Ennuis et magie de la télévision

par Maurice HERR

La télévision française a deux curieux procès sur les bras. Les jugements qui s'ensuivront fixeront des points de droit intéressants, face aux progrès d'une technique qui devient un élément à part entière de la vie quotidienne d'un nombre toujours croissant d'individus.

Le premier procès fait suite à une émission dont la prostitution constituait le sujet. Les réalisateurs de cette émission avaient secrètement filmé dans la rue les allées et venues de quelques dames de petite vertu et fixé sur la pellicule la technique de l'accostage, avec clin d'oeil, roulements de hanches et invitations discrètes. Les dames en question se sont reconnues sur le petit écran; furieuses, elles ont intenté en justice une action en diffamation contre les responsables de l'émission. Motif de leur courroux: elles estiment que hors des lieux de leur "travail", elles sont honorablement connues (?) et que la révélation publique de leurs activités particulières leur a causé un préjudice grave.

Second procès

Le second procès est d'un autre genre. Lors de la retransmission en direct d'une manifestation sportive, un des "gros plans" de spectateurs donnés par la caméra montrait un couple tendrement uni et indifférent aux péripéties de la partie. Or l'homme était là en situation irrégulière, et son épouse légitime, qui suivait l'émission sportive devant son récepteur, eut la révélation de son infortune. Un divorce s'ensuivit. L'intéressé se retourna alors vers la télévision en l'accusant d'avoir indûment franchi le mur de sa vie privée, et il lui réclama d'importants dommages et intérêts.

Si les tribunaux de première instance ont, sans beaucoup d'hésitation, débouté les dames de la première émission, ils se sont montrés fort embarrassés dans le second cas, avant de condamner la télévision à une peine de principe. Appel ayant été fait dans les deux cas, on attend avec curiosité la sentence des juridictions supérieures.

Idée de racisme

Une autre émission vient d'ailleurs de faire rebondir le débat relatif aux droits de la télévision. Cette émission avait trait au racisme. Les réalisateurs avaient placé sur un banc public, dans une avenue très fréquentée, un couple composé d'un Noir et d'une jeune femme blanche; d'une voiture proche, une caméra dissimulée enregistrait les réactions d'étonnement ou de réprobation des passants devant ce couple disparate. A la projection, l'effet fut d'autant plus saisissant qu'un habile montage de la pellicule n'avait laissé que les images les plus parlantes. Ces images ne pouvaient laisser aucun doute dans l'esprit des téléspectateurs: tous ces passants, pris au hasard, étaient racistes, consciemment ou non.

Une double discussion s'est alors instaurée. D'abord, sur la valeur du "test" lui-même. "Vous avez pris pour du racisme, a-t-on dit aux réalisateurs, des réactions normales de curiosité et d'étonnement devant l'insolite; d'autres couples, également disparates, mais de même couleur de peau — par exemple, un homme grand et une très petite femme, ou l'inverse — auraient provoqué les mêmes mouvements de curiosité". C'est fort probable. Il n'empêche pas que, par le jeu d'images soigneusement sélectionnées, c'est l'idée de racisme qui s'est imposée à l'esprit de tous ceux qui ont vu cette émission. Il y a donc là, pour le moins, un commencement d'abus de confiance, qui illustre tout à la fois l'énorme influence et les dangers de la télévision.

Mais — et c'est le second point du débat — si ces passants filmés à leur insu sont ainsi présentés publiquement comme animés de sentiments racistes, ne sont-ils pas en droit de protester? Qu'il y ait ou non abus de confiance, la télévision avait-elle le droit de jeter leurs visages étonnés, leurs regards réprobateurs, en pâture à 10 millions et plus de téléspectateurs? Des sentiments qui n'appartiennent qu'à soi, peuvent-ils, ainsi, être livrées à la publicité des foules? Des moralistes, sinon des juristes devront répondre à ces questions. Et rapidement, car la télévision possède une telle puissance d'investigation et de diffusion que de graves problèmes peuvent surgir concernant la liberté des individus.

Faux témoignages

Car la télévision est bien la technique de choc des temps modernes. Ses images ignorent les nuances, et il est faux de prétendre, comme le font certains que "l'image ne peut mentir". La caméra électronique est en effet un instrument extraordinairement docile, qui sait scruter les rides d'un visage comme analyser le comportement d'une foule immense. Entre des mains expertes, mais pas nécessairement honnêtes, elle peut produire les faux-témoignages les plus convaincants. On mesure aisément les risques qu'un tel pouvoir peut faire courir à l'homme, dans son esprit et dans son âme, et ceux que court l'humanité elle-même si elle ne tient pas solidement en mains la nouvelle "lanterne magique" des peuples.

Il est bien évident, au surplus, que la télévision n'est encore que balbutiante. Elle n'est pas encore sortie de l'enfance technique, psychologique et sociologique; l'avenir lui est grand ouvert; son pouvoir et sa force de frappe ne feront que croître dans les années qui viennent.

Aussi bien, doit-on cesser de considérer la télévision comme une distraction mineure vers laquelle se ruent les enfants, et que dédaignent les intellectuels et les gens cultivés. Avec son écriture nouvelle, son vocabulaire des images, la télévision est la grande conquérante des temps que nous vivons. Demain, dans son immense empire, elle sera toute-puissante, elle sera "la" toute-puissance. Perspectives vertigineuses? Peut-être. Mais qui exigent qu'on réfléchisse, dès à présent, sur ce que demain sera dans un univers rempli de petits écrans . . .

Maurice HERR.

Les Canadiens français peuvent élargir l'influence du Canada

MONTREAL — "Les Canadiens français peuvent jouer un rôle important pour étendre l'influence du Canada aux Nations unies et dans les pays d'Afrique".

C'est en substance ce qu'a déclaré M. Howard Green, ministre des Affaires extérieures du Canada, adressant la parole devant l'Association canadienne des Nations unies, chapitre de Montréal.

Au cours du banquet tenu à l'hôtel Windsor pour marquer le 16e anniversaire de fondation de l'ONU, M. Green a rappelé quelques-uns des grands événements qui ont marqué l'Organisation, et a voulu souligner le rôle important que le Canada pouvait y jouer.

En raison des nombreuses admissions de pays africains et asiatiques au sein de l'ONU, a dit M. Green, il n'est plus possible pour un pays quelconque de s'attendre à faire adopter les résolutions qu'il veut, à moins qu'il n'exerce une grande influence sur de nombreux pays des différents groupes de nations.

Blocs puissants

M. Green a dit que les admissions en masse de nouveaux membres au cours des dernières années, ont donné naissance à la formation de bloc idéologiques puissants, comme le bloc afro-asiatique, les pays africains, les pays sud-américains.

Le Canada, poursuit M. Green, ne peut évidemment pas prétendre être mieux que les autres, mais il jouit d'un certain prestige parce qu'il compte de nombreux amis dans les différents groupes. Ainsi, le Plan Colombo et l'OTASE lui ont assuré des liens d'amitié avec de nombreux pays d'Asie et d'Afrique. Il en va de même pour l'OTAN en Europe. Il est également indéniable que le Canada a des affinités avec les pays sud-américains.

En ce qui concerne les pays africains de langue française, M. Green a dit que ces derniers se tournent de plus en plus vers le Canada, qui est un pays bilingue. C'est pourquoi, affirme le ministre des relations extérieures, les Canadiens français peuvent jouer un grand rôle pour faire rayonner l'influence du Canada sur les pays africains de langue française, membres des Nations unies et sur les autres qui demanderont éventuellement leur admission.

Instrument de paix

Le ministre Green a soutenu d'autre part que les Nations unies doivent assumer un rôle plus grand que jamais dans l'histoire des relations entre les peuples. En effet, soutient M. Green, si jamais on doit être préservé de la guerre, ce ne pourra être que par le truchement des Nations unies.

Dans cet ordre d'idées, le ministre est d'avis que malgré les critiques formulées, l'intervention de l'ONU au Congo a pu éviter un conflit. Il en va de même pour les présences de l'ONU au Moyen-Orient. Et quant à la crise de Berlin, le gouvernement canadien est fermement convaincu que l'ONU pourrait y jouer un grand rôle. En effet, dit le ministre, les Nations unies ont un rôle à jouer partout où il existe un danger de guerre, et Berlin est certainement un tel endroit.

M. Green a aussi fait allusion au problème que posait la nomination d'un nouveau secrétaire général. Il a prédit à ce sujet que U Thant, de Birmanie, serait vraisemblablement confirmé à ce poste, d'ici la fin de semaine.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tel.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	93.4	93.2	93.4	93.6	94
C.W. no 3	92	89.6	90	90.2	90.4
Fourrage no 1	91.4	89.2	89.4	89.6	90
Fourrage no 2	88.4	86.2	86.4	86.6	87
Fourrage no 3	83.4	83.2	83.4	83.6	84
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	144.4	142.2	142.2	144.4	143.2
C.W. no 3—6 rangs	142.4	140.2	141.2	142.4	143.2
Fourrage no 1	128.2	126.6	126.2	128.4	127.4
Fourrage no 2	128.4	125	124.4	124.6	125.6
Fourrage no 3	123.4	122	121.4	121.6	122.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	142.6	144
C.W. no 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	137.6	139
C.W. 2 rej.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	139.2	140.4
C.W. no 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	127.6	129
Ergot	[illegible]	[illegible]	[illegible]	124.6	128
Sur voie nét	[illegible]	[illegible]	[illegible]	141.4	143.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Octobre	[illegible]	92.2	[illegible]	93	93.2
Décembre	[illegible]	[illegible]	93	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	94.6	95	95.4	96.6
Juillet	94.4	93.2	[illegible]	[illegible]	93.6
ORGE —					
Octobre	132.2	130.6	[illegible]	130.2	131.2
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	129.4	129.4
Mai	132.4	130.2	131.2	[illegible]	133.2
Juillet	[illegible]	128.6	129.4	130.2	[illegible]
LIN —					
Octobre	[illegible]	354	353.4	357.2	357.2
Décembre	358.4	355	357	358.4	359
Mai	[illegible]	363.4	365.4	367	[illegible]
Juillet	[illegible]	360	361.2	362.4	363.4
SEIGLE —					
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	142.6	144
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	143.2	145
Mai	143.6	[illegible]	137	148.2	[illegible]
Juillet	144.6	[illegible]	143.4	[illegible]	144.2

(Pour la semaine du 23 au 27 octobre 1961)

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme André Baudu et leurs enfants, de Vandura, ont rendu visite à leurs parents, à Kipling.

M. et Mme Eddie Hyde et leurs trois filles, Elaine, Beverley et Edwina, de Castlegar, C.-B., visitèrent leurs parents, M. et Mme R. Zébière et Mme Clara Hyde. Ils se rendirent aussi à Brandon, Man., visiter leur tante, Mme Hermine Bode. Le dimanche 29 octobre, ils se rendirent à Vandura visiter leurs neveu et nièce, M. et Mme André Baudu, et se réunirent avec leurs frères et soeurs, neveux et nièces pour un souper de baptême.

Baptême

Le 29 octobre: René-Adrian, fils de René Jacques et de Patsy Jackson, né le 12 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Walter Wyporowich, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Lionel Zébière est patient à l'hôpital de Wawota et M. R. Zébière est de retour chez lui après avoir passé deux semaines à l'hôpital.



M. Charles Soucy, de St-Boniface, fils de M. Xavier Soucy, de Zenon Park, Sask., est le premier élève masculin de l'école des gardes-malades de l'hôpital général de St-Boniface et le deuxième de la province à recevoir sa licence comme garde-malade pratiquant licencié. M. Soucy se dit enchanté de ce cours et espère fortement que d'autres hommes suivront son exemple.

Le Pape rencontre les membres d'une Commission du Concile

ROME — Le pape Jean XXIII s'est rendu, le 19 octobre, au pavillon St-Charles, au Vatican, où se tenait une séance du secrétariat pour les techniques de diffusion préparatoire du concile oecuménique. Son Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, était au nombre des 36 personnes, originaires de 23 pays différents, qui participaient à cette réunion.

Mgr Douville nommé consulteur d'une commission du Concile

ROME — Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, a été nommé par S. S. le pape Jean XXIII, consulteur d'une Commission préparatoire du Concile, la commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien.

Mgr Douville est le 24e Canadien à devenir membre ou consulteur d'une commission ou d'un secrétariat préparatoire du concile.

Trois prêtres hongrois condamnés à la prison

BUDAPEST — Un procès vient de se dérouler à huis clos, à Budapest, et a abouti à la condamnation de trois membres du clergé séculier hongrois.

L'Association Coopérative de consommation, de Montmartre, ouvre son nouveau magasin

MONTMARTRE — Le vendredi 20 octobre avait lieu l'ouverture officielle du nouveau magasin et du poste d'essence de l'Association coopérative de Montmartre. L'occasion fut marquée par la coupe du ruban et les cérémonies qui se déroulèrent dans le nouveau magasin, à 11 a.m. L'ancien magasin fut fermé pendant trois jours afin de permettre le déménagement des marchandises.

Le nouveau Centre d'achats ouvrit ses portes à 8 h. 30 le 20 octobre à une grande foule, faisant ses achats et visitant le nouveau magasin genre "super-marché".

Discours des invités

A 11 h. a.m., M. Louis Fournier demanda à tous d'entonner l'hymne national "O Canada". M. Emile Bachelu, président de l'Association, agissait comme maître de cérémonies. Il exprima sa satisfaction de voir tant de gens présents à cette cérémonie mémorable et passa en revue les résultats obtenus depuis le début de cette Coopérative, en 1938. M. Bachelu présenta ensuite M. Ludovic Ferraton, gérant de l'Association depuis cinq ans. M. Ferraton se dit satisfait de la coopération que les directeurs et les employés lui avait témoignée durant son terme comme gérant. Il remercia les gens de la "Federated Co-Op" qui passèrent plusieurs semaines à monter les comptoirs et a placer la marchandise. M. Ferraton, qui doit aller demeurer à St-Boniface, présenta son successeur, M. Norbert Parent. Celui-ci, à son tour, remercia pour la coopération de tous depuis son arrivée, et demanda à tous ceux qui n'étaient pas encore membres de cette organisation, de le devenir le plus tôt possible afin de jouir des avantages qu'offre une Coopérative. M. Jos. Thompson, représentant de la "F.C.L.", ajouta quelques mots au sujet des services que ce nouveau magasin et ce poste d'essence offriront aux membres.

Le R. P. J.-A. Foissy, curé de la paroisse de Montmartre, adressa la parole en français et en anglais. Il passa en revue ce que la Coopérative et la Caisse Populaire de Montmartre avaient accompli, et dédia le nouveau magasin et le poste d'essence à la gloire de Dieu et aux services des membres.

M. l'abbé J. Worona, curé de la paroisse ukrainienne Sts Pierre et Paul, parla en ukrainien et en anglais. Il félicita tous les responsables de leur dévouement jusqu'à date et souhaita à tous du succès dans les années à venir.

Les discours terminés, M. Régis Ferraton, directeur depuis plus de 20 ans, coupa le ruban et déclara les nouvelles bâtisses officiellement ouvertes.

Collation

Beaucoup de gens se rendirent ensuite à l'ancien magasin, où les Dames servirent du café et des beignes. On estime que près de 1,500 tasses de café furent servies les 20 et 21 octobre.

Le nouveau magasin, où l'on se sert soi-même, est d'une dimension de 80' x 105'. Les clients peuvent s'y procurer, soit des épiceries, des articles de nouveauté ou de la quincaillerie. Un assez grand espace est réservé pour entrepôt des marchandises, chambre de toilette et bureaux.

Les vendeurs ont été très occupés au cours des deux jours d'ouverture. Mlle Lorraine Beaudin, employée à la Sherwood Co-Op de Regina, est venue porter main-forte. Pendant ces deux jours, une cinquantaine de paires de bas de nylon, ainsi qu'une trentaine de boites d'épiceries furent données aux clients. Des dames offrirent leur service pour distribuer des souvenirs aux enfants en bas d'âge scolaire.

Poste d'essence

Le nouveau poste d'essence est aussi très moderne. Il possède les facilités nécessaires pour le lavage d'automobiles et est muni de chambres de toilette.

En plus de ces nouvelles acquisitions, l'Association Coopérative de Montmartre dirige une cour à bois moderne, un entrepôt d'essence bulk et des entrepôts de charbon à Montmartre, Kendal et Candiac. Depuis le printemps dernier, elle dirige une succursale, magasin et cour à bois, dans le village de Glenavon. Les ventes en 1960 se chiffrèrent à un demi-million de dollars. Les ventes totales depuis ses débuts sont de $5,928,797, et les profits, de $473,276. Jusqu'à date, au-delà de $255,000 ont été distribués aux membres. L'actif de cette association à la fin de l'année 1960 se chiffrait à $265,000. L'association compte au-delà de 1,000 membres.

Montmartre est fier de ses nouvelles acquisitions qui, sans aucun doute, auront un effet remarquable dans l'avenir du district.

Mlle Lorraine Beaudin, autrefois de cette paroisse, a passé deux ans et demi comme employée du magasin Coopératif et est depuis six ans au service de "Sherwood Co-Op", de Regina. Félicitations à Mlle Beaudin.

Ça et là

M. le Dr et Mme Lionel Préfontaine, de Montmartre, en ce moment en France, ont fait le beau rapprochement entre le grand et le petit Montmartre. Les gens de Montmartre sont fiers de ce que leur cher petit village se nomme d'après le grand Montmartre de Paris et qu'il est consacré, comme celui de la France, au Sacré-Coeur de Jésus en qui les paroissiens mettent toute leur confiance.

Bienvenue à M. Norbert Parent, nouveau gérant de l'Association Coopérative, et à sa famille. On espère qu'ils résideront dans la paroisse pendant de nombreuses années.

MM. et Mmes Jos. Labrèche et Théo. Théoret, ainsi que M. Edwin Beaudin, se rendirent à Bellevue visiter M. et Mme Procule Théoret. Ils visitèrent aussi M. et Mme Raoul Gaudet, à Domremy.

Le dimanche 22 octobre, il y eut une veillée surprise à l'occasion du 30e anniversaire de mariage de M. et Mme Léger O'Shaughnessy. Un succulent souper fut servi par les enfants aux jubilaires et à leurs frères et soeurs. Un poêle électrique leur fut offert par leurs enfants et une bourse par la parenté. Un délicieux goûter fut servi à la fin de la veillée.

Naissances

A M. et Mme Marcel Lachambre est né un fils, le 1er octobre.

A M. et Mme Henry Tricoteux est née une fille le 1er octobre.

A M. et Mme Olivier Perras est née une fille, le 22 octobre.

Mgr Gérard Couture, Prélat Domestique

PONTEIX — Au cours d'une imposante cérémonie religieuse qui eut lieu le mercredi 18 octobre en l'église Notre-Dame d'Auvergne, à Ponteix, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, présida à l'investiture du nouveau Prélat Domestique, Mgr Gérard Couture, curé de Ponteix et vicaire général.

Au cours de la messe solennelle célébrée par le nouvel élu, Mgr Louis Lussier, ancien curé, lut le décret papal élevant Mgr Couture à la prélature domestique. M. l'abbé Oscar Lemay, de Val Marie, prononça le sermon en français, et Mgr Alfred Roy, P.D., de Gull Lake, historien du diocèse, adressa la parole en anglais.

Un choeur de chant mixte, habilement dirigé par M. Ollier Bédard, rendit une messe à quatre voix. Mlle Marie Liboiron touchait l'orgue.

Banquet

Pendant que ces cérémonies se déroulaient en grande pompe, les Dames de Ste-Anne, réunies à la salle paroissiale, préparaient un succulent banquet pour marquer l'estime des paroissiens envers leur dévoué pasteur. Le repas fut servi à 6 h. p.m., dans une salle comble. Les religieuses du couvent avaient artistiquement décoré la table d'honneur et le théâtre. Elles avaient aussi préparé un intéressant programme qui fut parfaitement rendu.

A la table d'honneur, on remarquait Son Exc. Mgr Decosse, Mgr Couture, Mgr Lussier de Dollard, Mgr Roy, de Gull Lake, Mgr Vachon, d'Assiniboia, le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur du collège de Gravelbourg, M. l'abbé J. Bernier, de Ferland, paroisse de Mgr Couture, les frères et soeurs de l'élu, MM. et Mmes René, Joseph et Valmore Couture, tous de Ferland, M. et Mme J. Braconnier, de Regina, M. et Mme E. Morin, de Winnipeg, Mlle Lilianne Couture, de Ponteix, et les syndics, MM. E. Carignan, A. Levasseur et H. Benjamin, et le maire, M. Fernand Larochelle.

Bons souhaits

Une adresse, au nom de la paroisse, fut lue par M. E. Carignan, et les félicitations et bons souhaits furent exprimés par M. Fernand Larochelle, maire du village.

Les jeunes gens aussi représentés par Mlles Marcelle Bonneville et Edna Dumonceaux, offrirent leurs voeux en français et en anglais. Les adresses des écoliers furent lues par Carol Piché en anglais, et Félix Therrien, en français. Carol Piché présenta un gros gâteau surmonté d'un agneau, oeuvre d'art des religieuses, ainsi qu'un bouquet spirituel.

M. Arthur Vallée, Grand Chevalier, a parlé au nom des Chevaliers de Colomb et présenta leur cadeau. Le 4e degré fut représenté par M. René Lallier.

Mme René Legault a parlé au nom des Dames de Ste-Anne et a présenté leur cadeau.

Les orateurs furent Mgr Louis Lussier, qui a été fortement applaudi par ses anciens paroissiens, dont la joie était grande de l'avoir parmi eux pour cette occasion.

Mgr Couture, P.D., V.G., remercia son évêque pour l'avoir recommandé au Saint-Père pour cet honneur, et remercia ses paroissiens d'avoir préparé cette fête à l'occasion de son investiture. L'assistance répondit par des applaudissements répétés pour bien démontrer leur appréciation envers leur nouveau pasteur.

Son Excellence donna alors les principales raisons pour lesquelles Gravelbourg, et de Mgr G. Couture, curé de Ponteix, et remarqua avec plaisir l'approbation enthousiaste des paroissiens.

Décès

Le dimanche 15 octobre décédait à l'hôpital Université de Saskatoon, après 18 jours de maladie, M. François Morin, âgé de 79 ans et 6 mois. Le service funèbre eut lieu le 18 octobre dans l'église de Notre-Dame d'Auvergne. Mgr Louis Lussier, P.D., était le célébrant, assisté de M. l'abbé D. Dugas, de Gravelbourg, et Mgr G. Couture, P.D., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Fernand Larochelle, Charles Gauvin, Jean Stringer, Louis Briand, d'Aneroid, Pierre Briand, de Vanguard, et André Dubourt.

Les porteurs honoraires étaient six membres de la Légion Canadienne Royale: MM. René Lallier, Guy Girardin, Edouard Bonneville, Armand Landry, Joe. Gillis et Marcel Gauthier. M. Gabriel Lorenzo portait la croix. Le cercueil était recouvert du drapeau des Anciens Combattants.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. La maison funéraire Lemieux était en charge des funérailles.

Des paroissiens de Ponteix, des amis de Neville, Val Marie, Cadillac, Frenchville, Aneroid, Vanguard et Swift Current assistaient aux funérailles.

Notes biographiques

M. Morin est né à Romille, Ile-et-Vilaine, France, en 1882. Il épousait Mlle Marie-Ange André, de Cardroc, France, en 1916. Ils arrivèrent de Cardroc en février 1917 et demeurèrent sur une ferme de 1917 à 1929, à huit milles au sud de Ponteix. M. Morin fut maître de poste de 1929 à 1947. Il se retira à Victoria, C.-B., et revint à Ponteix pour demeurer au Manoir, où il avait demeuré depuis quelques années. Homme honnête et affable, il était aimé de tour.

M. Morin a eu une carrière militaire distinguée. Il fit son service militaire en 1903 et fut promu caporal en 1904. Il servit dans l'Armée française dès le début de la 1ère guerre mondiale, jusqu'en 1915, quand il fut blessé et fit un séjour de deux ans à l'hôpital, après lequel il fut démobilisé. M. et Mme Morin vinrent au Canada avec le premier contingent de blessés de guerre rapatriés. En reconnaissance des services rendus à la patrie, M. Morin reçut trois décorations de la république française; il continua de servir dans la Légion Canadienne, dont il était président et secrétaire.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, de Ponteix; deux filles, Suzanne (Mme Roger Thomasset, de Los Angeles, et Odette (Mme Gaston Carignan), de Ponteix; neuf petits-enfants; un frère, Auguste, de Rennes, France. Il fut précédé dans la tombe par un fils bébé, Auguste, en 1919.

Mariage Bianchini-Brière

Le samedi 7 octobre, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, bénissait le mariage de Mlle Irène Brière, fille de Mme Alice Brière, de Ponteix, à M. Aldo Bianchini, fils de Valentino Bianchini, de Lethbridge, Alta.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son frère, M. Paul Brière. Elle revêtait une très jolie robe en taffetas faille et un voile en tulle de nylon avec diadème de perles. Ses bijoux consistaient en un pendentif et boucles d'oreilles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses "American Beauty". Les filles d'honneur étaient Mlle Jeanne Brière, soeur de la mariée, qui portait une robe en soie organza sur taffetas rose, et Mlle Claire Carrière, de Val Marie, dans une robe identique de couleur turquoise. Elles avaient chacune un bouquet d'oeillets roses et blancs.

Les garçons d'honneur étaient M. Glen Bianchini, frère du marié, et M. René Brière, frère jumeau de la mariée. MM. Maurice Brière, frère de la mariée, et Armand Lallier agissaient comme huissiers.

La petite Priscilla Brière, nièce de la mariée, était bouquetière. Elle portait un bouquet de roses "American Beauty". Les anneaux sur un coussin de satin blanc étaient portés par Claude Brière, neveu de la mariée.

Une réception pour 150 personnes eut lieu à la salle paroissiale. La table d'honneur était décorée de roses blanches et roses et de cloches.

Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, a béni la table et prononça un éloquent discours.

Le maître de cérémonies était M. Louis Dubourt. Le toast à la mariée fut proposé par le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., du collège de Gravelbourg, cousin de la mariée.

Pour le voyage de noces à Great Falls, Montana, et en Alberta, la mariée portait un costume en laine bleu et accessoires noirs avec corsage de roses "American Beauty".

Ça et là

Mme Roger Thomasset (Suzanne Morin), de Los Angeles, a passé quelques jours avec sa mère et sa soeur, à l'occasion de la mort de son père, M. François Morin.

Mme Marie Lamothe, M. et Mme André Lamothe et Mme Maurice Lamothe, de Redvers, ont passé quelques jours chez M. et Mme Henri Stringer et les autres familles Stringer et Cliff Dixon.

Mme Alphonse George (Cécile), de Bellegarde, passe quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Henri Stringer.

M. Marc Kerviche est parti, le 20 octobre, pour séjourner quelques semaines en son pays d'origine, la France.

M. et Mme Auguste Garand ont rendu visite à M. et Mme Adrien Privé et se sont rendus à Calgary chez leur fille, Mme Dublin.

MAL DE DOS
Quand les reins n'éliminent pas l'excès d'acidité et de déchets, il en résulte souvent des maux de dos, une sensation de fatigue, un repos troublé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins à reprendre leur fonction normale. Vous vous sentez mieux...
Dodd's Pills

Mlle Sharyn Gay Favreau, fille de M. et Mme Denis Favreau, de Prince-Albert, a obtenu récemment la bourse du Western Board of Music pour la troisième année en piano, parce qu'elle a passé son examen avec grande distinction en juin dernier; Mlle Marjorie Wilson était l'examinatrice. Mlle Favreau commença à étudier le piano à l'âge de 4 ans, ayant sa maman comme institutrice. Elle débuta alors dans une soirée d'amateurs, mais depuis ce temps elle a joué maintes fois à la télévision à Saskatoon et Prince-Albert, ainsi qu'au cours des festivals annuels de musique. L'an dernier, à Noël, elle commença à étudier le violon et passa "avec honneur" son examen de violon de première année en juin. Félicitations à cette jeune artiste.

Vawn

Assemblée regionale

L'assemblée régionale de la Ligue Féminine Catholique a eu lieu au soubassement de l'église de North Battleford, le mercredi 25 octobre.

Un programme très intéressant avait été préparé par le R. P. J. Crépeau, O.M.I., directeur provincial, Mme Hill, présidente, et Mme Colleaux, organisatrice régionale. Il y eut discussion en groupe sur la vie spirituelle. Mmes P. L'Heureux, A. et R. Blanchette et N. Higgins assistaient.

La sainte messe fut célébrée à 4 h. p.m. par le R. P. Crépeau, et les dames de Denholm servirent ensuite un délicieux goûter.

Ça et là

Le lundi 23 octobre, M. E. Lehoullier accompagnait M. et Mme H. Blais et leur fils, Bernard, à Saskatoon, où Bernard a subi un examen médical.

M. Henri Forgues est sous soins médicaux à l'hôpital Université de Saskatoon, depuis deux semaines.

M. et Mme O. Fortier et leur fils, Paul, Hubert Phaneuf et Robert Dion, ainsi que M. et Mme H. Croteau, ont assisté au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Elaine Régnier, à M. Joyal.

M. et Mme O. Despins sont partis, dernièrement, pour Edmonton, assister aux funérailles d'une belle-soeur de M. Despins, décédée subitement.

Les institutrices se sont rendues à une réunion d'institutrices tenue à Edam le jeudi 26 octobre.

Léon, Garry et Claude Blanchette, du collège, sont chez leurs parents pour quelques jours.

Décès à Willow-Bunch de Mme F.-X. Lemieux

WILLOW-BUNCH — Mme François-Xavier Lemieux (née Lucina Bois) est décédée à l'âge de 83 ans, le lundi après-midi 23 octobre en la demeure de sa fille, Cécile (Mme Bernard Bourgeois), à Gravelbourg. Après une longue maladie, étant alitée depuis cinq ans, et ayant vu venir la mort avec courage et résignation, elle s'éteignit doucement, munie des derniers sacrements qu'elle reçut des mains de son fils, Roger, curé de Maple Creek.

Née à Ste-Anne-de-la-Pocatière le 24 janvier 1878, elle se mariait à l'âge de 20 ans et vint dans l'Ouest, à Cantal, en 1905, et à Willow-Bunch vers 1910. Son mari l'a précédée dans la tombe le 18 juin 1940, et Blanche, sa fille religieuse chez les Filles de la Croix, le 3 septembre 1937.

Elle fut exposée chez son fils, Albert, mardi après-midi jusqu'à l'heure du service funèbre.

Les funérailles eurent lieu à Willow-Bunch le jeudi 26 octobre à 10 h. a.m. Le service funèbre fut chanté par son fils, Roger, assisté de MM. les abbés Lucien Rodrigue, de St-Victor, et R. Larivière, de Gravelbourg. L'absoute fut faite par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, assisté de MM. les abbés L. Rodrigue et L. Poulin.

Etaient présents au sanctuaire pour les funérailles: Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Mgr Albert Vachon, curé d'Assiniboia, MM. les abbés L. Poulin, de Lisieux, L. Folks, de Rockglen, et Fernand Ducharme, de Coderre.

Les porteurs étaient six fils de la défunte, Arthur, Albert, Joseph, Edouard, Jean-Baptiste et Alphonse. Un autre fils, André, conduisait le deuil.

Les deux fils de M. Joseph Lemieux, de Ponteix, étaient en charge des funérailles. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial dans le lot de famille.

Les porteuses de rubans des Dames de Ste-Anne, dont la défunte était membre depuis plusieurs années, étaient Mmes Léopold Sylvestre, Rémi Provost, Henri Cayer, Alcide Beauchesne, Donat Joyal et Léo Roy.

La défunte laisse dans le deuil dix fils, Arthur, de Kindersley, Sask., Albert, de Willow-Bunch, Joseph, de Ponteix, Edouard, de Léoville, Louison, de Toronto, Jean-Baptiste, de St-Vital, Man., Wilfrid, de Willow-Bunch, Alphonse et André, de Regina, et M. l'abbé Roger Lemieux, curé de Maple Creek; huit filles, Marie (Mme Léopold Durand), de Montréal, Irène (Mme Armand Duperreault), de Willow-Bunch, Rosanne (Mme Léo Bruneau), de Victoria, C.-B., Bernadette, de Toronto, Alice (la Rév. Sr Marie-Dolorès), Fille de la Croix, de Laflèche, Palmyre (la Rév. Sr Alice-St-Roger), Fille de la Croix, de St-Boniface, Cécile (Mme Bernard Bourgeois), de Gravelbourg, Claire (Mme Jos. Tremblay), de Courval, et plusieurs petits-enfants. Trois des enfants, Louison, Marie et Rosanne, ne purent venir pour les funérailles.

Remerciements

La famille Lemieux désire remercier tous ceux et celles qui lui ont aidée d'une manière ou d'une autre, en offrant leurs condoléances à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Ça et là

Le dimanche 15 octobre, M. et Mme Albert Martin, Mlle Antoinette Martin, Mme Léo Roy et M. et Mme Jean Champigny assistèrent à une soirée donnée pour les pensionnaires du Foyer d'Youville de Gravelbourg, et pour leurs parents.

M. Emile Campagne et sa soeur, Mme S. Boisvert, sont partis par avion, dernièrement, pour Victoria, C.-B., visiter leurs parents, M. et Mme Paul Campagne. Ce dernier subissait une opération, dernièrement.

M. et Mme Paul-Emile Piché, ainsi que Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Moose Jaw, le lundi 23 octobre, pour affaires.

M. et Mme John Beattie et leurs deux enfants, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, dernièrement.

M. et Mme Maurice Raboud, de Regina, sont venus visiter leurs parents, les samedi et dimanche 28 et 29 octobre.

Prince-Albert

Jeunesses Musicales

Les Jeunesses Musicales du Canada donneront le premier de quatre concerts le lundi 6 novembre, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école Arthur Pechey, située à l'angle de la 26e rue et de la 4e avenue ouest. Venez en foule encourager ces artistes de renommée mondiale, M. Jacques Simard, hautboïste, et M. D. Thompson, claveciniste.

Le prochain concert aura lieu le vendredi 24 novembre. Les invités seront MM. John Boyden, baryton, et John Newmark, au piano. On en reparlera plus tard.

Assemblée de la L.F.C.

La réunion d'octobre des dames de la Ligue Féminine Catholique, de la branche centrale, fut tenue chez Mme Blanche Dobson, avec 12 membres présents. On discuta les plans pour le bazar annuel de la paroisse du Sacré-Coeur qui aura lieu les 8 et 9 novembre.

Un bouquet spirituel fut fait en l'honneur de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance, en novembre.

On attira à l'attention des dames présentes que le Service Familial avait besoin de beaucoup de linge usagé pour les enfants pauvres.

La réunion se termina par la prière usuelle suivie d'un délicieux goûter servi par l'hôtesse, Mme Dobson, assistée de Mmes E. Doyle, A. Gillingham, Yvon Ménard et F. Hayes.

Infirmières licenciées

Mlles Thérèse McCullagh et Lorraine Weldon, toutes deux de cette ville, ont reçu la nouvelle qu'elles avaient réussi leurs derniers examens avec succès.

Elles sont présentement employées à l'hôpital St-Joseph, à Lac La Ronge, au nord de Prince-Albert.

Ça et là

L'appel communautaire du "Community Chest" avait atteint son objectif de $58,000, samedi dernier, tel que le déclarait M. Dave Dalziel, président du comité, qui espère atteindre le montant de $66,000 dès que toutes les sommes promises seront entrées d'ici la fin du mois.

Personnel de l'Hôtel de Ville

Au 30 septembre, le nombre des employés était de 231, dont 209 hommes et 22 dames ou demoiselles.

Selon M. Ian Collins, la somme d'impôts collectés au cours du mois de septembre se chiffrait à $109, 021. 52, faisant un total jusqu'ici cette année de $1,303,633.88, soit $200,000 de plus que la période correspondante de l'an dernier. La vente de propriétés fut augmentée de $132,975.12.

M. Jack Amos, de Prince-Albert, fut réélu président de la "Saskatchewan Air Cadet League" à leur réunion annuelle à Saskatoon, la semaine dernière, et Vera Simenson, aussi de Prince-Albert, fut nommée secrétaire.

Jackfish

Ça et là

M. et Mme Courchesne et leurs enfants, d'Alberta, ont visité la Rév. Sr Lucienne, soeur de Mme Courchesne.

Le R. P. J. St-Pierre, O.M.I., des missions indiennes, accompagné du R. P. J. Fortin, O.M.I., arrivé de Rome, est venu visiter le R. P. A. Girard, O.M.I.

M. Armand Cadrain est allé chercher sa femme à l'hôpital de Saskatoon, où elle a donné naissance à un fils.

M. et Mme Laurier Blanchette et leurs enfants sont déménagés en ville après avoir passé quelques semaines chez M. Armand Blanchette, pendant qu'on réparait leur maison endommagée par le feu.

Inauguration de l'usage du gaz naturel à Zenon Park

ZENON PARK — A l'occasion de l'inauguration de l'usage du gaz naturel au village, une belle cérémonie s'est déroulée devant la salle municipale, le vendredi soir 22 septembre, en présence d'un bon nombre de citoyens du village et de la campagne. M. le maire Armand Lalonde a allumé la torche traditionnelle et adressé la parole. L'hon. J. H. Brockelbank, M. Marsh, représentant la S.P.C., et M. le Dr J.-A. Mandin, représentant la Chambre de Commerce de Zenon Park, ont aussi dit quelques mots. L'hon. J. H. Brockelbank présenta à M. le Maire un cadran qui sera placé dans la salle municipale.

Usine d'Alfalfa

Le dimanche soir 1er octobre, à la salle paroissiale, un banquet préparé et servi par les Dames Auxiliaires à 136 personnes, sous les auspices du comité local du Nouveau Parti, faisait suite à la bénédiction et à l'ouverture officielle de l'usine d'Alfalfa qui eurent lieu au cours de l'après-midi. Du café et des beignes furent servis par les membres du Club 4-H.

Les orateurs invités pour cette occasion étaient les honorables J.-C. Nollet et J. H. Brockelbank, MM. Alex. Bryson et F. E. Doyle ont adressé la parole. M. Léon Marchildon était maître de cérémonies. Cette imposante construction est située à l'ouest de la route aux limites nord du village.

L'outillage et la machinerie moderne utilisés changent l'alfalfa en herbe, en concentrés destinés aux soins des animaux. Cette initiative est due à un groupe de 35 fermiers. Le bureau de direction comprend M. Ernest Chabot, président, M. Philippe Marchildon, secrétaire-gérant, et MM. Gustave Archer, Euclide Séguin, Henri Poulin et Lorenzo Hudon.

Ça et là

M. et Mme Paul Valois et leurs enfants, de Valleyview, Alta, étaient, il y a quelque temps, en visite chez les soeur et beau-frère de Mme Valois, M. et Mme Gérard-T. Leblanc, et leur famille.

Une cinquantaine d'invités assistaient, il y a quelques semaines, à une soirée d'adieu chez M. et Mme Théodule Lalonde en l'honneur de Mlle Bernice Chabot, fille de M. Ernest Chabot, avant son départ pour le noviciat des religieuses de Notre-Dame de Chambriac, à Ponteix.

Un délicieux goûter fut servi et les amies de l'héroïne de la fête lui offrirent un stylo et crayon ainsi qu'une brosse.

Une autre soirée du même genre avait lieu la semaine suivante, à l'occasion du départ de Mlle Angèle Fortier, fille de M. et Mme René Fortier, pour le noviciat des religieuses de Notre-Dame de la Charité d'Evron, à Trochu, Alta. A cette soirée, organisée par Mlle Rosanne Wassill chez ses parents, Angèle reçut un stylo et plusieurs autres cadeaux, livre de prières, etc., de ses parents et amies. Mme René Fortier et sa fillette, Mariette, ont accompagné leur fille et soeur, Angèle, jusqu'à Edmonton, Alta, où elles visitèrent pour quelques jours leurs soeur et beau-frère, oncle et tante, M. et Mme Aimé Arès, et leur famille, ainsi que leurs cousines, les Rév. Srs Gisèle et Marguerite, autrefois de Zenon Park.

MM. et Mmes Clément Valois et Laurier McCrea, ainsi que M. Laurent Valois, se sont rendus à Tisdale le samedi 30 septembre, pour assister au mariage de leur nièce, Mlle Pauline McCrea, à M. Lloyd Shreurer.

Mme Elie Archer, accompagnée de sa fillette, Pauline, est allée passer quelques jours à Tisdale chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Georges Pelletier, et leur famille.

MM. et Mmes Alex April et Fernand Favreau et leurs enfants sont allés, au cours des dernières semaines, visiter leurs frères et soeurs et leurs familles à Victoire, Domremy, Bellevue, St-Louis et Prince-Albert.

M. Richard Archer, hospitalisé à Nipawin pendant trois mois, à la suite d'un accident d'automobile, a passé quelques jours chez lui et une semaine à l'hôpital Notre-Dame avant de partir par avion-ambulance le vendredi 13 octobre pour Saskatoon, où il continuera d'être sous traitements pour un temps indéterminé. En fin de semaine, son épouse, Mme Richard Archer, ses parents, M. et Mme Gustave Archer, et son frère, Denis, se sont rendus à Saskatoon pour le visiter. Mme R. Archer est restée chez ses cousin et cousine, M. et Mme Gaston Detillieux. A leur retour, M. et Mme G. Archer et leur fils, Denis, se sont arrêtés à Prince-Albert visiter leur autre fils et frère, Marc, étudiant au collège Notre-Dame.

A l'occasion de la longue fin de semaine, M. et Mme Bernard Favreau et leurs trois enfants, ainsi que M. Richard Favreau sont allés à Boniface, Man., où ils ont visité M. et Mme Sinai Brière et leur famille et d'autres parents à Ile-de-Chênes, Man.

La famille de M. et Mme Félix Larmand et M. et Mme Walter Stupnikoff, de Blaine Lake, visitaient, ces derniers temps, les familles Perreault, Chabot, Renaud et autres parents.

Mlle Estelle Pelletier, du couvent de Zenon Park, est allée passer une semaine à Victoire, chez ses parents, M. et Mme Maurice Pelletier.

M. et Mme Etienne Leblanc, de Vonda, visitaient pour quelques jours, M. et Mme Réal April et leur famille.

M. Alphonse St-Amant est retourné à Vanderhoof, C.-B., après avoir visité son père, M. Amable St-Amant, son frère, Oscar, et autres parents.

M. et Mme Charles Roy et Mme Yvonne Poulin, en voyage d'affaires à Indian Head, ont visité, à Montmartre, M. et Mme Fred Perras.

Mme G.-A. Leblanc et sa fille, Elaine, ainsi que M. Raymond Larochelle, sont allées à Prince-Albert pour affaires.

M. Urbain Marceau, en voyage d'affaires à Archerwill et Nobleville, a passé quelques jours chez ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Jos. Déry.

M. et Mme Donat Plante et leur famille étaient chez M. et Mme Narcisse Vaillancourt, dernièrement.

M. et Mme Jean-Marc April ont eu l'heureuse surprise de la visite d'un ami de leur fils, Raymond, de l'Aviation canadienne, M. Jacques Joannis, stationné dans le moment à Edmonton, Alta.

M. et Mme Louis Chartier sont allés, dernièrement, visiter M. et Mme Rolland Brisebois et leur famille, à Prince-Albert. Mme Georges Mercier les accompagnait et a visité son père, M. Daniel, hospitalisé à cet endroit.

Tous sont heureux d'apprendre que M. J.-B. Wassill, longtemps hospitalisé à l'hôpital Notre-Dame et depuis quelque temps à Saskatoon, sera bientôt de retour chez lui.

Mme Henri Fortier, qui avait été transportée d'urgence par avion-ambulance à Saskatoon, a donné naissance à une fillette. La mère et l'enfant vont bien.

Mlle Roseline Hudon était de passage chez ses parents, M. et Mme Marcel Hudon, avant de retourner à son emploi à l'hôpital de North Battleford, au retour d'un voyage par avion dans l'Est, où elle a visité, à Uplands, Ont., son frère, Raymond, et à Ottawa, son oncle, M. Armand Labrosse, et sa famille, ses cousins et cousines, MM. et Mmes Claude Piché, René Bouvier et Achille Meloche et leurs familles, et le R. P. Paul Côté, O.M.I., de l'Université d'Ottawa; à Montréal, ses oncle et tante, M. et Mme Raymond Pelletier, et leurs enfants, sa tante, Mme Eloi Côté, ses cousin et cousine, M. et Mme Albert Valois, et leur famille et autres parents; à Québec, un cousin étudiant en droit à l'Université Laval, et à St-Pamphile, ses oncle et tante, M. et Mme Wilfrid Brunelle et leur famille.

M. et Mme Léon Leblanc et leurs fils, Renaud et Royal, sont allés à Cochrane, Ont., où ils ont assisté au mariage de leur fils et frère, Roger, à Mlle Hélène Dufour. La cérémonie religieuse fut suivie d'un banquet et d'une soirée. Le lundi 16 octobre, une autre soirée en l'honneur de M. et Mme Roger Leblanc avait lieu à la salle paroissiale de Zenon Park. L'orchestre "Playmates" fournit la musique.

M. et Mme Léo Poulin, Mlle Yvette Moquin et M. Guy Leblanc, de St-Jean-Baptiste, Man., étaient de passage chez Mme Yvonne Poulin et sa famille à l'occasion du mariage Leblanc-Dufour.

La dernière assemblée régulière mensuelle des Dames Auxiliaires a eu lieu chez Mme René Chabot.

Accident de chasse

Le mardi matin 24 octobre, un accident de chasse à l'ours a coûté la vie à M. Roger Fournier, fils de M. et Mme Jos. Fournier, de Connell Creek, âgé de 33 ans. M. Fournier chassait avec son employé de ferme, M. Jos. Blais.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Jos. Fournier, un frère, trois soeurs, des beaux-frères et belle-soeur et des neveux et nièces.

Sincères condoléances à la famille Fournier avantageusement connue et qui compte parmi les pionniers de la région.

Crépeau & Simonot
RO 3-7835

Cuelenaere, Hall & Schmit
AVOCATS ET NOTAIRES
103, Toronto-Dominion Bank Building
J. M. Cuelenaere, Q.C.
R. N. Hall, Q.C.
K. J. Schmit, B.A., LL.B.
Téléphone: ROger 3-7441
Prince-Albert Sask.

Dalziel's
Le Salon Funéraire de Prince-Albert
Transport par ambulance
DAVID L. DALZIEL
Tél.: RO 3-3065 25, 11e rue Est

Lamontagne & Schmit
B.A., B.C.L., LL.B. B.A., LL.B.
Avocats — Notaires
Bureau: tél.: RO 3-9691
Résidence: tél.: RO 3-6969
240 Mitchell Block Prince-Albert

MacKenzie
Salon funéraire de Prince-Albert
Transport par ambulance
Arrangements en anglais ou en français
W. T. BEATON
H.-R. BOUCHER H. J. JORDAN
138, 9e rue Est Tél.: RO 3-8488
Ici on parle français

J.-R. Pellerin, B.A.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
15, 11e rue Est, Prince-Albert, Sask.
EDIFICE MITCHELL
Téléphone: RO 3-7744



L'ACADIAN 1962 — Voici le sedan quatre portes Acadian 1962 série Beaumont. Cette nouvelle voiture canadienne est une exclusivité des usines d'Oshawa de la General Motors of Canada. Elle mesure 183" hors tout et peut être équipée d'un moteur à quatre ou à six cylindres.

Une nouvelle voiture canadienne: "Acadian"

OSHAWA — La production d'une voiture entièrement nouvelle et exclusivement canadienne, a débuté aux usines de la General Motors of Canada d'Oshawa. Ce nouveau véhicule est l'Acadian 62, qui sera présenté au public prochainement.

L'Acadian a un empattement de 110", sa longueur totale est de 183" et sa hauteur de 55". Son rayon de braquage est de 38.4 pieds. L'Acadian ne sera fabriquée que dans les usines GM d'Oshawa.

Deux séries sont offertes aux acheteurs: Invader et Beaumont, comprenant les modèles suivants: sedan quatre portes, sedan deux portes, station wagon, coupé sport et décapotable.

L'Acadian est livrable avec deux variantes de moteurs: un 4 cylindres de 90 CV ou un 6 cylindres de 120 CV, et l'une ou l'autre des transmissions suivantes: Synchromesh standard trivitesse ou, moyennant supplément, une transmission Powerglide. Celle-ci comporte un carter en aluminium très léger et très durable.

Parmi les autres caractéristiques mécaniques de l'Acadian, citons une carrosserie monocoque à châssis intégré et un nouveau système de suspension: à roues indépendantes et ressorts à boudin à l'avant et nouveaux ressorts monolames à l'arrière.

La carrosserie entière de l'Acadian est protégée contre la corrosion par des couches d'apprêt, des revêtements de zinc et un composé antirouille. De plus, toutes les parties du dessous de la carrosserie sont protégées par un enduit spécial appliqué au pistolet.

Parmi les dispositifs moyennant supplément, citons la servo-direction, les servo-freins, et le lève-glace arrière dans les station-wagons Beaumont et Invader.

La journée de l'A.C.F.C.

CODERRE, SASK.

$5.00: M. l'abbé F. Ducharme, curé, les religieuses de Jésus et de Marie, Mme A. Alix, Lambert Alix, Paul et Jean Corrobourg, Lionel-P. et Ivon Coderre, Césaire Caron, Oscar Desnoyers, Emile et Armand Gaucher, Jeannotte et fils, Gérard Lépine, Raymond Lebrun, Louis Laverdière et Holorion Marceau.

$4.00: Louis Gaucher.

$3.00: Robert Alix, Edouard Coderre, Fernand Beaudette, Oliva et Armand Desnoyers, Maurice Beaudette, Ivon Tétrault et George Wagner.

$2.50: Georges Gagnon.

$2.00: Jean et Conrad Alix, Yvon Arguin, Mme R. Brin, Léonard Brin, Léo et Pat. Cossette, E. Ferrara, Alex. Fortin, Denis, Alix, Willie et Lionel Gaucher, Jean et René Huel, Mme J. Laberge, Paul Lépine, Hervé Michel, Mme B. Perras, Léo Roy et Léo Brin.

$1.00: W., Ernest et Georges Cossette, Mme E.-B. Coderre, Eugène et Lucien Peltier, Ernest Brin, David et Malcolm Wilson.

$0.75: George Wilson.

Total: $167.25

COURVAL, SASK.

$5.00: O'Neil Brin, Mlle D. Bourassa, Origène Leblanc, Richard Marcil, Jos.-H., Marcel, Lionel, Jean-Guy et Gabriel Tremblay, Mmes Wilbrod et Marie Tremblay, Raymond Tremblay et anonyme.

$3.00: Albert Grajczyk, Jos. Landry, Jean Pépin et Jos.-W. Tremblay.

$2.00: C. Arguin, Steve Izar, René Patoine, Louis Marcil, Roméo et Gaston Tremblay.

$1.00: Noël Blanchette, Roger Patoine, Roland, Jos.-E. et Alfred Tremblay et anonyme.

Total: $95.00

Meyronne

Réception de Croisés

Une réception de Croisés, qui avait lieu le 19 octobre, fut un grand jour pour l'école séparée et pour la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Cette cérémonie, préparée avec dévouement par les religieuses et par M. l'abbé B. Adée, curé et aumônier paroissial, eut lieu à l'église, dans l'après-midi, sous la présidence de M. l'abbé Richard Larivière, directeur et aumônier diocésain de l'Action Catholique. M. l'abbé Adée prenait place au sanctuaire.

Les membres de la Croisade, entrant dans l'église et suivant deux à deux leur bannière, prirent place de chaque côté de l'allée centrale. M. l'abbé R. Larivière entretint les jeunes sur la vocation sacerdotale et insista sur un apostolat persévérant en faveur de l'Action catholique. Cet entretien fut suivi de la bénédiction des insignes et foulards des Croisés et de la promesse des élus du jour, dont voici les noms: nouveaux Croisés — Alain et Gilles Monette, Paul Brisebois, Richard Moses, Richard et Marquise Monette, Paulette et Marcelle Fournier, Marguerite Brisebois et Monique Lalonde; Apôtres de la Croisade Eucharistique — Richard, Roger, Marquise et François Monette, Lorraine et Marguerite Brisebois, Monique Lalonde, Paula Ste-Marie, Paulette et Marcelle Fournier, Gerald Smith, Richard Moser et Viviane Smith; Chefs d'équipes — Paula Ste-Marie, Lorraine Brisebois et Marcelle Fournier. La cérémonie se termina par la bénédiction du Saint Sacrement.

Félicitations aux jeunes qui désirent monter plus haut pour faire rayonner le bien autour d'eux et à leurs heureux parents.

Malades

Complet rétablissement aux malades revenus dernièrement des hôpitaux de Regina et de Kincaid, et à tous ceux qui sont retenus chez eux par la grippe.

Gravelbourg

Va-et-vient

M. et Mme Napoléon L'Heureux, accompagnés de leur fils, Ovide, et de sa fille, Stella, se rendaient à Regina, dernièrement. De là, ils se rendirent à St-Hubert visiter leur fils, M. l'abbé Lionel L'Heureux, curé de cet endroit.

MM. et Mmes Edouard Chagnon et Gilles Bargouin, de Montréal, en route vers Calgary, la Colombie-Britannique, la Californie et la Floride, visitaient M. et Mme Alfred Fauchon et Mme Roberta Fauchon.

Décès

Les paroissiens ont appris avec regret le décès de Mme L. Lemieux survenu le 23 octobre dernier chez sa fille, Mme Bernard Bourgeois. Mme Lemieux est la mère de M. l'abbé Roger Lemieux, curé de Maple Creek, ancien vicaire à la cathédrale.

Les funérailles ont eu lieu à Willow-Bunch le jeudi 26 octobre.

Les paroissiens de Gravelbourg offrent leurs plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Félicitations

Félicitations à Mgr Gérard Couture qui, le 18 octobre dernier, se vit imposer officiellement les ornements de la Prélature Romaine. Mgr Couture fut Chancelier et Procureur Diocésain pendant dix ans à la cathédrale de Gravelbourg.

Radville

Ça et là

Cette année, pour la première fois depuis longtemps, il n'y aura pas d'élection dans la ville de Radville, car dans les municipalités de Gap et Laurier, tous les candidats ont été réélus par acclamation. MM. Gmigarouski, Stadnick et Vennard, dans la ville; municipalité de Gap, MM. L. Blackmore, D. Corquodale et A. Claffey; municipalité de Laurier, MM. Albert Fredette, B. Calladine et A. Krausher, et pour l'école séparée, MM. A. Bourassa, R. Dionne et V. Kimball.

M. et Mme Hector Gilmore, accompagnés de M. et Mme Léopold Marion et de Mme Mérisse Bourassa, ont été, en automobile, à Rolla, D.-N., assister aux funérailles de leur cousine, Mme Pamela Lebeau. Le service funèbre eut lieu à l'église St-Jean. Ils profitèrent de l'occasion pour visiter leurs cousins et cousines, MM. et Mmes Eugène Bourassa et René Charbonneau, ainsi que l'endroit où Mmes Léopold Marion et Hector Gilmore habitèrent pendant six ans, il y a 51 ans. De retour à Oxbow, ils visitèrent M. Casper Voitas, patient à l'hôpital d'Estevan, et MM. et Mmes Henri Hall et Jean Maurice, à Souris Valley.

Souper paroissial

Le souper à la volaille qui eut lieu au sous-sol de l'église fut un réel succès. Plus de 550 personnes prirent part au festin. MM. les abbés remercièrent toutes les personnes qui ont donné de leur énergie à la préparation de ce souper, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à ce succès.

M. Florent Gilmore est parti à Edmonton travailler avec son frère, Jeovah, dans les puits d'huile.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Louis, patiente à l'hôpital St-Joseph.

St-Hubert

Va-et-vient

M. et Mme E. Bachtold, de Kamloops, C.-B., au retour d'un séjour de plusieurs mois en Suisse, leur pays natal, se sont arrêtés chez leurs enfants, MM. et Mmes C. Bachtold et L. Poncelet. Ils firent le voyage par avion, mais à leur retour ils se sont arrêtés à Winnipeg, où le frère de Mme Bachtold, M. Louis Matile, et son épouse, les ont conduits à St-Hubert, où ils sont demeurés quelques jours.

Un groupe de jeunes gens et jeunes filles, de St-Hubert et Whitewood, et M. l'abbé L. L'Heureux, curé, se sont rendus à Broadview le dimanche 22 octobre, assister à une conférence pour la jeunesse étudiante et ouvrière. Ceux de St-Hubert étaient Mlles A. Jeannot et M. Istace, MM. E. Jeannot, A., L., U. et V. Istace et A. et R. Gatin.

Mme J. Jordens, institutrice à l'école de St-Hubert, partie en voyage d'une semaine, fut remplacée par Mme Y. Gatin, de Whitewood.

Benson

Décès

M. David Picard est décédé dernièrement à l'hôpital d'Estevan, à l'âge de 60 ans. Le service funèbre eut lieu dans l'église du Sacré-Coeur.

Né au Manitoba, M. Picard était venu, il y a 30 ans, s'établir sur une ferme à Benson, Sask., où il vécut jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Dorilda, trois fils, Léo, de Forget, Maurice, de Thompson, Man., et Paul, de Portage la Prairie, Man.; trois filles, Irène (Mme M. Fichter) et Bertha (Mme Paul Thievin), d'Estevan, et Laurette (Mme A. Istace), de Benson; quatre soeurs, Mmes H. Niel et E. Lawrence, de Californie, A. Houde et J. Muron, du Manitoba; deux frères, Harvey et Marcel, du Manitoba, ainsi que 16 petits-enfants.

Lac Pelletier

Ça et là

M. et Mme Denis Studer fréquentent l'école normale de Regina. Tous leur souhaitent bonne chance dans leur nouvelle entreprise.

Mlle Marylynn Studer a suivi un cours d'été en français à Ottawa. Elle doit enseigner le français et demeurera, ainsi que Mlle Edith Studer, avec M. et Mme Denis Studer, à Regina.

Bienvenue à Mlle Monique Boisvert qui enseigne à l'école Neuville, et à M. et Mme Charles Monette qui sont déménagés dans la paroisse avec leur famille.

Bonne chance à M. et Mme Perron et leur famille qui sont allés demeurer à Swift Current.

Le souper annuel à la dinde et un bingo eurent lieu au sous-sol de l'église. Les profits iront à l'entretien de l'église Ste-Anne. M. l'abbé M. Pavlu remercie tous ceux qui ont aidé à faire un succès de ce souper.

Un bon nombre de paroissiens se sont réunis chez Raymond et Luce Arcand pour leur rendre hommage à l'occasion de leur départ pour Donnely, Alta. Une bourse substantielle leur fut offerte. Tous les paroissiens leur souhaitent bonne chance dans leur nouvelle entreprise.

M. et Mme Joseph Tessier et leur fils, Davilla, ainsi que M. et Mme Georges Lacasse, de Ferland, sont allés visiter leurs parents à Lethbridge, Alta.

M. et Mme Jos. Dumesnil sont allés à Cadillac, en fin de semaine, pour la célébration du 45e anniversaire de mariage de M. et Mme Fourny, parents de Mme Dumesnil.

Mlle Claire Monette, employée à St-Boniface, Man., est en repos chez elle, à Lac Pelletier, où elle se remet d'une attaque de poliomyélite. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Mme Edgar Spence est venue visiter sa mère, qui fut hospitalisée.

Mme Béatrice Monette et ses filles, Irène et Claire, sont allées à Gravelbourg visiter Mlle Marcelle Monette, garde-malade pratiquante à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

Mme Béatrice Allary était en visite chez ses fils et bru, M. et Mme Robert Allary, en fin de semaine. Mme Allary est employée à Moose Jaw.

MM. I. W. Studer, Albert Létourneau, Georges Pellerin, Michel St-Jacques, Alphonse Pelletier et Raymond Arcand sont allés à Shaunavon pour assister à une assemblée des Libéraux.

M. et Mme Narcisse Laverdière sont partis visiter leurs parents à Montréal. Les paroissiens leur souhaitent un bon voyage.

Mme D. Monette est allée demeurer au Foyer St-Joseph de Ponteix, pour l'hiver.

Ferland

Va-et-vient

M. l'abbé J. Bernier, MM. et Mmes Jos., Valmore et René Couture, Lucien Beaudoin, Aristide Fournier, Paul Morin et Alfred Chabot, ainsi que Mme M. Chabot, ont assisté à l'investiture de Mgr Couture à Ponteix, le mercredi 18 octobre. Sincères félicitations à Mgr Couture qui est un enfant de la paroisse.

M. Arsène Bouvier, de Gravelbourg, a visité les familles Louis Fournier, Ephrem Bouffard et Adrien Brisbois, récemment.

Le R. P. Albert Fournier, professeur au collège de Gravelbourg, visitait ses parents, M. et Mme Aristide Fournier, le dimanche 20 octobre.

Le R. P. F. Binette, O.M.I., du collège de Gravelbourg, visitait M. et Mme Aristide Fournier.

MM. et Mmes Eddy Chagnon et Gilles Bourgoin, de Montréal, visitaient les familles Thomas et René Fauchon et Aristide Fournier, ainsi que M. Jos. Fauchon, et autres parents et amis.

Mme Roberte Fauchon et M. et Mme Alfred Fauchon, de Gravelbourg, visitaient MM. Aristide Fournier et René Fauchon.

Les étudiants suivants, au collège de Gravelbourg, étaient chez leurs parents pour la fin de semaine: Robert Laberge, Maurice Fournier, Adrien Brisbois et Robert Braconnier, chez M. et Mme Valmore Couture, et Denis Turcotte, chez M. et Mme Charles Fournier.

M. Marcel Chabot, de l'école technique de Moose Jaw, a visité ses parents, M. et Mme Antonio Chabot.

M. et Mme Gérard Fournier et leur fillette visitaient leurs parents, M. et Mme Aurel Piché, de Gravelbourg, le dimanche 29 octobre.

M. et Mme Léonard Bouffard et leur famille, de Vanguard, visitaient M. et Mme E. Bouffard.

M. et Mme Paul-E. Lacasse, de Cadillac, ont visité M. E. Bouffard et M. et Mme Robert Fauchon et leur famille, d'Assiniboia.

M. et Mme George Lech, d'Assiniboia, visitaient M. et Mme Thomas Fauchon.

M. et Mme Jos. Chabot sont revenus de leur promenade à Calgary, Alta, après un séjour de trois semaines chez leurs filles, institutrices à Calgary.

M. et Mme Marcel Monette, de Meyronne, visitaient M. Jos. Chabot.

Malade

Mme Adrien Brisbois est patiente à l'hôpital de Gravelbourg depuis quelques jours.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur,

La fausse alerte fut la bonne . . .

Un coup de sirène inattendu et la population de Saskatoon était immunisée contre toute attaque éventuelle. Les autorités militaires de la Saskatchewan devaient essayer un lundi soir, à 7 h., les sirènes placées à Regina, Moose Jaw et Saskatoon. Mais, le samedi précédent, pour des raisons encore mystérieuses, une sirène se mit à retentir à Saskatoon, à minuit. Aussitôt, branle-bas de combat . . . les dormeurs se réveillent en sursaut . . . les couche-tard redoublent d'activités . . . les appels téléphoniques se multiplient . . . les coups de klaxon déchirent la nuit . . . inquiétude chez les uns, épouvante chez les autres.

Qu'arriva-t-il le lundi, le jour de l'exercice proprement dit? Pas grand-chose. Les plus curieux étaient les enfants, qui, après explications, ajoutèrent les sirènes à la liste des jouets à demander au Père Noël.

Si l'exercice d'alerte ne souleva pas la curiosité générale à Saskatoon, il fut utilisé à bon escient par une dame qui donnait un cours de français au moment de l'alarme. Elle écrivit au tableau le mot "Sirène" en ajoutant: "Sirène est féminin." "Le masculin serait-il six rois?", de demander, le plus sérieusement du monde, une belle anglaise de 20 ans.

Bien à vous,

Roger GAUTIER,
Saskatoon, Sask.

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.)—La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour vérifier le nouveau traitement, les médecins ont suivi plusieurs centaines de cas d'hémorroïdes dont certains duraient depuis une vingtaine d'années. Ils ont noté dans tous les cas une amélioration rapide: soulagement de la douleur doublé de la rétraction des enflures.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés, mais avec la Bio-Dyne, nouvelle substance cicatrisante.

On trouve le nouveau remède en onguent ou suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

Un historien reconnaît le double rôle de Riel

SASKATOON — Bien que Louis Riel ait été pendu sous l'accusation de trahison, il était un grand Canadien qui a joué un rôle de premier plan dans l'histoire canadienne, et sa renommée grandit sans cesse.

Telle est l'opinion énoncée par le Dr C. W. Lightbody, professeur d'histoire à l'Université de la Saskatchewan, lors d'un déjeuner-communion du Club Newman, tenu au Collège St. Thomas More.

Le Dr Lightbody fut intéressé à Riel après avoir étudié la thèse d'un étudiant à son sujet et visité les champs de batailles et la tombe du "rebelle" de l'Ouest.

Une des controverses majeures au sujet de Riel concerne son insanité. Au moment de son procès, il refusa de se dire mentalement malade pour sauver sa vie, et la commission qui le déclara sain d'esprit ne considéra que les aspects légaux de la folie, a dit le professeur. La contribution de Riel pour l'Ouest canadien a été considérable, car il contribua à empêcher l'annexion de l'Ouest aux Etats-Unis et à établir le Manitoba comme province séparée.

Le Dr Lightbody ajouta que les soulèvements de Riel formèrent le premier épisode du combat de l'Ouest afin d'obtenir l'égalité; ils ont été un exemple frappant du conflit de deux grandes unités culturelles et ont causé un réajustement des forces politiques au Canada, qui subsiste encore aujourd'hui et qui a été un facteur crucial dans la lutte pour altérer le statut colonial du Canada.

Debden

Mariage Durette-Couture

Le lundi 23 octobre, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, bénissait le mariage de Mlle Claudette Couture, fille de M. Ubald Couture, de Debden, à M. Jean Durette, fils de feu M. Willie Durette, de Victoire.

Le marié avait pour témoin son frère, M. André Durette, tandis que M. Ubald Couture servait de témoin à sa fille.

Les filles et garçons d'honneur étaient MM. Laurent et Roger Durette, frères du marié, et Mlles Bernice Couture et Marilyn Chrétien, soeur et cousine de la mariée, respectivement.

La mariée, vêtue d'une longue robe blanche, portait un missel blanc orné d'une rose et de rubans décorés de boutons de roses et de muguets. Les deux filles d'honneur étaient vêtues de longues robes et portaient des bouquets de roses blanches.

Mlle Léonie Bonneau et M. Léonide Durette, accompagnés à l'orgue par Mme Lawrence Gibney, chantèrent des cantiques appropriés pendant la messe.

Après la cérémonie religieuse, les nouveaux mariés, ainsi que les nombreux invités, se rendirent à la salle du club athlétique, où un délicieux dîner fut servi par le comité des dames.

Au retour de leur voyage en Alberta, M. et Mme Jean Durette demeureront sur leur ferme à trois milles du village. (Cette ferme était jadis le "homestead" de M. Pamphile Bujold.)

Mme Jean Durette a eu la joie d'avoir, lors de son mariage, la visite de ses oncles et tantes, M. et Mme O. Charrois et Mme Alexandra Dalton, d'Edmonton, et M. et Mme P. Charrois, de Legal, Alta.

Baptêmes

Le 23 septembre: Brian-Chester-Joseph, fils de M. et Mme Murill Receveur. Parrain et marraine, Louis et Doris Receveur.

Le 19 octobre: Claire-Louise-Marie, fille de M. et Mme Edgar Lajeunesse. Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Croteau.

Le 22 octobre: Léonard-Emile, fils de M. et Mme Gérard Lepage. Parrain et marraine, M. Joseph Morin et Mlle Elisabeth Sévigny.

Le 22 octobre: Paulette-Carmen-Marie, fille de M. et Mme Roland Fortier. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Houde.

Domremy

Ouverture officielle

Le samedi 21 octobre avait lieu l'ouverture officielle du nouveau poste d'essence "Shell Service", propriété de Blérot et Casavant, à la jonction des chemins numéros 2 et 20, à l'ouest de Domremy.

La cérémonie officielle commença vers 2 h. p.m., et une foule nombreuse assistait.

Un goûter fut servi et des bonbons et de la crème glacée furent donnés aux enfants.

Parmi la foule il y eut d'heureux gagnants de divers objets.

Le nouveau poste d'essence comprend un café et un garage des plus modernes.

Makwa

Incendie

Le samedi 14 octobre, un incendie détruisit la maison de M. et Mme François Bertrand. Ils n'étaient pas à la maison quand le désastre s'est produit et rien n'a été sauvé.

Le dimanche 22 octobre, les dames se réunirent chez Mme Thérèse Bishop et présentèrent à M. et Mme François Bertrand de nombreux et utiles articles de ménage et une modeste bourse.

Ça et là

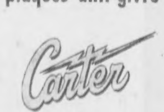
Le vendredi 27 octobre, il y avait une réunion de parents à l'école du village à l'occasion du concours sur la Coopération, et qui comprenait des discours composés et prononcés par Mlles Jeannette Cardinal et Claire Colbert. Mlle Cardinal, classée première, ira à Meadow Lake pour le concours de l'Unité Scolaire. Une plaque-souvenir, donnée par la Caisse Populaire de Makwa, fut offerte à Mlle Cardinal, et un prix de $5 à Mlle Colbert.

M. et Mme Alphonse Lamarche ont vendu leur ferme et demeureront maintenant au village.

M. et Mme Henri Régnier ont eu la visite de leur fils, Lionel, instituteur à l'école indienne de Turtleford.

Belle permanente $5.50 et plus
Salon de Beauté "DENIS"
au Denis' Barber Shop
21, 13e rue Est, Prince-Albert
Téléphone: RO 4-0224
Propriétaire: Mme Délia Labonne

mieux vaut obtenir des plaques anti-givre





Les fenêtres sont bien agréables . . . quand on peut y voir . . . chose difficile quand elles sont couvertes de givre, de buée ou de verglas.

C'est pourquoi dans certaines villes les plaques anti-givre sont obligatoires pour les fenêtres d'arrière et de côté. C'est une sécurité *n'importe où* pour la conduite d'hiver. Demandez à votre garagiste ou à votre station de service les plaques anti-givre CARTER, faciles à poser. Elles se vendent plus que toutes les autres marques réunies.





"GOING STEADY"

On entend parler de plus en plus de nos jours, chez les jeunes d'âge scolaire, des fréquentations précoces et exclusives, mieux connues comme "Going steady". Il est aussi un fait que la délinquance juvénile est un problème crucial, au Canada comme aux Etats-Unis. Or, d'après les experts canadiens et américains, l'une des causes qui contribuent le plus à la délinquance juvénile est cette plaie du "Going steady" chez les étudiants.

Un trop grand nombre de ces jeunes, à cause du manque d'orientation ou de renseignement à ce sujet, ignorent les dangers qui les menacent.

D'abord voyons ce que signifie exactement "Going steady". C'est la rencontre fréquente et exclusive de deux jeunes de sexe opposé, qui se manifestent réciproquement leur affection. Ce n'est pas la simple camaraderie des relations sociales. C'est une inclination et une passion sensible et émotive. On éprouve le besoin de rencontres régulières et fréquentes, et surtout seuls afin de pouvoir plus facilement se donner des manifestations extérieures d'affection.

Dans le "Going steady" il y a une entente d'exclusivité et d'appartenance. C'est son ami et sa petite amie et souvent on oublie ses camarades d'auparavant, ce qui peut nuire à la vie sociale de ces jeunes sans expérience. En participant ensemble à une réunion sociale au milieu d'un grand nombre d'autres gens, ils excluent les autres de leur attention. De plus, un jeune assistera à telle réunion uniquement parce que l'autre y est présent, il s'en abstient parce qu'il ou elle n'y est pas. Graduellement, l'autre domine son imagination et devient le centre de ses préoccupations et de ses rêveries. Enfin l'émotion devient la raison essentielle du "Going steady". Il y a manifestation extérieure de l'amour par des preuves claires et précises. Dans ces conditions, les adolescents qui pratiquent ce "sport" se mettent dans des occasions prochaines de péché.

L'Eglise catholique affirme que c'est déjà commettre un péché que de se mettre dans une occasion prochaine de péché. Or les fréquentations d'un jeune homme et d'une fille sont permises uniquement en vue du mariage dans un avenir assez rapproché. Il n'est certainement pas question d'un mariage prochain dans les fréquentations des adolescents qui sont encore aux études. Le fait que cette coutume soit si répandue n'enlève pas la gravité du péché.

Certains parents permettent et approuvent ces rencontres et agissent par naïveté et négligence ou parfois finissent par céder devant les pressions de la société ou des enfants eux-mêmes. Mais un très grand nombre les considèrent dangereuses et l'enfant sage et obéissant suivra l'avis de ses parents qui désire son plus grand bien.

Combien de jeunes ont perdu tout goût pour l'étude, alors qu'ils auraient pu poursuivre une brillante carrière. Que de jeunes filles quittent l'école après la huitième année, et parfois même avant, pour se lancer dans le monde du travail et se marier peu après.

Enfin, pourquoi sort-on "steady" à un si jeune âge? Souvent, c'est simplement parce que les autres le font ou pour se sentir plus en sécurité, c'est-à-dire pour être sûr d'être accompagné aux activités sociales et scolaires. En plus, certains se croient plus populaires lorsqu'ils peuvent dire qu'ils ont un "steady".

Mais ces raisons n'ont certainement pas assez d'importance pour qu'on s'expose aux dangers et aux conséquences désastreuses du "Going steady". La majorité de ces jeunes ignorent la joie et les plaisirs honnêtes qu'ils auraient avec un groupement de "non-steady" qui font partie des associations paroissiales de jeunesse. Et on constaterait souvent, même par expérience personnelle, la vraie gaieté qui règne dans un groupe de jeunes qui se réunissent dans une maison privée pour se divertir avec tous et chacun, sans être tenus de porter une attention particulière à un tel ou à une telle.

Et on peut justement dire que ces écoliers ne sont privés de rien. Au contraire, ils ont tout à gagner, surtout une meilleure préparation pour un bonheur futur et éternel.

(Note: Je me suis inspirée d'un article que vient de publier les "Cloches de St-Boniface" sur ce sujet, en essayant de m'imaginer dans la position d'une lectrice, assez jeune, qui, après l'avoir lu, en ferait un commentaire à l'avantage d'autres jeunes.)

COUSINE JOSETTE.

Qui exaucera sa prière?



"Mon Dieu, faites que je meure en état de grâce . . ." Une enfant qui se recueille, comme des millions de petits Canadiens le font chaque soir. En toute innocence, Debbie Selmes redemande quotidiennement à son Créateur la faveur de mourir en état de grâce — mais sans savoir que la plupart de ses contemporains vont lui survivre, car Debbie est victime de la dystrophie musculaire.

Debbie figure volontairement aux placards de publicité de l'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire: c'est sa façon à elle de remercier ceux qui essaient de soulager sa misère. Chaque soir en faisant sa prière elle demande à Dieu de bénir ses parents, sa soeur malade, et "les pompiers qui m'ont donné ma chaise roulante". Debbie Selmes est bien jeune pour avoir de tels soucis . . .

L'ACDM a besoin d'argent pour subventionner ses nombreux programmes de recherches, dont le but, depuis déjà sept ans, est de faire à Debbie, comme aux milliers de petits Canadiens qui partagent son infortune, le cadeau d'une vie normale et saine.

La chaise roulante qui attend Debbie Selmes au pied de son lit est l'indice tangible du grand souci de sa jeune vie quand, chaque soir, elle fait sa prière. Ce qu'elle souhaite, c'est qu'on invente un remède à la dystrophie musculaire avant qu'elle n'en meure. Nos savants travaillent d'arrache-pied pour exaucer la prière de Debbie mais, pour y réussir, ils comptent sur votre générosité. La campagne annuelle de souscription publique de l'Association Canadienne centre la Dystrophie Musculaire commencera cette année le 19 novembre.



Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a toujours montré une grande affection envers les jeunes et leur a même accordé maintes audiences privées. On le voit ici serrant la main à un jeune garçon et le gratifiant d'aimables conseils lors d'une audience spéciale aux orphelins de Rome. (Photo NC)

Voulez-vous faire du théâtre?

M. Robert Séguier, que beaucoup d'entre vous ont déjà vu jouer sur la scène avec d'autres brillants acteurs du Cercle Molière de St-Boniface, a désormais le titre de président du Comité des Jeunes. Ce comité a été formé tout récemment pour permettre au Cercle Molière de former ses propres jeunes artistes et techniciens.

Il lance donc un appel à tous les jeunes qui se sentent attirés par le théâtre. Le Cercle Molière mettra à leur disposition tous ses biens et les connaissances théâtrales acquises depuis plus de 35 ans. Des cours d'interprétation et de jeu, ainsi que des cours techniques (maquettes, décors, maquillage) seront donnés les mardi et jeudi de 8 h. à 10 h. p.m. dans le local du Cercle, au soubassement de la cathédrale, par des personnes dont la réputation au théâtre n'est plus à faire. Y viendrez-vous? Téléphonez au plus tôt à M. Robert Séguier (ALpine 3-8655).

Le programme des cours sera le suivant:

COURS D'INTERPRETATION ET DE JEU

Histoire du théâtre et des arts qui s'y rattachent. Les grandes périodes théâtrales. Les us et coutumes. — M. Robert Trudel.

Improvisation (Silencieuse, individuelle, en groupe, comique et parlée). — M. Denis Bélair.

Mouvements, tenue en scène, respiration, étude de la poésie et assouplissement corporel. — Mme Mireille Grandpierre.

Diction, technique de la voix, jeu. — Mme Pauline Boutal.

Maquillage. Les principaux rudiments du maquillage à la portée du comédien. — Mme Irène Lane.

COURS TECHNIQUE

Etablissement de maquettes, de décors, de costumes. Dessins et couleurs. Mlle Christiane Le-Goff.

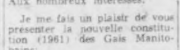
Fabrication des décors et des accessoires. Musique et bruitage; éclairage. — M. Gilles Guyot.

Maquillage. L'art du maquillage sur les différents caractères. — Mme Irène Lane.

De plus, sous la direction de M. Robert Séguier, une pièce sera mise en pratique pour être présentée au public en fin de saison.

LES GAIS MANITOBAINS

Président: Gilbert Laberge
Secrétaire: Patricia St-Hilaire



Aux nombreux intéressés:

Je me fais un plaisir de vous présenter la nouvelle constitution (1961) des Gais Manitobains:

1. Que sont les Gais Manitobains? Des jeunes qui veulent.
2. But: S'amuser ensemble chrétiennement — danser, chanter, donner des soirées, rendre service, travailler en groupe.
3. Les Gais Manitobains (1961-1962) sont sous la direction d'un comité provincial comprenant un président, une secrétaire et les directeurs des équipes, ainsi que l'aumônier de l'équipe de St-Boniface.
4. Toute équipe régionale des Gais Manitobains est sous la direction d'un exécutif comprenant un directeur et 4 membres: un meneur, une meneuse, un secrétaire et un trésorier.
5. La structure de l'exécutif peut varier selon l'adaptation à la région et la décision du comité provincial.
6. Le Président manitobain est élu au vote secret par le comité provincial à la fin des activités officielles afin de lui donner l'été pour se préparer. En autant il devrait être de St-Boniface. La secrétaire est choisie par le nouveau président dans le groupe de St-Boniface.
7. Le directeur est choisi au début des activités officielles par le comité exécutif de l'année précédente, aussi par l'Archevêché et par l'ancien directeur, ou encore, par le président provincial. Le meneur et la meneuse, secrétaire et trésorier sont élus par le groupe des anciens membres lors des élections. Les différents comités sont formés par l'exécutif et le directeur.
8. Le Président fait partie de l'exécutif de toute équipe comme conseiller. La secrétaire du président n'est que membre sans aucune autorité. Elle a droit d'assister à toute réunion d'exécutif. **En l'absence du président, celle-ci aura son droit de veto.**
9. Le comité provincial se finance par dons et par les contributions de toutes les équipes de 15 pour cent de leurs recettes à la fin de chaque mois.
10. L'aumônier est nommé par le curé de la paroisse ou l'Archevêché. Il a la responsabilité morale et spirituelle du groupe.
11. Conditions d'admission dans les Gais Manitobains: être catholique; savoir parler le français; payer la cotisation annuelle de $2.00 (ceci inclut l'écusson); avoir au moins 16 ans avant le 31 décembre de l'année d'admission; tout nouveau membre doit être présenté au groupe par un membre actif; toute admission cependant demeure sujette à l'approbation de l'exécutif; en plus, tout membre est sujet à renvoi du groupe pour conduite intolérable.

N.B. — Tout changement à la constitution sera dorénavant la responsabilité du comité provincial.

Ces articles sont rigoureusement observés dans l'équipe de St-Boniface; certains peuvent être (et ont été) adaptés à la situation financière et sociale de chacune des équipes en particulier.

* * *

Chers parents,

Vous êtes certainement de notre avis! C'est quelque chose de sérieux que d'être membre d'une telle organisation.

Tout jeune, étudiant ou travaillant, aurait raison d'être fier de faire partie des Gais Manitobains; vous devriez vous enorgueillir: le **vrai** Gai Manitobain est un meilleur citoyen.

* * *

Chers membres,

Dans l'avenir, votre président, bonasse au tout début, deviendra sévère et exigeant envers les équipes rurales qui voudraient souiller le bon renom des Gais Manitobains.

L'équipe de St-Boniface a très bien répondu à l'appel de coopération de son président et j'en félicite ses membres. Ainsi pour l'équipe de Ste-Anne-des-Chênes, accompagnée de M. Laurent Lamontagne.

Je ferai mon gros possible pour faire reconnaître le besoin de loisirs organisés dans les paroisses rurales. Mais l'aide des Gais Manitobains dans le domaine folklorique ne vous sera possible que si vous êtes vous-mêmes vraiment convaincus du besoin de loisirs sains dans vos paroisses respectives. Avec quelque peu d'organisation et beaucoup de sacrifices, vous en viendriez à bout.

C'est en campagne que gît le trésor folklorique! Pas en ville! Qu'attendez-vous donc pour le manifester? Si vous avez besoin de renseignements, demandez à vos parents et à vos curés. Eux connaissent.

Votre président,
Gilbert LABERGE.

Election du Conseil Etudiant à N.-D.-de-Lourdes

Le 4 octobre, les étudiants de l'Institut Collégial Notre-Dame ont élu un trio mâle pour le Conseil Etudiant: président, Maurice Tarko; vice-président, Robert Roch; secrétaire, René Comte.

Ils ont jugé bon de s'adjoindre deux membres féminins, soit deux conseillères dans les personnes de Mlles Christiane Bazin et Christiane Chabert. Ils ont ensuite choisi des présidents de comités pour les aider dans leur tâche.

Souhaits de bonne chance dans leurs entreprises.

Le courrier des Jeunes

Cher cousin José,

La Relève nous demande pourquoi nous devons parler français. Parce que Dieu le veut puisqu'Il nous a donné du sang français.

Une histoire de notre livre nous aide à comprendre. Une petite fille donnait seulement des friandises à un loup qu'elle aimait; son sang s'anémia, son sang s'appauvrissait. C'est un vieux bûcheron qui lui dit: "Il est en train de mourir, ton loup!" Le bon Dieu lui a donné un estomac pour manger de la viande crue." Marlaguette réfléchit et laissa le loup vivre au fond des bois, comme vivent les loups.

"Nous Canadiens français, vivons en vrai Canadien français et nous ne serons pas des personnes diminuées." C'est M. l'abbé P. Raymond qui l'a dit.

Votre cousine,
Evelyne ROY,
5e année,
Ecole du Sacré-Coeur.

BIBLE ET CHARITÉ



CHARITÉ

Qui est mon prochain? "Maitre, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle?" demande un docteur de la loi. Jésus, citant les livres saints, répond "qu'il faut aimer Dieu et son prochain".
Le Christ impose l'amour entre les hommes. Les hommes, pour la plupart, n'imposent que leurs doctrines.
(Marg. Aguard de Groote)

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

Le Cinéma — Ma responsabilité

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran."

KING OF THE ROARING 20's: AIII — Adultes.

Américain. A. A. 1961. 106 min. Film biographique réalisé par Joseph M. Newman avec David Janssen, Diane Foster et Jack Carson. Peu intéressant.

Bien que né dans une famille juive très religieuse, Arnold Rothstein manifeste, dès son jeune âge, une propension au vol et surtout au jeu. Il devient, avec les années, le roi du jeu à New York. Il épouse une vedette de cabaret, Carolyn Green, qui passera toujours en second lieu dans sa vie de joueur invétéré. Le principal obstacle à sa carrière est un policier corrompu qu'il finit par mener à la chaise électrique en lui faisant tuer son meilleur ami et partenaire. Tant de lâcheté détourne de lui sa femme et bientôt tout le monde interlope. Il meurt assassiné.

Le personnage légendaire dont ce film prétend raconter la vie aventureuse est tellement édulcoré qu'il semble ici beaucoup plus un petit comptable qu'un vrai de la pègre des années 20. L'intérêt s'en ressent sensiblement comme aussi le jeu du héros et des autres comédiens. La mise en scène est honnête sans plus.

Appréciation morale: Les violences habituelles à ce genre de films le font réserver aux adultes.

* * *

ARMORED COMMAND: AIII — Adultes.

Américain. A. A. 1961. 99 min. Film d'espionnage réalisé par Byron Haskin avec Howard Keel, Tina Louise et Warner Anderson. Assez intéressant.

Une espionne allemande, Alexandra, est volontairement blessée et abandonnée dans un secteur américain, en France. Elle est recueillie par une compagnie de G.I.'s qui la soignent. Ils lui confient le plus candidement du monde les rapports des opérations militaires de la 7e armée, rapports qu'elle s'empresse de transmettre au boulanger de l'endroit, espion lui aussi. Lors de l'invasion allemande qu'elle a déclenchée, elle est démasquée et abattue par le sergent américain qui s'en était épris.

Basé sur une histoire authentique, le scénario de ce film est assez réaliste et comporte des éléments de suspense valables. La réalisation est honnête. Les interprètes et les figurants sont en général bien dirigés.

Appréciation morale: Des liaisons et des scènes osées et suggestives motivent de nettes réserves.

* * *

VOYAGE TO THE BOTTOM OF THE SEA: AII.

Américain. Fox. 1961. 105 min. Cinémascope. De Luxe color. Film de science-fiction réalisé par Irwin Allen avec Walter Pidgeon, Robert Sterling et Joan Fontaine.

Pendant une croisière d'un nouveau super-submersible atomique, le monde se trouve menacé de catastrophe. Une ceinture de radiations qui entoure la terre a pris feu et risque d'embraser en quelques jours tout le territoire habité. Le commandant du sous-marin, un des plus grands savants du monde, a l'idée de supprimer le danger en lançant une bombe atomique au milieu de l'incendie céleste à partir d'un point précis de l'océan Pacifique. Il y réussit après une accumulation de difficultés et d'oppositions.

Si le scénario de ce film est plutôt simpliste, de même que la peinture des personnages, on ne peut nier sa valeur comme histoire d'aventures. Le sous-marin ultra-moderne a vraiment belle allure, les truquages sont réussis et les péripéties se succèdent à un rythme accéléré. En somme, un film idéal pour ceux qui veulent vivre dans l'extraordinaire.

Appréciation morale: Ces aventures inoffensives du point de vue moral contiennent quelques moments impressionnants. Adultes et adolescents.

Une âme sans ardeur est un arbre sans sève.
Josse ALZIN.

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Claude Guénette

Madame Théophile

Vous ne connaissez pas Mme Théophile? Eh bien, vous allez en faire connaissance. C'est un être qui nous est très familier, une compagne dans les jeux et dans les promenades. C'est une chatte, une chatte avec des yeux de fauve, brillants dans leurs orbites et de la belle fourrure rousse.

Un jour, un ami nous confia son perroquet. Ce n'était pas un perroquet ordinaire que celui-là car sa tête, juchée sur un corps reluisant et recouvert de plumes verdelettes, soutenait un air majestueux semblable à celui des coqs.

La chatte se demanda longtemps ce que pouvait être cet oiseau juché sur le perchoir, et s'il serait bon à manger. Elle finit par conclure que c'était, tout simplement, un poulet vert mais, quoique vert, il devait être bon à manger. Elle s'approcha, doucement et silencieusement avec les idées du succulent repas qu'elle allait consommer, car du poulet vert, c'était un met rare, surtout pour Madame Théophile. Elle se courba le dos et bondit sur le perchoir qui soutenait son adversaire. Monsieur le perroquet s'enquéra, voyant le danger. "As-tu déjeuné, Jacquot?"

Cette phrase stupéfia Madame Théophile au point qu'elle tomba de son support. Le perroquet, fier de son coup, ajouta: "Et de quoi? De rôti de roi". Madame Théophile ne sachant que penser de cet événement, résolut que c'était un homme et non un poulet. Elle se blottit sous le lit pour le reste de la journée sans qu'on puisse l'en sortir.

Le lendemain, elle se hasarda de nouveau pour essayer de manger le poulet, mais ce fut un autre échec.

Arthur CHAPUT,
10e année,
St-Adolphe, Man.

Excellence du mois de septembre 1961

Versification: Georges Legal.
11e année: Claude Girardin.
10e année: Gérald Paquin, Marcel Grégoire, René de Rocquigny.
9e année: Jean-Paul Marcoux, François Paradis, Gérard Jean.
8e année: Marcel Cormier, Gilbert Garand, Hubert Chaput.
Conduite, application, tenue: Albert Bourbonnière, René de Rocquigny, Ronald Moret, Philippe Arpin, Ronald Boulet, Hubert Chaput, Marcel Cormier, Gilbert Garand et Gérald Valois.

Initiation des nouveaux

Le dimanche 24 septembre fut une journée de plaisir pour les anciens . . . c'était la soirée de l'initiation des nouveaux!

Quel spectacle que ce théâtre! Le décor consistait en un restaurant ou un "joint" de "beatniks".

Dès l'ouverture des rideaux, l'on voyait les cinq "beatniks" assis confortablement buvant un verre de . . . "coke" et fumant une cigarette. On pouvait entendre la musique de "Peter Gunn" qui donnait l'ambiance à tout le décor.

Les nouveaux avaient à subir certaines punitions, entre autres: il y eut des tartes jetées dans la figure de quelques-uns, deux qui eurent à marcher dans les fèves au lard et deux autres se firent une barbe avec la cire noire à chaussures, etc.

Après un goûter tous allèrent se coucher content d'une soirée si amusante. Bienvenue aux nouveaux.

Gérald PAQUIN,
Méthode,
McIntosh, Ont.

Prière pour les églises protestantes

FRIBOURG — Les évêques suisses viennent de demander à leurs fidèles de prier pour le congrès du Conseil mondial des Eglises (dont le centre est à Genève) qui se tiendra à la Nouvelle-Delhi (Inde) du 18 novembre prochain au 6 décembre.



L'on voit ci-dessus Sa Sainteté Jean XXIII, assisté de son maître de cérémonies, Mgr Enrico Dante, distribuant la sainte communion à un groupe de jeunes garçons. Comme toujours, le Saint-Père montre un grand intérêt envers la jeunesse catholique. Croyant qu'il est presque impossible que les gens viennent à lui, il essaie souvent d'aller à eux. (Photo NC)

A Salt Lake City, la loi interdit tout usage du tabac avant 21 ans

SALT LAKE CITY — Tout citoyen âgé de moins de 21 ans ans et surpris dans cette ville fumant du tabac se voit frappé d'une contravention et doit payer l'amende ou assister à un cours de près de trois heures où l'on montre deux films en couleurs auxquels vient s'ajouter une conférence, le tout portant sur "Les Méfaits du Tabac".

Quand, il y a plusieurs mois, un juge de la cour juvénile décida de mettre cette loi datant de 1907 en vigueur, il y eut un tollé général. Mais, déclarant que "presque tous les jeunes qui comparaissent en cour juvénile sont des fumeurs et qu'ils ont tous la même attitude qui semble dire "je ferai ce que je voudrai quoi qu'en disent parents, policiers et tribunaux", le magistrat tint bon.

Il jouit d'ailleurs de l'appui d'un secteur assez important de la population, car 63 pour cent des habitants de l'État sont mormons et leur religion affirme que ". . . le tabac n'est pas fait pour le corps humain . . . et il n'est pas bon pour l'homme".

A la première et à la deuxième offense, le prévenu doit verser des amendes de $10, quoique, la première fois, il puisse opter pour le cours. L'amende est doublée à la troisième incartade et triplée à la quatrième.

C'est surtout pour former les jeunes à l'obéissance et au respect de l'autorité que le juge Graff a décidé de mettre la loi en vigueur, mais il avoue lui-même que l'aspect médical de la question tel qu'exposé par un éminent cardiologue américain, le Dr Robert J. Beveridge, qui a lancé une campagne contre le tabac, l'a quelque peu influencé.

"Fumer ne peut présenter aucun avantage . . . et il y a des centaines de raisons pour lesquelles il est préférable de ne pas fumer," affirme le médecin.

Les films qui illustrent la conférence du Dr Beveridge semblent appuyer ses dires. On peut en effet voir un court métrage dans lequel un médecin fait mourir une souris blanche dans l'espace de quelques secondes en versant une goutte de nicotine dans son gosier. Un autre montre une opération pour cancer du poumon.

Quant à ceux qui soutiennent que ces mesures ne font qu'encourager l'hypocrisie, ils n'ont pas gain de cause auprès du magistrat qui trouve que ce n'est pas un résultat déplorable car au moins, de la sorte, les jeunes ne défient pas ouvertement l'autorité.

Une publication soviétique commente "Mater et Magistra"

MOSCOU — Sous la plume de M. Lavretski, la publication soviétique de politique étrangère: "Temps nouveaux", critique l'encyclique "Mater et Magistra", que l'auteur considère comme "une forme nouvelle et plus souple de lutte contre les forces du progrès".

L'article déclare que l'encyclique qui vient d'être publiée est le résultat d'une tentative de compromis entre deux points de vue opposés: "Certains ecclésiastiques sont en faveur de la poursuite de la politique traditionnelle du Vatican, c'est-à-dire la lutte contre le communisme, contre les pays socialistes et contre tout ce qui est progressiste. D'autres réclament l'adoption d'une ligne plus souple qui permettrait à la hiérarchie de l'Eglise de maintenir son influence sur la masse des croyants".

Il en résulte, selon la publication soviétique, que "le Pape a décidé de ne pas jeter l'anathème sur les communistes et les socialistes, comme le Vatican l'a fait si généreusement auparavant".

This is a man who knew of worldly pleasure... but his love came from none of these!

Venez assister à la montée de François vers Dieu par la prière, l'action apostolique et l'amour.



Semaine du vendredi 3 novembre au théâtre CAPITOL à Winnipeg

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La dernière chance

Une femme seule dans l'enfer d'un siège

par Enzo Di Luca

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 2

Blême, elle répondit par un signe d'assentiment tandis qu'il s'éloignait. Pouvait-elle dire qu'elle souhaitait de toutes ses forces un dernier sursis, un accident mécanique, une soudaine rafale de vent qui empêcherait Dunois de larguer le stick?

Même cela, semblait-il, n'eût pu modifier le cours inéluctable des choses: l'avion prenait l'axe du terrain et Dunois prononça le verdict, ce mot qui décidait de tout et que Chantal n'oublierait jamais "Cou-ou-oupe!"

Dans la même seconde le moteur s'arrêta net. Le siki était debout devant la porte.

— Go, dit Dunois.

Il disparut. Un autre le remplaçait, s'effaçait à son tour. Les S.O.A. claquaient contre la carlingue. Chantal était troisième. Elle avait envi de pleurer, de se débattre, mais les traits durcis elle regarda Dunois. Il souriait.

— Go, Chantal!

Le sourire de Dunois la décida. Puisqu'il le lui demandait, elle acceptait ce suicide. La seconde d'après, sans réfléchir davantage, elle plongeait dans le vide, les yeux fermés. "Go, Chantal . . . Go, Chantal", se r é p é t a i t-elle inlassablement dans ce suicide. La mort qu'on accepte les yeux fermés est pire que la mort lucidement acceptée. On ne sait pas quand ça va s'arrêter. Le vide crée un appel, la terre est loin encore, mais c'est la terre, qui vous reçoit à 200 kilomètres à l'heure. On ne sait pas quand ça va s'arrêter et, d'un seul coup, dans un claquement qu'on n'entend pas, mais qu'on perçoit par tous les muscles de son corps, on sent que le ciel a accepté de vous sauver, de vous retenir. Au-dessus de vous l'immense voilure blanche s'est déployée et vous balance doucement à mi-chemin entre les nuages et cette terre lointaine qui, déjà, sous le soleil, fait monter vers vous une puissante odeur d'herbe.

— Mon Dieu, comme c'est beau!

Chantal avait eu les larmes aux yeux, à cet instant. Pour la première fois, elle connaissait cette joie pure. Pourtant, ce qu'elle trouvait "si beau", elle ne parvenait pas encore à le définir. Etait-ce cette joie angélique de descendre vers la terre lointaine, était-ce celle de se savoir désormais sauvée, ou bien encore le sourire de Dunois, ou l'ordre qu'il avait donné de sa voix dure en prononçant son prénom comme il l'eût fait pour quelqu'un qu'il eût connu depuis très longtemps? Qu'importait, au fond? L'essentiel était la confiance qu'elle avait eue en lui, à la dernière seconde, cette confiance que le ciel avait exaucée.

— Merci, Michel Archange! m u r m u r a-t-elle comme une prière d'action de grâces.

Puis brusquement, un an après, Chantal revenait dans le réel, sur cette terre étrangère, où, dans quelques heures, il lui faudrait recommencer la déchirante expérience; mais cette fois encore, il serait auprès d'elle, ...rès un an.

...près un an. Tandis qu'elle ...chait lentement vers les ...ars, accablée par la cha... elle s'efforçait de recons... le chemin parcouru pen... cette année. Au cours du ...ing" qui avait suivi ce ...er saut, Dunois lui avait ... soudain étranger, se limi... à des commentaires tech...s. Comme si c'était un au... ...unois qui lui avait demandé de rentrer ses "cheveux ...ds", qui l'avait forcée à montrer son visage, et qui avait souri en disant "Go, Chantal!" Elle était alors partie ranger son parachute dans un casier et elle s'était remise en tenue de ville, puis elle l'avait retrouvé sur la "dropping-zone" avant de quitter le terrain et d'un ton intimidé, avait demandé:

— En gros, ça a marché? en essayant de conserver une attitude indifférente.

Elle était seule devant lui. Alors il avait eu un léger éclat de rire.

— Mais oui, ma petite, vous avez eu du cran, le cran qu'il fallait.

Cela non plus, elle ne l'avait pas oublié.

Elle était revenue le lendemain. Elle avait sauté une deuxième fois, sans oser demander à quiconque pourquoi "il" n'était plus là. Le troisième jour, elle avait surpris une conversation entre deux "paras" qui parlaient de Michel Dunois: l'Archange était parti représenter la France à un championnat du monde en Tchécoslovaquie. Elle avait continué. Elle voulait qu'en rentrant il put être fier de sa petite élève.

Le jour du douzième saut, elle apprit qu'elle ne le reverrait jamais.

— Dunois ne reviendra plus dans le civil, expliquait le nouveau moniteur.

"Il avait quitté l'armée, son engagement terminé, il y a six mois, après avoir été cassé de grade. Mais à Bratislava il a retrouvé ses camarades de l'équipe militaire. Ça a été plus fort que lui, il a repris un engagement. Que voulez-vous? Il est fait pour ça!

CHAPITRE III

Elle le reconnut de loin, dans la combinaison léopard qui le rendait semblable aux autres militaires. Ce qui le distinguait, c'étaient sa haute taille, ses épaules carrées, la blondeur lumineuse de ses cheveux coupés en brosse.

Il ne leva même pas la tête lorsqu'elle approcha. Autour de ses yeux gris d'acier, elle reconnut les petites rides profondes de l'homme qui avait l'habitude de regarder le soleil en face. "Une belle bête de guerre", avait dit le colonel. Oui, il n'était rien d'autre, en ce moment, devant elle qui avait peur. Ses bottes de saut légèrement écartées, les poings sur les hanches, il écoutait le récit d'un de ses compagnons avec une attention quasi indifférente. Un sourire à peine ironique modelait les muscles virils de sa mâchoire.

— Jacquelin? dit soudain sa voix tranchante.

Il venait de s'apercevoir de l'existence de la jeune fillle et elle fut i n t i m i d é e, mais elle sourit quand il lui tendit sa main franche.

— Nous décollons dans une demi-heure. Votre équipement est prêt dans le petit bureau. Je vous attends ici.

C'était tout. Il ne l'avait pas reconnue. Chantal se sentit soudain très seule, abandonnée. Tandis qu'elle passait lentement la combinaison et les bottes qu'on avait préparées à son intention, elle perdait confiance. Il lui semblait maintenant que cette mission dans la zone rebelle ne pouvait rien apporter de bon. Sans doute allaient-ils sauter ensemble, mais ils resteraient de toute façon étrangers l'un à l'autre.

Tandis qu'elle achevait de s'équiper, elle se demanda si elle avait le droit de désespérer. Lorsqu'elle était venue au devant de lui, il avait demandé immédiatement: "Jacque l i n?".

Un an plus tôt, il paraissait ne connaître que son seul prénom. "Go, Chantal!"

Pourquoi attendre une réponse à la question qu'elle n'avait même pas posée? Elle se hâta de regagner le hangar, où Dunois donnait des ordres de la voix sèche qu'elle connaissait bien.

— Ah, voilà Jacquelin! Tu n'as jamais sauté en commandé?

Le tutoiement la laissa paralysée. Elle se demandait avec inquiétude s'il la considérait en amie ou en camarade et c'est pourquoi elle mit un délai avant de répondre:

— Jamais, non.

Amie ou camarade, ce n'était pas exactement la même chose. Sous l'uniforme, le tutoiement devenait un impérieux devoir de fraternité et, cependant, elle sentit qu'il lui faudrait longtemps pour s'y accoutumer.

— C'est extrêmement simple. Au lieu de te laisser aller une fois que tu es en chute libre, comme dans l'automatique, tu comptes les secondes, tu te cambres bien, la main sur la poignée; puis, au bout de cinq secondes, tu tires. Comme ceci. Ça vient tout seul, ton parachute s'ouvre.

— Jamais je n'y arriverai, souffla-t-elle en secouant la tête avec obstination.

— Mais si! dit Dunois avec gaieté. Tout le monde y arrive; c'est enfantin. La différence, pour toi, c'est que tu n'auras pas eu, comme les autres, la progression des retardés, deux secondes, trois, cinq, dix, etc. Mais il n'y a pas de raison que tu ne réussisses pas. Tu as l'air en bonne santé, tu as du sang-froid et des réflexes. L'essentiel, c'est d'apprendre à compter les secondes. Tu as encore le temps de faire quelques essais, tiens, prends le chrono.

— Comment pouvez-vous juger si j'aurai le sang-froid nécessaire?

— Question de flair, dit-il en éclatant de rire. Et puis il y a ton carnet de sauts. Dans l'ensemble, c'était très bon.

Tandis qu'il s'é l o i g n a i t le long des tables de pliage, Chantal se souvint de la conclusion de son premier saut, voici un an: "Vous avez eu du cran, ma petite, le cran qu'il fallait."

Elle commença à compter, les yeux fermés. Elle n'osait plus regarder ce ciel hostile qui allait la dévorer.

Quelques minutes plus tard, il venait la rejoindre:

— Ça va?

— Il me manque à chaque fois une seconde, répondit-elle avec un sourire timide.

Il lui prit le chrono des mains et glapit;

— Go, compte!

Bouleversée, elle compta, lentement, sans penser:

— Un, deux, trois, quatre, cinq!

— Parfait, c'est juste. Tu m'excuseras d'avoir été brutal; mais je l'ai fait pour te mettre à l'épreuve. Rien de tel pour étudier les réflexes. Maintenant, j'en suis sûr, tu réussiras.

Le sourire de Chantal ne parvenait pas à s'épanouir. Comme elle se sentait encore désarmée devant lui, malgré cette sorte de camaraderie qui la rassurait.

— Ce n'est pas la première fois que vous me larguerez, Monsieur Dunois.

Il fronça les sourcils.

— Que veux-tu dire?

— Lorsque vous étiez moniteur à B . . ., il y a un an de cela, c'est vous qui avez largué le stick où j'ai fait mon premier saut.

— Tu m'excuseras, mais depuis lors, j'ai largué des centaines de paras. Toi, bien sûr, ton premier saut, tu n'as pas encore eu le temps de l'oublier.

— Je crois, dit-elle d'un ton rêveur, que je ne pourrai jamais l'oublier.

Il éclata de rire.

— Petite sensible, hein?

— Peut-être. Après tout, je ne suis qu'une femme. Pour moi, qui avait toujours été élevée dans l'ouate, ça a été une expérience déchirante, m a i s vous avez réussi à me donner confiance en moi. Vous m'avez dit à ce moment les mots qu'il fallait.

Il conservait son sourire vague, un peu moqueur.

— C'est le devoir du bon moniteur d'inspirer confiance aux débutants.

Il alluma une cigarette et reprit, en plissant les paupières:

— Avais-je donc dit quelque chose d'extraordinaire?

Chantal hocha la tête.

— Oh, non; pas un grand discours, simplement deux mots, à l'instant où j'hésitais encore: "Go, Chantal!". Vous avez prononcé mon prénom comme si vous étiez mon grand frère et c'est ce qui m'a rendu confiance.

— Voyez-vous ça! s'exclama-t-il en lançant un nuage de fumée devant lui. Eh bien, puisque tu veux qu'on t'appelle Chantal, pourquoi pas? En ce qui me concerne, tu seras bien obligée de m'appeler Michel, puisque la plupart des gars semblent ignorer mon nom. Même le général qui commande la division m'appelle par mon prénom. Curieux, n'est-ce pas?

Il consulta sa montre.

— Il est l'heure, laissa-t-il tomber sèchement. Ton casque et tes pépins sont sur le bout de la table. Tu me rejoindras sur le D.Z.

Chantal avait le coeur plus léger. Il ne l'avait pas reconnue mais, en quelques minutes, cette longue année d'écart venait de se volatiliser.

Au bord de la piste, le Dakota se mit à vrombir à nouveau. Il fallait laisser le m o t e u r chauffer un moment avant le décollage. Chantal s'équipa sur le ciment de la taxiway. Le vacarme de l'appareil couvrait les voix.

Dunois vint vers la jeune fille pour la dernière vérification des aiguilles Dorsal. Ventral.

— Parfait! dit le sous-officier.

Chantal n'e n t e n d a i t plus. Tous les vieux souvenirs cruels revenaient à la c h a r g e, essayaient d'ébranler sa sérénité.

— Embarquez!

(à suivre)

PETITS PAINS CROUSTILLANTS

1. Mesurer dans un bol 1 c. à table de sucre granulé, 1 c. à thé de sel, ½ c. à thé de sel d'oignon, ½ c. à thé de graines de céleri, 1 c. à table de flocons de piments rouges et verts déshydratés, broyés, et ¼ de tasse de shortening. Ajouter en brassant 1¼ tasse d'eau bouillante. Laisser tiédir.

2. Mesurer dans un grand bol ¼ tasse d'eau tiède; y faire dissoudre 1 c. à thé de sucre granulé puis saupoudrer de 1 sachet de Levure Sèche Active Fleischmann. Laisser reposer 10 mn, puis bien brasser. Ajouter en remuant le mélange de condiments tiédi et 2¼ tasses de farine tout-usage prétamisée. Battre en pâte lisse et élastique. Ajouter petit à petit la farine suffisante pour faire une pâte molle (env. 2 tasses de plus). Pétrir légèrement dans le bol. Couvrir d'un linge humide. Laisser lever au chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (env. 1 h ¼).

3. Abaisser la pâte avec le poing; couvrir d'un linge humide et laisser lever encore une fois jusqu'au double du volume (env. 35 mn). Sur une planche farinée, pétrir jusqu'à ce que lisse. Diviser en 3 parties égales. Façonner chaque partie de pâte en un boudin de 18 pouces. Couper chaque boudin en 8 morceaux de 2 pouces. Placer les morceaux, bien espacés, sur des plaques graissées. Couvrir. Laisser lever jusqu'au double du volume (env. 1 h). Cuire 15 mn à four modérément chaud (375°); badigeonner les pains demi-cuits avec un blanc d'oeuf battu dans 2 c. à table d'eau froide et remettre au four jusqu'à ce qu'ils soient cuits, soit env. 20 mn de plus. Pour 2 douz. de petits pains.

Fleischmann's FAST RISING Yeast

QUAND VOUS CUISEZ À LA MAISON, FIEZ-VOUS À LA FLEISCHMANN!

STEWART FURS LTD.

210 edifice Scientific, 425½, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 2-7001

- Manteaux neufs faits sur mesure
- Tout genre de réparations
- Entreposage pour 2% de l'évaluation

W.-R. CHÉNIER

35 ans d'expérience — ON PARLE FRANCAIS



Vous aimez le rosbif saignant . . . moyen . . . bien cuit? Insérez un thermomètre à viande au centre de la partie la plus épaisse du morceau de viande en ayant soin de le placer de façon à ce qu'il ne touche ni les os, ni les gras. Le thermometre vous dira — à ne pas vous y tromper — si votre rosbif est à votre goût.

saignant	130° F. — 140° F.
moyen	140° F. — 150° F.
bien cuit	150° F. — 170° F.

Que pensent de leurs parents les enfants du 20e siècle?

VALLEY STREAM, N.Y. — Vous vous demandez peut-être ce que vos enfants pensent de leurs parents, et bien, de l'avis de quelques élèves de troisième année, "ils crient, ils sont "cinglés", mais on les aime bien quand même."

Mme Annette Higgins dit que les élèves de troisième année — âgés de huit ans — sont ses préférés, étant d'excellents observateurs, très spontanés . . . chez lesquels on peut suivre les progrès d'un jour à l'autre.

Elle a donc demandé aux 17 garçons et aux 16 fillettes de sa classe de donner leur avis sur trois sujets délicats: leurs parents, l'école et l'institutrice et les raisons pour lesquelles les gens devraient les aimer. Voici, sous le couvert de l'anonymat les réponses qu'ils ont fournies:

"Les parents ne sont pas mal, je suppose, mais des fois ils crient et ils frappent et cela me fâche. Mais ça ne fait rien, je les aime quand même."

"Moi je trouve qu'ils sont pas mal fous."

"Si les deux parents vous aiment en même temps, c'est merveilleux."

"Ils ne c o m p r e n n e n t pas beaucoup les enfants."

"A mon avis, les parents sont chanceux d'avoir des enfants."

Quand à l'école et à l'institutrice, l'opinion est aussi partagée:

"L'école c'est pour les enfants qui veulent apprendre. Mais, quand on ne veut pas apprendre, il faut y aller quand même."

"J'aimais pas ça avant, l'école mais j'aime ça maintenant."

"Ma maîtresse est bien gentille. J'aime son parfum."

"Si je n'allais jamais à l'école, je serais imbécile, mais je serais heureux."

Parlant de l'amour des autres envers eux, certains font preuve d'une certaine satisfaction:

"Il y a bien des gens qui m'aiment, mais je ne sais pas pourquoi."

"Je fais mon possible, mais il y a quand même des gens qui ne m'aiment pas."

"Je pense que les gens m'aiment parce que je suis bien gentil."

"Ils m'aiment parce que je suis beau."

"Je ne crois pas que tout le monde peut m'aimer."

"Mes amis m'aiment parce que je n'essaie pas de les mener."

"Je m'aime bien et les gens devraient m'aimer. Je ne me trouve rien de travers."

Et allez donc leur faire des reproches après cela.

UNE AFFAIRE DE PROPORTION

Votre silhouette. Il faut que votre oeil devienne assez critique pour estimer les proportions: la hauteur de vos talons par rapport à la longueur de votre robe; l'importance de votre chapeau, le volume de votre coiffure par rapport à votre corps vu en pieds. Rapprochez ces proportions de celles d'une silhouette idéale que vous enviez. Si vous êtes un peu ronde, tant pis, si toutefois vous portez avec gaieté vos quelques livres de trop. Mais si cela vous rend triste, alors surtout maigrissez! Ce n'est pas là une vérité de La Palice qui doit amener sur votre visage un sourire désabusé parce que vous croyez, vous, avoir déjà tout essayé. Sachez qu'il est toujours possible de maigrir et que, dans les cas en apparence les plus rebelles, un séjour dans une clinique spécialisée réussit à tous les coups. Alors! pourquoi pas vous?

Vouloir, c'est pouvoir, n'a jamais été aussi vrai qu'en matière de charme féminin.

Vous voulez plaire, et déjà vous plaisez. Vous avez pris l'attitude morale qui vous rend gentille, réceptive. Vous savez écouter, vous taire, p a r l e r quand on attend vos paroles.

Vous voulez plaire? Cela se lit dans vos yeux et personne ne résiste à cette promesse, la plus précieuse de la saison nouvelle.

Le gant long effectue un retour

Quand on parle mode, on parle beaucoup de manteaux, robes, chapeaux, souliers. Mais il est un accessoire auquel personne ne songe et qui a son importance capitale, car c'est lui qui met le point final à toute toilette. S'il n'y est pas, tout de suite on le remarque, s'il y est, il passe inaperçu. Vous l'aviez deviné, il s'agit du gant.

Cette année, le gant long fait un retour sur la scène de la mode. On le retrouve non seulement les soirs de gala, mais il accompagne le manteau, le costume et même la robe d'après-midi. Il est en chevreau, de toutes les teintes. Il s'harmonise à la couleur de l'ensemble et tient une place des plus importantes dans la garde-robe.

Très long, il va même plus haut que le coude. Et sa longueur varie à l'infini, du coude au poignet. Le gant très court a une aussi grande popularité que le gant long, qu'il soit en peau de chevreau, en chamoisette de coton ou de nylon.

Ayez quelques paires de gants blancs, ce qui vous permettra d'en avoir toujours une de propre pour les occasions imprévues. Qu'ils soient toujours immaculés, car au lieu de rehausser l'ensemble le plus élégant, des gants défraichis le dépareraient.

Apportez le même soin à les choisir, que vous en apportez à choisir vos autres accessoires. J'oserais dire, choisissez-les d'après votre personnalité. Si vous êtes toutes petite, il est possible que les gants longs ne vous conviennent pas du tout. Si vos accessoires sont importants, que vos gants soient très simples. Même si les gants longs se portent maintenant le jour, il y a des circonstances pour lesquelles ils ne conviennent pas. De même, si vous êtes très jeune, ils seraient de mauvais goût.

Quant vous faites l'achat d'une nouvelle paire de gants, informez-vous auprès de la vendeuse afin de savoir de quelle manière les nettoyer. Si le service d'un expert est requis, n'entreprenez jamais le travail vous-même, car vous risqueriez de les abimer à jamais.

Yvette GARCEAU.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Pommes de terre en robe des champs

Laver des pommes de terre moyennes. Les envelopper sans serrer dans une double épaisseur d'aluminium et placer dans le four. Faire cuire environ une heure ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient bien tendres à piquer. Quand elles sont cuites, entailller en croix ou en diagonale et presser afin qu'elles s'ouvrent. Assaisonner et déposer au centre une grosse noisette de beurre. Les pommes de terre présentées ainsi dans leur robe en aluminium font un bel effet et restent chaudes.

♦ ☼ ♦

Il est fort impoli d'arriver après l'heure fixée, à un dîner auquel on est invité, à moins bien entendu qu'on n'a pas pu conjurer. On s'excuse alors de son mieux et on commence le dîner là où se trouvent les autres convives, sans s o u f f r i r qu'on rapporte les plats enlevés.

♦ ☼ ♦

Une femme a atteint l'âge mûr lorsque ses cheveux passent subitement de gris à noirs.

♦ ☼ ♦

Les amandes de noix de Pécan s'enlèveront, sans se briser, si vous versez de l'eau bouillante sur les noix et les laisser reposer jusqu'à refroidissement. Frappez doucement sur le bout de la noix et elle sortira toute ronde.

♦ ☼ ♦

Quand même un homme rentrerait de l'argent dans une maison avec une pelle, si, de son côté, la femme le sort avec une petite cuillère, il ne la fournira pas.

♦ ☼ ♦

Si vous portez des gilets en laine "Angora" et que les poils collent aux autres vêtements, servez-vous, pour les enlever, d'une éponge sèche et peu dispendieuse.

♦ ☼ ♦

Avant de partir en voyage, l'Américain Jones avait contracté, en faveur de sa femme, une assurance de $100,000. Or, le paquebot fit naufrage: on annonça qu'il était perdu corps et bien et tout le monde crut que Jones était mort.

Mais celui-ci s'était cramponné à une épave, et avait été sauvé par un vaisseau et conduit en Australie. De là, il adressa le télégramme suivant à son beau-frère:

— Suis vivant. Prévenez ma femme avec précaution.

♦ ☼ ♦

L'argenterie, avant d'ê t r e nettoyée avec un produit commercial, doit toujours être lavée avec soin à l'eau chaude savonneuse; toute souillure contribuerait à égratigner la surface. Ensuite rincez, essuyez, puis appliquez le produit tel qu'indiqué.

♦ ☼ ♦

Lorsque vous faites cuire des betteraves, laissez au moins un ou deux pouces de tige: elles conserveront leur belle couleur.

♦ ☼ ♦

Les carpettes dont les coins roulent peuvent être traitées à l'empois chaud fortement additionné de sel. Après avoir appliqué l'empois sur l'envers de la carpette, repassez, avec un fer chaud, à l'envers de la carpette.

♦ ☼ ♦

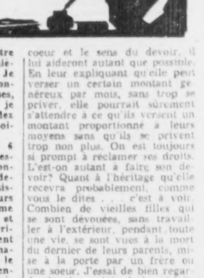
Le piéton: "Je ne donne jamais d'argent à un quêteux sur la rue!"

Le quêteux: "Que vais-je faire? Ouvrir un bureau?"

♦ ☼ ♦

Saviez-vous que le palais de Buckingham fut construit en 1703 par le duc de Buckingham et acheté par George III en 1762.

"Flight 9" . . . élégance agrémentée de fourrure pour ce costume de piqué de laine vert. Le corsage est attaché par des noeuds de même tissu . . . la jupe forme un panneau plat. Création D'Anjou — Tissu canadien.



Courrier de Louise

Q. — Je lis toujours votre courrier mais c'est la première fois que je vous écris. Je trouve que parfois vous donnez d'excellentes réponses, mais d'autres fois, et bien, je me demande si vous regardez bien les deux côtes des histoires avant de répondre.

Dans votre courrier du 6 octobre, en réponse à "Presque vieille fille", vous conseillez fortement à cette demoiselle de demander assistance à ses frères et soeurs mariés alors q u ' e l l e-même travaille dans un bureau et prétend ne pas pouvoir arriver à economiser. Comment donc ses frères et soeurs mariés pourraient-ils arriver à le faire, ayant en plus, des enfants à faire instruire et à établir? Ceux-ci doivent aussi penser à leurs vieux jours, d'autant plus que cette demoiselle héritera sans doute de la m a i s o n de sa mère. Qu'a-t-elle à se plaindre?

PAS VIEILLE FILLE.

R. — Votre lettre m'a fait plaisir, chère Madame. J'aime qu'on me donne des opinions, qu'elles s'accordent avec les miennes ou non. Aussi, je vous en remercie ainsi que de votre intérêt au courrier.

En relisant ma réponse à la lettre en question, je constate, que cette demoiselle me disait bien que ses frères et soeur mariés étaient à l'aise, alors qu'elle et sa mère vivraient dans la gêne si elle ne contribuait pas une large part de son salaire à leur entretien. Je sais que les gens mariés ont de graves responsabilités envers leurs enfants et envers eux-mêmes pour assurer la sécurité de leur famille et que celle-ci doit passer la première, mais de là à oublier complètement leur devoir filial, il y a une marge. Souvent les parents se sont beaucoup privés pour faire instruire et établir leurs enfants, surtout leurs fils, et si par malheur, dans leur vieillesse, ils sont dans le besoin, ceux-ci refusent de faire le moindre petit sacrifice pour la leur rendre plus douce. Croyez-vous que si la personne qui m'a écrit était mariée et au loin, sa mère recevrait de l'aide de ses enfants d'ici qui ont les moyens de la lui donner? Il me semble, chère Madame, que le mariage n'exclut pas le devoir d'obéir au quatrième commandement. Cette demoiselle ne demande pas qu'on fasse vivre sa mère. Elle est prête à faire sa grosse part, et je suis certaine que si ses frères et soeurs ont un peu de coeur et le sens du devoir, il lui aideront autant que possible. En leur expliquant qu'elle peut verser un certain montant généreux par mois, sans trop se priver, elle pourrait sûrement s'attendre à ce qu'ils versent un montant proportionné à leurs moyens sans qu'ils se privent trop non plus. On est toujours si prompt à réclamer ses droits. L'est-on autant à faire son devoir? Quant à l'héritage qu'elle recevra probablement, comme vous le dites . . . c'est à voir. Combien de vieilles filles qui se sont dévouées, sans travailler à l'extérieur, pendant toute une vie, se sont vues à la mort du dernier de leurs parents, mise à la porte par un frère ou une soeur. J'essai de bien regarder les deux côtés de la médaille avant de répondre, chère Madame, et remarquez bien que dans ce dernier cas, il s'agissait de gens à l'aise et non de pauvres gens qui devraient priver les leurs pour venir en aide à leur mère.

* * *

Q. — Deux de mes amies vont danser tous les samedis soirs dans une salle de danse publique qui est très bien. Elles ont 17 ans et moi aussi. Mes parents refusent absolument de me permettre de les accompagner. Ce sont de bonnes jeunes filles et nous sommes compagnes de classe. Il me semble que mes parents font preuve d'une sévérité excessive. Mes amies ne rentrent pas très tard, car cette salle ferme ses portes à minuit le samedi soir. Après avoir pris un café, je serais certainement rentrée vers une heure à la maison. Votre opinion me serait très utile. Mes parents comprendraient peut-être. — YEUX CLAIRS.

R. — Ne savez-vous pas ma chère amie que c'est pour assurer que vos yeux restent bien clairs que vos parents vous défendent de fréquenter les salles de danse publique? Même si vous aviez terminé vos études et que vous occupiez une situation permanente, vos parents auraient encore le devoir de vous conseiller fortement d'éviter ces endroits où vous ne rencontrerez pas de jeunes filles ou de jeunes gens bien élevés. Si j'étais à votre place, puisque vos amies sont encore de bonnes jeunes filles, j'essaierais de les attirer vers des endroits moins dangereux. Je regrette de ne pas pouvoir vous donner raison. Soyez gentille et raisonnable, vous ne le regretterez pas.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Notre meilleur allié pour combattre la tuberculose

par le Dr Adrien Plouffe

La tuberculose fait moins de victimes qu'autrefois, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de cas de tuberculose, et que M. et Mme Toulmonde peuvent en toute tranquillité négliger de prendre les précautions élémentaires pour prévenir cette maladie.

Cela est si vrai que dans les milieux où l'ignorance fleurit encore, la tuberculose recrute toujours de malheureuses victimes.

Et si l'expérience suivante n'était pas un crime on pourrait grâce à la négligence, à la sous-alimentation, à la malpropreté, aider au développement de nombreux cas de tuberculose!

Mais pas besoin de cette expérience, voici une histoire véridique et qui démontre les méfaits de la négligence d'une façon indiscutable. M. X n'aimait pas les médecins et il soignait sa femme et ses enfants avec des médicaments qu'il se procurait dans une pharmacie, lorsqu'il se rendait à Montréal.

Un de ses enfants toussait depuis deux mois et la mère voulait aller voir le médecin du village. Peine perdue, le père allait exercer ses talents de guérisseur.

Il revint de la ville avec un sirop, un tonique et un remède pour la digestion.

Six mois après, l'enfant de douze ans toussait toujours et il commençait à maigrir. Et quelle mauvaise mine il avait!

Eh bien, le père attendit encore deux mois en dépit des prières instantes de sa femme.

Enfin il se décida et ce fut le coup de théâtre. Avant même que le médecin ait parlé le pauvre père de famille avait compris la vérité. Le vieux praticien avait froncé les sourcils et il demanda à son client pourquoi il avait attendu si longtemps. L'enfant était tuberculeux et ce n'est pas tout, car le docteur découvrit deux autres cas, grâce à l'examen clinique et à la radiographie pratiquée chez les autres enfants. Le premier cas était aux abords du troisième degré. Il mourut au sanatorium deux mois après. Les deux autres enfants étaient au début de la maladie et ils sortirent guéris du sanatorium après un traitement de six mois.

Alors, vous voyez que la négligence et le traitement à l'aveuglette peuvent encore permettre à la tuberculose de s'aggraver et de conduire un grand garçon de douze ans au cimetière.

En conséquence, ici comme dans d'autres domaines, il vaut mieux mettre la négligence et l'imprudence au rancart, si l'on veut barrer la route à la tuberculose ou à son aggravation.

Croyez-moi, le médecin est encore le meilleur ami et le plus puissant allié que nous puissions avoir quand la santé et la vie de nos enfants sont en cause.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées. Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères nos coeurs nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

[illegible]

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 30

TISANE CISBEY — Vous pourrez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

AUGMENTEZ VOS REVENUS AVANT LES FETES: Dans un territoire défini, vendez à généreuse commission, produits domestiques, cosmétiques, épices, essences, ensembles-cadeaux. 30 jours d'essai. Profitez de l'annonce à la radio. FAMILEX, Dépt. N.1, 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE — Jeune homme honnête pour partager chambre avec un autre jeune homme. Facilités de cuisine. Rue Des Meurons. Prix: $12 par mois. Signaler: CEdar 3-6248. 30-435-30C.

ON DEMANDE
Technicien en télévision. Bilingue. Trois à quatre ans d'expérience. Situation d'avenir. Pourrait devenir associé. Pour rendez-vous, signaler: ALpine 3-4402. 30-445-32C.

ON DEMANDE à St-Boniface ou Norwood. Travail léger comme ménagère, garde d'enfant ou nettoyage de bureau. Avant-midi ou après-midi, 8 heures par jour. Signaler: CEdar 3-3636. 30-436-30C.

CENTRE DE MUSIQUE, 241, Rideau, Ottawa — Instruments rythmiques; Recorders, Mélodicas, Harmonicas, Chants et Disques français. (Commandes postales) au prix de $2.25. 28-396-31C.

Canadiens français et catholiques
Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boite 437, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 30-437-6M.

OPPORTUNITY STORE N.C.J.W. of Canada, 761, rue Osborne. Marchandises presque neuves. Heures d'affaires: du lundi au samedi, 10 h. a.m. à 6 h. p.m., et le jeudi jusqu'à 9 h. p.m. 30-431-30C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre. Signaler: CEdar 3-2142. 27-370-32C.

A LOUER — St-Boniface, 369, rue Desautels. Près autobus et magasins. Logis: 3 pièces meublées. Entrée et salle de bain privées. Très tranquille. Couple âgé de préférence. Signaler: CHapel 7-2548. 29-412-30C.

PERSONNEL
VIEUX EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à rajeunir des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

A LOUER — St-Boniface, rue Taché. Logis: 3 pièces, 2e étage. Salle de bain privée. Nouvellement décoré. Facilités de cuisine. $65 par mois. Pour adultes. Signaler: GLobe 3-6731. 28-398-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 1½ pièces. Signaler: CEdar 3-5643. 25-336-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 180, avenue Provencher. Place d'affaires dans immeuble moderne. Central. Signaler: GRover 5-4728 ou SPruce 5-9610. 11-6-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Pour personne âgée. Bien confortable en hiver. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-8680. 17-156-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 518, rue St-Jean-Baptiste. Logis non meublé: 3 pièces. Libre. Signaler: CEdar 3-6281. 29-417-30C.

A LOUER — St-Boniface, 218, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 adultes. Signaler: CEdar 3-1656. 29-418-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Près autobus, école et hôpital. Signaler: CEdar 3-4051. 29-421-30C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Facilités de cuisine et stationnement. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1768. 29-427-30C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Pour adultes. S'adresser à 471, rue Dumoulin. Signaler: CHapel 7-7739. 30-433-31C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Près autobus. Signaler: CEdar 3-1103. 30-434-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 387, avenue Provencher. Logis meublé: 3 pièces. Libre. Signaler: CHapel 7-4439 l'avant-midi. 30-449-30C.

A LOUER — St-Boniface, 265, rue Notre-Dame. Logis moderne: 2 pièces. Entrée et salle de bain privées. Nouveaux poêle et réfrigérateur. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 30-349-33C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre meublée pour homme. Réfrigérateur. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-2751. 30-441-30C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Chambre meublée. Très propre. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-4043 après 4 h. p.m. 30-442-31C.

A LOUER — St-Boniface, rue Deschambault. Logis non meublé: 3 pièces. Très propre. Libre: 15 novembre. $55. Signaler: CEdar 3-5182. 30-443-31C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur. Stationnement. Libre: 1er décembre. $55. Signaler: CEdar 3-5943. 30-447-30C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. Salle de bain, entrée, eau chaude séparées. Pour couple marié aimant la tranquillité. S'adresser à 366, rue Des Meurons. 30-450-30C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Nouvellement décoré. Prélarts neufs. Place de stationnement. Près autobus et église du Précieux-Sang. Signaler: GRover 5-1912. 30-451-30C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Grande chambre meublée. Pour 1 ou 2 hommes. Pension si désiré. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-5268. 30-452-32C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Conviendrait pour 2 personnes qui travaillent. Signaler: CEdar 3-4737. 27-382-30C.

CHAMBRE, PENSION ET BLANCHISSAGE POUR HOMME. Signaler: CHapel 7-8488. 28-402-T.F.

FERMIER DESIRE SE RETIRER pour 1er décembre. Achèterait bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Près école catholique. A St-Boniface, Parc Windsor, ou Norwood. Paierait comptant. S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-422-30C.

SALON DE BEAUTE DENISE
Ouvert du mardi au samedi, de 9 h. a.m. à 7 h. p.m. 685, rue Taché, ½ bloc l'avenue Provencher. Pour rendez-vous, signaler CEdar 3-4249. Coiffeuse expérimentée. 29-419-30C.

A LOUER OU A VENDRE — St-Norbert. Grande maison. Près église et école. Toutes commodités. Signaler: GRover 6-1622. 28-386-30C.

ON DEMANDE — Porcs pour engraisser. S'adresser L. Lambert Hog Ranch, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5412. 29-415-T.F.

A VENDRE — Baignoire et bassin. Complets avec robinets. Le tout: $20. Signaler: ALpine 3-6546. 29-430-T.F.

A VENDRE — Divan-lit "Chesterfield" avec fauteuil. Rouge-vin. Très bonne condition. Prix: $35. Signaler: CHapel 7-9976. 30-444-30C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald, en face école Archwood. Lot: 34' x 110'. Zone amendée permettant construction d'une résidence avec 3 pieds de cour chaque côté. Signaler: WHitehall 2-0038. 19-207-T.F.

A VENDRE — 30 milles au sud-est de Winnipeg. 30 acres près route internationale. Peuvent être subdivisées. S'adresser à 462, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 28-403-30C.

A VENDRE — 2 milles au nord de St-Norbert. Maison: 8 pièces. Sur 3 lots. Garage double. Appeler P.-H. Dupuis: GLobe 2-8147. 29-425-30C.

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Près basilique. Grande maison. 2 salles de bain. Signaler: CHapel 7-2449. 30-432-31P.

A VENDRE — St-Vital, 46, rue Kingswood. Maison neuve: 2 chambres à coucher. Fenêtres à glissières, portes et boiseries en acajou. Soubassement complet. Meilleure offre de plus de $14,000. Signaler: CEdar 3-3859 le soir. 28-387-30C.

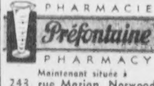
MAISON A VENDRE
Au centre de St-Boniface. Près écoles, collège, basilique et autobus. 7 pièces, plus salle de jeu au soubassement. Chauffage à l'huile. Chauffe-eau au gaz. Lot: 40 pieds, bien ombragé. Rue résidentielle tranquille. Possession immédiate. $13,000.00. Signalez CHapel 7-2516. 23-300-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
257, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tetrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

WINDSOR PARK — ST-NORBERT
Bungalows neufs et maisons "split-levels", situés près églises et écoles catholiques.
Comptant requis aussi bas que $500.00 à la première hypothèque du S.H.A.
Ceci comprend jardins paysagers, améliorations et chemins pavés.
Pour toutes informations, appelez
Mme L. Simard, téléphone: CEdar 3-2349, à toute heure.

jcb interiors ltd.
834, avenue Corydon, Winnipeg 9, Manitoba
Signalez: GRover 4-1135
Résidentiel et Commercial
Consultations du décor intérieur, mobiliers, tapis, draperies et accessoires
Nous garantissons le plus grand choix aux prix les plus économiques.

A VENDRE
Cherchez-vous un placement avec revenu garanti? $3,480 par année.
Voici une maison de rapport: $1,680 par année, comprenant 2 logis: 4 pièces, 2 salles de bain, 2 réservoirs à eau (cuivre garanti 20 ans). Planchers: tuiles et bois dur. Chauffage: air chaud, climatisé; système "Stoker Fairbanks". Entrée complètement privée. Située rue Eugénie, Norwood. Près églises, écoles, magasins et autobus pour transport facile à Winnipeg. Comptant requis: $5,000, balance: paiements mensuels comprenant capital, intérêts et taxes.
Pas d'agents, ni curieux. Pas de commissions de vente à payer en s'adressant directement au propriétaire. Signaler: ALpine 3-4752 ou écrire à Boite 426, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 1D

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Près école. Maison moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $15,000.
St-Boniface centre — Maison ultra-moderne. 6 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Prix réduit à $19,700.
St-Boniface — Cottage moderne. 15 ans. $8,950.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: huile. Garage. $14,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 2 logis, 4 pièces. 4 ans. $21,000. Comptant requis: $6,000.
St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. $12,600.
Près Grande-Pointe — Sur route pavée. Maison presque neuve: 5 pièces. Complètement finie. $8,200 ou échangerait pour maison à St-Vital.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
30-446-30C.

A VENDRE
St-Boniface, Parc Windsor — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Espace de stationnement. Chauffage: gaz. Près église et école catholiques. Prix spécial: $1,000 comptant. Balance facile.
St-Boniface — Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Chauffage: huile. Prix: $11,000. Comptant requis: $1,500.
St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher, 7 ans. Bien moderne. Chauffage: huile. Grand lot. Près église et école. $12,000. Comptant requis: $1,800.
Norwood — Rue Hill. Maison: 1½ étage, 6 pièces. Plancher: bois dur. Soubassement à la grandeur. Beau lot! bel emplacement. Prix: $13,500. Comptant requis: $2,000.
METRO AGENCIES LTD.
294, rue Marion, Norwood
Téléphones:
CHapel 7-2351 CEdar 3-5050
30-448-30C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
Norwood — Jeune couple désire échanger maison: 4 pièces, pour maison: 3 chambres à coucher. Près écoles au Parc Windsor.
St-Boniface — Près basilique. Triplex. Revenu annuel: $2,380. Entrée privée. Chauffage: huile. Comptant requis: $10,000. Balance à termes.
Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. Revenu annuel: $1,480. Plomberie et garage doubles. Comptant requis: $1,200. Balance à termes.
Norwood — Près Précieux-Sang. $13,000. Maison de famille: 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $1,000 au plus. Balance: termes.
St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 7 pièces, 4 et 3. Entrées privées. Plomberie double. Revenu mensuel: $10, 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $10,000.
Carman, Man. — 96, rue Fournier. Bungalow: 4 pièces. Lot: 60' x 130'. Garage. Eau et égouts. Libre. Prix: $2,800. Comptant ou à termes.
N. Bernier, 335, rue St-Jean-Baptiste, CEdar 3-3027
Jos. Carrière, 133, rue Taché, GLobe 2-1422
30-448-30C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CHapel 7-8904. 41-388-T.F.

La paroisse du Sacré-Coeur lançait son Club 500 lundi soir dernier lors d'un banquet au Charterhouse à Winnipeg, sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg. "Club 500" signifie que l'objectif est 100 fois $500; en d'autres mots, qu'on espère prélever la somme de 50 mille dollars en vue d'aider à défrayer le coût de la nouvelle école paroissiale du Sacré-Coeur, actuellement en voie de construction. De fait, toute personne, groupe ou association qui désire venir en aide à la cause de l'éducation catholique et française à Winnipeg et verse une contribution quelconque ou un des montants suggérés ($25, $50 ou $100) devient membre du Club 500. — La photo ci-dessus fut prise à l'occasion du lancement officiel du Club 500. On voit, de gauche à droite: le R. P. Isidore Joyal, O.M.I., ancien curé, le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé actuel, M. Damien Giordani, consul de France, M. J.-R. Doiron, maître de cérémonies, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, M. Thomas Roy, premier syndic, le R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., vicaire, M. J. Sumner, architecte. A l'arrière plan, deux dessins montrent, à gauche, la nouvelle école et, à droite, la future église et le centre paroissial.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff

La paroisse du Sacré-Coeur joue un rôle unique dans la vie catholique de Winnipeg

Une description précise et autorisée du rôle de la paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg, un hommage vibrant au travail des curés, des éducatrices et des fidèles depuis cinquante ans, un mot d'encouragement pour la réalisation des rêves d'aujourd'hui, voilà les trois points d'une magistrale allocution de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., mardi soir. L'archevêque de Winnipeg adressait la parole lors de la réunion de fondation du Club 500 qui groupera paroissiens anciens et nouveaux dans un effort concerté en faveur de la nouvelle école du Sacré-Coeur.

Mgr Flahiff, qui était autrefois un paroissien du Sacré-Coeur à Paris, Ontario, a réaffirmé nettement les décisions de ses prédécesseurs qui ont défini ainsi le champ d'apostolat de la paroisse: "Toute personne de langue française dans les limites de Winnipeg". Elle joue, a-t-il dit, un rôle unique dans la vie catholique du diocèse, et ce rôle sera doublé quand l'école en voie de construction sera achevée. Son Excellence n'hésite pas à souligner les attraits de l'école, même pour les fidèles d'expression anglaise. Le prélat approuva franchement aussi le fait d'inaugurer le futur centre paroissial par une école neuve. En plus de paroles elles-mêmes, l'archevêque offrit à ses auditeurs l'exemple d'un anglophone qui écrit ses discours lui-même en français et qui les donne avec élégance.

La réunion, précédée d'un souper, groupait une cinquantaine d'hommes au Charterhouse. M. Thomas Roy, syndic, dit le mot de bienvenue et le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., expliqua que le nouveau centre paroissial (école, église) digne des temps modernes, exigeait la collaboration de tous et que le Club espérait atteindre les anciens paroissiens et élèves, et même les amis de la paroisse qui demeurent ailleurs. Il faut que le centre soit convenable pour une paroisse qui dessert plus de 10,000 fidèles catholiques et français et dont l'école sera remplie dès que l'on aura doublé sa capacité. M. J.-R. Doiron présenta les orateurs, dans l'ordre hiérarchique, en y mêlant une bonne dose de fierté nationale, d'estime pour les chefs religieux et d'espoir en l'avenir.

A la table d'honneur, l'on remarquait Mgr Flahiff, M. Doiron, M. Damien Giordani (consul de France dont la paroisse à Menton, en France, est aussi dédiée au Sacré-Coeur), M. J. Sumner, architecte, M. T. Roy, M. l'abbé J. Hacault, délégué de l'A.E.C.F.M., et les RR. PP. Aimé Lizée, provincial, I. Joyal, ancien curé, et C. Lafrenière, O.M.I.

Voici le texte de l'allocution de Mgr Flahiff:

D'après le programme, je dois vous adresser un mot d'encouragement. Mais, d'abord, permettez-moi de vous dire tout le plaisir que je ressens à me trouver ce soir parmi vous, les paroissiens et les amis de la paroisse du Sacré-Coeur. C'est un titre qui m'est très cher, car je suis né dans la paroisse du Sacré-Coeur — pas celle de Winnipeg, mais celle de Paris — non pas la Ville-Lumière, mais ma petite ville natale de Paris dans l'Ontario. Sans doute est-ce pourquoi je garde une prédilection toute spéciale pour le titre du Sacré-Coeur; les souvenirs d'une autre paroisse du Sacré-Coeur peuvent me permettre, si j'en avais besoin, quelques préjugés en faveur de la paroisse de Winnipeg qui porte ce même nom. Et cela explique — en partie, du moins — pourquoi je suis si heureux de prendre part à votre banquet ce soir. Mais "en partie" seulement, car le caractère propre et unique de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg suffit à expliquer pourquoi j'ai tant de joie à me trouver parmi vous.

Votre paroisse est en effet unique à Winnipeg, puisque fondée en faveur de tous les catholiques de langue française de la ville de Winnipeg. C'est ce qu'a voulu Mgr Langevin dans le décret d'érection de la paroisse en 1905. Cette intention a été renouvelée à plusieurs reprises par les archevêques de Winnipeg. Elle a été réitérée il y a 3 ans par mon prédécesseur Son Exc. Mgr F. Pocock. Je me permets de vous rappeler ce qu'il a écrit dans sa lettre du 13 décembre 1958: "Tout catholique de langue française de la ville de Winnipeg, ou qu'il demeure dans les limites de la ville, est paroissien du Sacré-Coeur. Tous, sans exception, doivent en admettre le principe, selon le décret d'érection de la paroisse". C'est le principe qui détermine toujours qui est paroissien du Sacré-Coeur.

Pasteur de tous

Vous venez d'un peu partout dans la ville. Il y en a quelques-uns parmi vous qui viennent de plus loin encore, amis de la paroisse du Sacré-Coeur qui veulent encourager ce centre spirituel des Canadiens français de Winnipeg et même donner de l'appui pour faire réaliser le centre tel qu'on l'envisage. En tant que pasteur, je vous salue tous, paroissiens et amis; je suis très heureux de vous rencontrer.

Vous connaissez la paroisse mieux que moi. Vous savez mieux que moi avec quelle fidélité les pasteurs ont veillé sur l'âme de cette paroisse et les éducatrices ont donné aux enfants une formation catholique et française; vous savez avec quel dévouement plusieurs générations du groupement français de Winnipeg ont fréquenté tant l'église que l'école, et avec quelle générosité on a soutenu de son denier cette école et cette église. Dieu seul peut savoir et estimer au juste la contribution faite par cette paroisse à la vie catholique de cette ville et de cet archidiocèse. Je suis certain qu'elle est très réelle et très considérable. De tout cela je vous félicite et, en tant que pasteur de l'Eglise de Winnipeg, je vous en remercie.

Mais on ne peut pas s'arrêter. Une paroisse, comme l'Eglise elle-même, est moins une organisation qu'un organisme. A proprement parler, c'est une cellule du grand organisme qu'est l'Eglise du Christ, c'est un groupement de membres du Corps Mystique du Christ. Et ça pousse, ça grandit visiblement aussi bien qu'invisiblement. Ni l'école ni l'église du Sacré-Coeur ne suffisent plus à vos besoins.

Ecole d'abord

Vous aviez prévu cette éventualité. Vous aviez connu le projet d'un Centre Paroissial comprenant des édifices modernes, spacieux et parfaitement appropriés aux exigences du culte et de l'enseignement. Grâce à vos efforts et à vos sacrifices vous avez su recueillir à cette fin des fonds qui permettraient de commencer la réalisation de votre projet. Et, comme il le fallait, vous avez commencé par la nouvelle école. D'ici un an le nouvel édifice ouvrira ses portes; le nombre d'élèves sera doublé.

Il n'est pas besoin de vous convaincre de l'utilité, voire la nécessité de cette école. Les écoles paroissiales de Winnipeg font honneur à la population catholique; pourtant, personne ne le nie, il n'y en a pas assez. L'école du Sacré-Coeur a joué depuis de longues années un rôle des plus importants dans l'éducation catholique de cette ville, rôle qui deviendra encore plus important, grâce à des locaux plus spacieux.

De plus, c'est la seule école de langue française à Winnipeg, le seul endroit qui assure la survivance de la langue et de la culture française dans notre ville. Il faut que cela continue et que les familles d'expression française en profitent, que des familles d'expression anglaise également saisissent l'occasion de bénéficier d'un enseignement riche en culture française. A cet égard, le rôle de l'école du Sacré-Coeur est unique.

Je ne parle pas d'une nouvelle église. On sait pourtant combien elle est souhaitable. Votre Père Curé vient de vous en dire un mot. Ça fait partie de votre projet d'un nouveau Centre Paroissial. Espérons que sous peu on pourra envisager prudemment la construction d'une nouvelle église digne de votre paroisse et dont vous pourrez être fiers.

Quoi qu'il en soit, celui qui vient en aide à la nouvelle école, vient en aide également à l'église paroissiale. Le Club des 500 rendra possible l'une et l'autre.

Exhortation générale

Il est impossible d'exagérer l'importance des efforts que vous faites pour mener à bonne fin la réalisation de votre projet de Centre Paroissial. C'est pourquoi je me fais un devoir de vous dire un mot d'encouragement et d'exhorter tous les gens de langue française de la ville de Winnipeg — qui sont tous paroissiens du Sacré-Coeur — de tenir bon dans la voie dans laquelle vous vous êtes engagés pour le bien des âmes et l'honneur de l'Eglise, à la plus grande gloire de Dieu. Qu'Il vous en sache gré, qu'Il vous bénisse pour vos efforts inlassables en faveur de votre école, de votre église, de votre paroisse et de la vie catholique de cet archidiocèse.

A VENDRE
Cherchez-vous un placement avec revenu garanti?
Voici deux maisons côte à côte, duplexées: 2 logis de 3 pièces et 2 de 5. 4 salles de bain, réservoirs à eau chaude (cuivre avec garanties de 20 ans), 2 brûleurs à huile (automatique), entrées privées. A proximité d'églises, écoles, magasins et sur route d'autobus pour transport facile à Winnipeg et centre de St-Boniface. Idéale pour propriétaire résidant. Comptant requis: $7,000 chacune, balance en paiements mensuels de $63 chacune, plus $165 par année de taxe chacune.
Pas d'agent ni de curieux, s.v.p. Pas de commission de vente à payer en s'adressant au propriétaire. Possession sur arrangement. Signaler: ALpine 3-4752 ou s'adresser à Boite 420, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 1D

A VENDRE
Norwood — Avenue Hill. $13,900. Maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Lot: 40'. Comptant requis: $4,000.
St-Boniface — Rue De la Morenie. Maison: 15 ans, 1½ étage, 7 pièces, 4 chambres à coucher, plus 1 pièce finie au soubassement. Chauffage: huile. Grand lot. Belle localité. Comptant requis: $3,500.
Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
30-454-30C.

A VENDRE
St-Boniface — Près basilique. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $11,000. Termes faciles.
Grande-Pointe — Maison neuve. 3 chambres à coucher. ½ acre de terre. Prix: $7,800. $2,500 comptant.
St-Boniface — Bungalow: 3 chambres à coucher. Propriétaire transféré. $18,900. $2,000 comptant. Trudeau, ALpine 3-1555.
Norwood — Couple âgé désire échanger maison: 6 pièces, pour petite maison, 3 ou 4 pièces. Poirier, GRover 5-1876.
Ile-des-Chênes — ½ acre avec bungalow: 3 grandes pièces. Garage. $4,600. $900 comptant. Trudeau, ALpine 3-1555.
Grande Pointe — 80 acres sur grande route. $75 l'acre. Trudeau: ALpine 3-1555.
Ile-des-Chênes — 280 acres de terrain. Toutes en culture. Seulement $475 l'acre. Propriétaire prendrait maison en échange.
J.-R. Poirier REALTY,
207, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-1555
30-455-30C.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES [illegible] ... Signaler: [illegible]

Dom Capelle est décédé

LOUVAIN — Le 23 octobre eurent lieu à Louvain les funérailles de Dom Bernard Capelle, abbé bénédictin du Mont-César de Louvain, grand spécialiste de questions liturgiques.

Une oeuvre de Poussin au Vatican

ROME — Une toile reconnue récemment comme étant une oeuvre originale de Nicolas Poussin vient d'être exposée à la Pinacothèque vaticane. Ce tableau représente la "Victoire de Gédéon sur les Madianites" et a été exposé récemment à Rouen; il se trouvait auparavant à la résidence pontificale de Castel Gandolfo et il fait partie d'une série de batailles bibliques, dont deux autres éléments: la "Victoire de Josué sur les Amalécites" et la "Victoire de Josué sur les Amorrhéens", se trouvent, l'un au musée de l'Ermitage et l'autre au musée de Pouchkine à Moscou.

Quatre experts ne s'entendent pas sur les buts de l'éducation au Canada

OTTAWA — Une brochure publiée par la Conférence canadienne sur l'éducation laisse entendre qu'une controverse peut fort bien exister au Canada sur les fins de l'éducation.

M. Freeman K. Stewart, secrétaire à l'administration pour la Conférence, dit en avant-propos qu'il a "l'impression que nous n'avons pas encore, et que nous n'aurons probablement pas avant très longtemps, une philosophie unique de l'éducation au Canada".

Intitulée "Les fins de l'éducation", le document de 59 pages est l'un de neuf rédigés en vue de la Conférence canadienne sur l'éducation, qui aura lieu à Montréal du 4 au 8 mars prochains, sous les auspices de 76 organismes nationaux. On y attend plus de 2,000 délégués représentant toutes les provinces du Canada.

La brochure contient les points de vue représentatifs et quelque peu différents du sujet par quatre Canadiens éminents en matière d'éducation. Ils sont: le Dr C. E. Phillips, de Toronto, directeur des études supérieures au Collège de l'éducation de l'Ontario; le Dr J. F. Leddy, de Saskatoon, vice-président et doyen de la faculté des arts et des sciences à l'Université de la Saskatchewan; le Dr Northrop Frye, de Toronto, principal du collège Victoria de l'Université de Toronto, et le R. P. Marcel de Grandpré, C.S.V., de Montréal, de la Fédération des collèges classiques du Québec.

Leurs commentaires très variés peuvent facilement prêter à controverse.

A la découverte

Le Dr Phillips écrit que les déclarations sur les fins de l'éducation influencent peu la ligne de conduite des instituteurs en classe, absorbés qu'ils sont par leur tâche quotidienne, dans son texte intitulé "Fins réelles de l'instruction publique".

"Les fins réelles sont découvertes et explicitées par l'exploitation de l'école dans son milieu social", dit-il.

Chimères

Le Dr Leddy, pour sa part, traitant des "Buts de l'éducation", dit que l'Amérique du Nord traverse actuellement une époque d'introspection inquiète.

"Nous n'aurons pas plus de succès dans la pratique que dans la théorie, et il nous faut de toute nécessité poursuivre nos échanges de vues sur le sujet dans l'espoir d'arriver éventuellement à une heureuse convergence d'opinions qui pourrait, par surcroît, hâter le déclin des fantaisies et des chimères qui font florès, même si leur existence est brève, dans les ouvrages traitant de l'éducation", écrit-il.

Le Dr Frye dit que la théorie de l'enseignement a beaucoup souffert des théories qui généralisent la pratique du jardin d'enfance, dans son traité intitulé "Analyse de l'enseignement au Canada, ou la discipline critique".

La personne humaine

Le R. P. de Grandpré, de son côté, écrit que l'enseignement repose en définitive sur le respect de la personne humaine en ce qu'elle a de plus intime, de plus secret, de plus autonome, sa propre pensée, dans son précis intitulé "Education et instruction".

Entente

Les quatre éducateurs s'entendent pour dire ou supposer que l'éducation doit enseigner les moyens de communiquer entre humains, développer le sens de la responsabilité et fournir des connaissances du passé et la compréhension des conditions présentes.

La brochure énonce des déclarations sur les fins de l'éducation, empruntées aux dix provinces du Canada, à la France, à l'Angleterre, aux Etats-Unis et à la Russie, ainsi qu'à quatre commissions royales d'enquête. Elle contient aussi des bibliographies du sujet, compilées par chemin des quatre collaborateurs au document.

Cette étude sur les fins de l'éducation a été commanditée par la compagnie International Nickel du Canada.

Les huit autres documents pertinents seront publiés d'ici mars prochain et traiteront de sujets tels que: le statut professionnel de l'instituteur, le développement des talents de l'élève, les changements dans la société, le financement de l'éducation, la poursuite d'une éducation, le citoyen et l'éducation, et enfin, l'éducation et l'embauchage.

BIBLE ET CHARITÉ



CHARITÉ

Le Samaritain — Un prêtre et un lévite passèrent devant la victime sans s'arrêter. Un homme de Samarie — Juif méprisé et regardé comme un impie — a eu pitié du malheureux et s'est arrêté pour panser ses plaies.

"Ceux qui souffrent de la souffrance des autres et qui ne peuvent passer à côté d'une souffrance sans la soulager, ceux-là parfois sans le savoir ont embrassé Jésus-Christ".

(P. Lyonnet)

"Tous frères dans le Christ"

"Nous n'avons pas le droit de nous replier sur nous-mêmes. La charité ne se pratique pas dans l'abstrait, mais dans les institutions. Nous devons donner au monde une preuve, une preuve vivante, une preuve réelle, que nous ne faisons pas qu'enseigner la charité dans le catéchisme, mais que nous brûlons, jusqu'au plus profond de notre coeur, de la charité du Christ."

Le cardinal P.-E. LEGER.

• • •

"Tous frères dans le Christ"

Il est une espèce de maturité de la pensée dans laquelle l'esprit devient si subtil, si pénétrant, si ouvert à toute réalité, qu'il tient pour ainsi dire lieu de coeur. La connaissance alors supplée l'affection: on comprend si bien les hommes qu'on les traite avec autant de tact et d'indulgence que si on les aimait. — Gustave THIBON.

• • •

"Tous frères dans le Christ"

"Plus je réfléchis aux expériences que j'ai vécus, plus clairement j'entends au-dedans de moi-même une sorte de voix qui me dit: "L'essentiel de la vie est d'aider tous ceux qui sont dans la misère et qui souffrent!"

Un rescapé de Hiroshima.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of MARIE LOUISE KIROUAC, late of the Village of La Broquerie, in the Province of Manitoba, wife of Treffle Kirouac, of the same place, Farmer.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 4th day of December, A.D. 1961.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 26th day of October, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ALPHONSE DUMONT, late of the Settlement of St. Laurent, in the Province of Manitoba, Farmer.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 16th day of December, A.D. 1961.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 27th day of October, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the Executor.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface,
Téléphone: ALpine 3-9

Monsieur . . . Aimez-vous la mécanique?
Madame, cherchez-vous machine à laver pas chè[re]
VOYEZ
Fontaine & Compagnie
Nous en avons tout un choix et pour certaines machines ne demandons pas plus que le prix du moteur.
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1425

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15
Livrets de 50 reçus 25
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à:
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105